

**Administration et
Rédaction :**

UPV
Rue des Frères Grislein 11
1400 NIVELLES
Tél. : 067 21 21 11
Fax : 067 21 21 14
TVA BE 0452 622 289
secretariat@upv.be

N° d'enregistrement :

Dépôt légal B.D. 25 949

Editeur responsable :

UPV / Dr A. SCHONBRODT
Rue des Frères Grislein 11
1400 NIVELLES

Régie publicitaire :

Dr Pierre Matheys
pierre.matheys@upv.be

Parution : 8 fois par an

Diffusion :

3.000 exemplaires auprès de tous les docteurs vétérinaires francophones établis en Belgique, ainsi que les étudiants de 3^e doctorat en médecine vétérinaire.

Les auteurs sont responsables des opinions exprimées dans leurs articles.

La revue ne reflète donc pas nécessairement les vues de l'UPV.

«Any reproduction of the contents, totally or partly, is prohibited without previous permission of the Veterinaria's redaction.»

«Toute reproduction du contenu, totale ou partielle, est interdite sans l'accord préalable de la rédaction du Veterinaria.»

Photo couverture :

????

Imprimerie : De Smet



- 2 JPV
- 4 Bon de commande
- 5 EDITO
- 6 ABIEC/BVIRH
- 7 UVB-UPV 1864-2014
- 8 CPR - encodage des antibiotiques
- 12 Expets - délit de sale gueule
- 14 Assistant Vétérinaire
- 16 Courrier des lecteurs
- 23 Les annales de Médecine Vétérinaire en ligne
- 24 Lu pour vous
- 26 Formation : la Besnoitiose
- 29 Formation : des performances de production laitière
- 34 Formation : attaques massives de simules et mort brutale
- 38 FVE - la pisciculture
- 40 Formation : cynophagie... gatophagie... hippophagie...
- 44 FVE - Assurer la Santé et la Durabilité en Europe
- 47 EJCAP - Spring 2014 issue
- 48 Le clin d'œil de Wite
- 50 Olla Podrida : les vétérinaires belges et l'après Guerre 1914-1918
- 50 Le coin de l'herboristerie : les sarriettes
- 55 Tourisme : la Baie de Somme
- 59 VT Surfing
- 60 Annonces
- 61 Calendrier Belgique
- 63 Calendrier étranger



Avec le soutien de

Boehringer
Clinique Brasseur
Elanco
Hill's

Merial
Pedigree
Prodivet
Sonetas

Tomovet
Zoetis



Après un premier essai unanimement apprécié par les participants, l'Union Professionnelle Vétérinaire (UPV) et Formavet ont le plaisir de vous annoncer la seconde édition de la « **Journée Pluridisciplinaire Vétérinaire** » qui se tiendra le **samedi 27 septembre 2014** dans le cadre des Auditorios Sainte-Barbe à Louvain-la-Neuve.

Les **objectifs** poursuivis par l'UPV sont toujours et plus que jamais :

- de rassembler des vétérinaires exerçant dans différents types de pratiques au même moment et en un même lieu pour favoriser les rencontres
- de proposer des formations qui privilégient les sujets proches de la pratique quotidienne des vétérinaires et dont les contenus seront applicables immédiatement dans leur pratique courante
- de proposer dans les différents auditorios et salles des programmes spécifiques en fonction des différentes facettes de la profession vétérinaire
- de mettre en avant une démarche de valorisation des compétences des vétérinaires

Bien entendu, tout n'était pas parfait lors de la première édition et nous pouvons vous annoncer trois améliorations notoires, tenant compte de vos remarques :

- chaque module de formation sera développé de façon interactive et concrète sur une durée de 3 heures, avec la plupart du temps plusieurs intervenants et un volume de matière bien circonscrit
- il sera possible de panacher votre inscription, pour changer de salle entre le matin et l'après-midi
- il y aura un dessert avec le buffet de midi et un peu plus de sucrerie à la pause café de l'après-midi...

Programme :

- **Horaire :**
 - 08.15 – 09.00 Accueil et inscriptions, café, **exposition commerciale**
 - 09.00 – 10.30 Formations 1 partie 1
 - 10.30 – 11.00 Pause-café, **exposition commerciale et session poster**
 - 11.00 – 12.30 Formations 1 partie 2
 - 12.30 – 14.00 Buffet, **exposition commerciale et session poster**
 - 14.00 – 15.30 Formations 2 partie 1
 - 15.30 – 16.00 Pause-café, **exposition commerciale et session poster**
 - 16.00 – 17.30 Formations 2 partie 2
 - 17.30 – 18.00 Drink de clôture

- **Formations :** (*programme provisoire pouvant être sujet à modifications*)

○ **Salle 1 : Animaux de rente (bovins)**

- Matin : Le BVD : de la gestion des impacts sanitaires et économiques de la maladie au plan de lutte légal, quels sont les axes de travail et les outils pour le praticien ?
- Après-midi : Parasitisme gastro-intestinal et respiratoire des bovins : étude comparative et appliquée des outils de diagnostic et de gestion à la disposition des praticiens ?

○ **Salle 2 : Animaux de compagnie**

- Matin : Propreté, hygiène, aseptie... des locaux, du matériel, du personnel... quelles solutions pratiques et efficaces pour gérer cela au quotidien ?
- Après-midi : Lutte contre les puces et les tiques : comparaisons des différentes méthodes à disposition du praticien

○ **Salle 3 : Praticiens équins**

- Matin : Exclu ou pas de la chaîne alimentaire, que faire pour une utilisation légale et pragmatique, mais surtout efficace, du médicament ?
- Après-midi : L'examen neurologique du cheval
-

○ **Salle 4 : Vétos sans stétho** (*l'inscription à cette session sera aussi ouverte aux cadres et aux délégués des firmes*): Deux thèmes de communication professionnelle seront développés avec **Fabian Delahaut**

○ **Salle 5 : Gestion et Management**

- Matin : passer du travail seul à l'association : les clés de la réussite
- Après-midi : Raisonner et financer ses investissements : comment faire ?
-

○ **Salle 6 : AV – Assistant(e)s vétérinaires**

- Le programme est encore à définir

- **Session Posters :**

Une session posters prendra place dans le grand hall, accessible aux participants durant les différentes pauses de la journée. **Appel aux auteurs !** Toutes les propositions sont les bienvenues à condition de présenter des **sujets proches de la pratique vétérinaire quotidienne** pouvant être immédiatement appliqués par le praticien et/ou propices à **valoriser les compétences** du médecin vétérinaire.

Plus de détails, ainsi que les tarifs et modalités d'inscriptions bientôt disponibles sur www.jpv.upv.be

Dr n° Ordre : TVA :

Adresse (rue, n°, code postal, localité) :

	Unité de commande (en pièces)	Tarif HTVA membre en €	Tarif HTVA non-membre en €	Quantité	Montant
Carnets de vaccination sans nom	50	22,00	33,00		
sans nom	100	40,00	60,00		
avec nom, adresse, etc...	100	48,00	72,00		
avec nom, adresse, etc...	250	96,00	144,00		
avec nom, adresse, etc...	500	150,00	225,00		
avec nom, adresse, etc...	1.000	250,00	400,00		
Carnets de santé du chat sans nom	50	24,00	36,00		
sans nom	100	45,00	67,50		
avec nom, adresse, etc...	100	52,00	78,00		
avec nom, adresse, etc...	250	100,00	150,00		
avec nom, adresse, etc...	500	178,00	267,00		
avec nom, adresse, etc...	1.000	290,00	435,00		
Certificats de garantie	1 cahier de 20 certificats	7,00	14,00		
Certificats sanitaires	1 cahier de 100 certificats	9,00	18,00		
Certificats sanitaires Italie	1 cahier de 50 certificats	6,00	12,00		
Certificats rage simple	1 cahier de 50 certificats	10,00	20,00		
Certificats rage double	1 cahier de 50 certificats	15,00	30,00		
Brochure un bon chien pour bien vivre	50 brochures	19,00	26,00		
				Total HTVA	
				TVA 21 %	
				(les frais postaux sont inclus) Total TVAC	

Je verse ce jour le montant total TVAC de ma commande au compte
IBAN: BE38 7420 2554 3872
BIC: CREGBEBB
à faxer au 067 21 21 14 ou à envoyer à
UPV - Services
Rue des Frères Grislein 11 - 1400 Nivelles

Cachet

Date : Signature

Commandez en ligne sur : www.upv.be
 dans l'espace vétérinaire !



L'action syndicale vétérinaire belge 150 ans d'existence

Tout a commencé par l'émergence, il y a 150 ans de structures (Fédération Médicale Vétérinaire, Sociétés Provinciales de Médecine Vétérinaire, ...) où se mélangeaient les prémices des futures structures ordinales, académiques et syndicales qui agrémentent notre paysage professionnel. L'Union Professionnelle Vétérinaire est le principal héritier de cette mobilisation plus que séculaire.

Respectueux du passé et soucieux du futur, nous avons décidé de commémorer cet anniversaire pour que les plus jeunes sachent que la solidarité qui caractérise la défense des intérêts de tous n'est pas une question de génération.

En 2014, l'action syndicale se caractérisera par la lutte contre l'exercice illégal ou plutôt par la reconnaissance comme actes vétérinaires de pratiques que certains qualifient "d'exotiques" (homéopathie, ostéopathie, comportement, acupuncture ...) sur les animaux. A nos yeux, ces actes ne sont licites qu'exercés par les détenteurs du diplôme de médecins vétérinaires... avec en toile de fond l'utilisation raisonnable des médicaments et plus spécifiquement des **antibiotiques**.

L'emploi raisonné des antibiotiques, l'antibiorésistance, les conséquences environnementales de nos activités professionnelles occupent la plupart de nos dossiers.

Certains augurent que les nécessités économiques (pour ne pas dire la survie) de l'activité agricole risquent d'engendrer des dégâts environnementaux et des catastrophes sanitaires. Qui en sera responsable devant les générations futures ?

- Le monde agricole confronté à une perte de rentabilité qui l'oblige à des choix cornéliens ?
- Le monde vétérinaire sensible aux intérêts économiques de ses clients ?
- Le monde politique réceptif aux lobbies ... provenant notamment des milieux agricole et pharmaceutique ?

- Le consommateur avide de produits bon marché au mépris de la santé publique ?
- L'industrie alimentaire dont la prospérité repose sur une consommation irrationnelle ?
- ... ?

La responsabilité sera collégiale. Personne ne pourra s'en dédouaner.

Les autorités créent des cénacles de réflexion. Il est logique qu'ils soient constitués des différents "acteurs-responsables."

Il est cependant illogique que les mêmes en soient les mécènes.

Le quidam ressent instinctivement un risque possible de conflits d'intérêt, de collusion, de délit d'initié dans les solutions qui seraient proposées.

Le Ministre, le Roi, le législateur décidera ... dit-on...

Mais ont-ils la compétence, leur entourage est-il impartial ?

J'en doute, tant les intérêts des uns dépendent des intérêts des autres.

Mais une chose est certaine, nous ne laisserons par notre profession porter le chapeau !!

Hé oui, il serait judicieux d'avoir un conseil de sages composés d'individus asexués politiquement et économiquement...

Un peu comme la justice qui se dit indépendante.

Pardon ? Je suis naïf ? Ah bon !

Ben alors, on n'est pas dans la ... !!

Alors l'UPV continuera de se battre, n'acceptera aucun compromis, dénoncera sur la place publique les carriéristes qui sacrifient l'intérêt général sur l'autel de leurs intérêts.

Oui, il faut montrer à la profession, au public, au consommateur les responsables-décideurs éthiquement pervers.

Oui, réclamer de l'éthique, s'est aussi du syndicalisme.

Le dire c'est bien, mais le faire c'est mieux.
Pour le prouver, je vous convie à deux événements pour entendre, débattre, clamer votre indignation, encourager ou critiquer vos défenseurs **à la foire de Libramont** en juillet et en novembre lors de l'inauguration de **veterinexpo à Ciney**.

Il ne faut pas omettre le festif de nos 150 ans.
Le premier samedi de septembre, le Conseil d'Administration de l'UPV vous invite en famille à une soirée récréative au labyrinthe de Durbuy (www.lelabyrinthe.be).

Nous travaillons aussi à la rédaction d'un *liber memorialis societatis* qui retracera 150 ans d'activité syndicale.
La force d'une profession, c'est aussi la capacité de se mobiliser et de se souvenir.

Marcel Renard
Président UPV

■

Nos rendez-vous incontournables :

- le cocktail de Libramont : dimanche 27 juillet à 11 h
- la journée récréative au Labyrinthe : samedi 06 septembre
- la JPV 2014 : samedi 27 septembre
- Vétérinexpo : vendredi 21 novembre à 17 h



ABIEC/BVIRH



La liste officielle des races de chiens reprise à l'ABIEC disponible on line

Afin d'uniformiser l'enregistrement des noms de races, le Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a établi une liste de races des chiens à utiliser lors de l'enregistrement des chiens. En effet, seules les races reprises dans cette liste seront dorénavant acceptées pour l'enregistrement de chiens dans notre base de données.

La liste est à consulter via notre site web www.abiec-bvirh.be dans l'onglet "Professionnel", "Espace vétérinaires".



"Que signifient pour vous les initiales AMVB, UVB - BDV, USVB - BSDV, ... ?

Cette année, nous allons décrypter ensemble les 150 ans de combat de la profession vétérinaire en Belgique."



"Afin de commémorer le 150ème anniversaire de la naissance des mouvements professionnels vétérinaires belges, l'UPV recherche en prêt ou en don des documents (journaux, textes, photos, etc ...) datant du XIXe et du début du XXe siècle.

S'adresser à l'email
veterinaria@upv.be



Encodage des antibiotiques administrés/fournis par le vétérinaire dans la banque de données Belpork

Les vétérinaires titulaires de contrat dans les exploitations porcines agréées *Certus* et *Codiplan PLUS Porcs* ont été informés fin 2013 de leur obligation d'encoder tous les antibiotiques administrés et fournis dans la banque de données Belpork. Cette obligation est effective depuis le 1^{er} janvier 2014.

Vos représentants ont interpellé les divers organismes de certification concernés par cette nouvelle obligation afin de leur demander pourquoi l'UPV n'avait pas été consultée et si un budget avait été envisagé pour rémunérer le vétérinaire pour ce travail administratif supplémentaire.

Vous trouverez ci-dessous les explications et les réponses de Codiplan/Belpork. En résumé, cette nouvelle obligation, qui relève d'une initiative privée (mais ne nous leurrions pas, d'autres initiatives de ce genre vont faire leur apparition) visant à garantir l'exportation de viande de porc vers l'Allemagne, est le premier résultat des travaux du Groupe de Travail « Collecte de Données » de l'AMCRA.

L'UPV s'est toujours battue pour qu'une rémunération soit prévue pour les vétérinaires qui devront s'acquitter de cette collecte de données. Malheureusement, aucun budget n'existe... Quoi qu'il en soit, la profession n'a pas à faire ce travail gratuitement et si l'UPV n'a pas pu obtenir de budget, elle aura au moins eu le mérite de sensibiliser les divers interlocuteurs concernés.

Nous ne pouvons donc que vous conseiller de facturer vos honoraires à vos clients. De notre côté, nous demanderons aux organismes de certification de communiquer clairement vers les détenteurs de porcs en les avertissant que cette collecte de données générera en leur chef des frais supplémentaires.

Pour le CPR,
Dominique Bonnevie



VETERINARIA
DATES 2014

Renseignements :

Pierre Matheys - 0476 554 604 - pierre.matheys@upv.be

Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser les publicités qui ne cadrent pas avec l'éthique ou la déontologie vétérinaire

	Réservation	Parution
4	14 mai	10 juin-juni
5	25 juin	22 juillet
6	20 août	15 septembre
7	8 octobre	3 novembre
8	19 novembre	15 décembre

Courrier de l'UPV à M. De Winter, directeur Codiplan

Monsieur DE WINTER Tom
Directeur Codiplan
Avenue de Tervuren 182/b4
1150 BRUXELLES

Longlier, le 27 février 2014

Monsieur De Winter,

Objet : Programme de monitoring des antibiotiques

Début février, la SPRL Promag a fait parvenir aux vétérinaires responsables d'exploitations de producteurs de porcs agréées *Certus* et *Codiplan PLUS Porcs* un courrier (voir annexe) relatif aux nouvelles obligations, depuis le 1^{er} janvier 2014, de leur cahier des charges en ce qui concerne l'enregistrement de l'utilisation de tous les produits antibactériens et de tous les aliments médicamenteux contenant des antibiotiques.

Afin que les producteurs en question puissent conserver leur agrément, les vétérinaires d'exploitations seraient obligés d'enregistrer les données relatives aux antibiotiques dans la banque de données Belpork.

Le Comité des Praticiens Ruraux de l'Union Professionnelle Vétérinaire s'étonne de ne pas avoir été contacté préalablement afin de pouvoir discuter de ce problème et essayer de trouver ensemble une solution pragmatique qui aurait agréé à toutes les parties. Nous avons donc contacté la firme Promag pour l'interpeller à ce sujet. Elle nous a répondu qu'elle ne faisait qu'appliquer les exigences de votre cahier des charges et nous a suggéré de vous contacter.

Nous estimons que cette obligation est une initiative privée indépendante de la législation existante sur « l'acquisition, la détention, la prescription, la fourniture et l'administration de médicaments destinés aux animaux par le médecin vétérinaire » pour lesquelles ces derniers remplissent déjà toutes leurs obligations. Les données concernées existent donc déjà.

Cette nouvelle exigence entraînera un surcroît de travail administratif pour les vétérinaires concernés, sans aucune proposition de rétribution. Il faudra pourtant bien que les vétérinaires facturent leurs prestations à qui de droit. Il nous semble que plusieurs possibilités existent et aurions voulu en débattre avec vous.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et en attendant de vos nouvelles, nous vous présentons, Monsieur De Winter, nos salutations dévouées,

Docteur Dominique Bonnevie
Administrateur de l'UPV

Vice-président du Comité des Praticiens Ruraux

Réponse de Codiplan

Tom De Winter

Secrétariat/secretariaat:

Avenue de Tervueren/Tervurenlaan, 182

1150 Bruxelles/Brussel Tél/Tel. : 02/775.80.71 - Fax : 02/775.80.75

Monsieur Dominique Bonnevie Union Professionnelle Vétérinaire asbl Rue des Frères Grislein. 11 1400 Nivelles

Bruxelles, le 2 avril 2014.

Cher Monsieur Bonnevie,

Objet : Programme de monitoring des antibiotiques pour les porcs.

Nous accusons bonne réception de votre courrier reçu le 27 février par Codiplan et le 20 mars dernier par Belpork.

La création d'une banque de données pour l'enregistrement des antibiotiques administrés trouve son origine dans la demande du système allemand QS (Qualität und Sicherheit), avec qui Belpork aussi bien que Codiplan ont conclu un accord d'interchangeabilité. Cet accord permet aux éleveurs de porcins certifiés pour Codiplan^{PLUS} et aux éleveurs de bovins certifiés pour CERTUS de livrer leurs animaux en Allemagne (qui est le plus important marché d'exportation pour la viande porcine belge) sans devoir satisfaire à une certification supplémentaire pour QS. Cette démarche d'enregistrer, dans la base de données, l'utilisation de tous les antibiotiques administrés aux porcs n'est donc pas une obligation légale mais bien un critère nécessaire pour le bon déroulement de l'interchangeabilité entre les systèmes de Codiplan^{PLUS} Porcs et de Certus avec celui de QS; c'est aussi l'occasion de cartographier l'utilisation d'antibiotiques dans le secteur porcine et de tenter ainsi de le rationaliser.

Lors du développement de ce projet, Belpork a consulté plusieurs vétérinaires actifs au sein d'exploitations certifiées pour Certus, dont la grande majorité est située en Flandre. Certains de ces vétérinaires ont à leur tour consulté le NGROD à ce sujet. L'organisation de vétérinaires VIP s'est pratiquement érigée en l'organe représentatif des vétérinaires actifs au sein des élevages porcins ainsi qu'en tant qu'interlocuteur et utilisateur critique de la banque de données en question.

L'avis d'AMCRA a été utilisé comme fil conducteur tout au long du développement du système d'enregistrement. Toutes les données des exploitations certifiées pour Certus aussi bien que Codiplan^{PLUS} sont rassemblées dans une banque de données unique, ce qui augmente la valeur statistique de ces données.

Les cahiers des charges imposent aux producteurs participant au système de veiller à ce que tous les antibiotiques administrés et délivrés au sein de leur exploitation soient enregistrés au moyen du système de collecte de données. A cette fin, les producteurs doivent en effet faire appel à leur vétérinaire, leur fournisseur d'aliments composés et/ou leur pharmacien. Il a été demandé à plusieurs reprises à Belpork si une indemnité était prévue à cet effet pour les prescripteurs. Nous ne pouvons malheureusement pas répondre favorablement à cette demande. Le prescripteur délivre un service au producteur pour permettre à celui-ci d'obtenir ou de conserver sa certification. Si cela entraîne des coûts supplémentaires, nous ne pouvons que conseiller au vétérinaire de négocier avec son client.

Belpork a fait tout ce qui était possible pour rendre le système le plus convivial possible. Dans ce contexte, plusieurs possibilités ont été prévues pour enregistrer les données, éventuellement via un



couplage automatique avec le système comptable des prescripteurs/dispensateurs, l'objectif étant de limiter au maximum la charge de travail.

Vous trouverez des informations quant à l'utilisation du monitoring des antibiotiques via le lien suivant: www.certus-info.be/Projet-AB.php.

Nous espérons avoir pu, grâce à ce courrier, clarifier la situation.

Veillez, cher Monsieur Bonnevie, recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.
Sharon Lagast Coordinatrice de Belpork

Annexe : information aux fournisseurs d'antibiotiques dans les exploitations certifiées Codiplan plus information importante pour les vétérinaires travaillant pour des producteurs CODIPLAN^{pu,s} Porcs

20 décembre 2013

Madame, Monsieur,

Un programme de monitoring visant à optimiser l'utilisation d'antibiotiques dans les élevages porcins a été lancé sur l'initiative de Belpork asbl, le gestionnaire du système de qualité Certus pour la viande porcine fraîche. À partir du 1^{er} Janvier 2014, la participation au programme sera obligatoire pour l'ensemble des producteurs agréés dans le cadre de Certus. Cela vaut également pour les entreprises qui sont actives dans le cadre du cahier de charge Codiplan^{pu,s} Porcs.

L'exploitation de votre client est certifiée pour les deux cahiers de charges, Il ne faut bien entendu participer qu'une seule fois au programme.

Concrètement, le programme de monitoring comporte les phases suivantes :

— Première phase : collecte des données relatives à l'utilisation des antibiotiques

Belpork a développé une base de données pour l'enregistrement de l'ensemble des produits antibactériens (pab) administrés et fournis. En vertu du cahier des charges Codiplan^{pu,s} Porcs, tous les producteurs participants sont obligés de faire enregistrer les données par le fournisseur. Il s'agit généralement du vétérinaire de l'établissement mais le rôle de fournisseur peut également être assuré par un autre vétérinaire, par le fabricant d'aliments composés ou par un pharmacien.

L'enregistrement de l'utilisation d'antibiotiques permet à Belpork asbl de constituer une base de comparaison pour les éleveurs porcins ainsi que les vétérinaires. Les données enregistrées permettront à terme d'émettre des conseils en matière d'utilisation durable et judicieuse des antibiotiques.

Des conseils ciblés et des améliorations apportées à l'état de santé du cheptel porcin concerné doivent contribuer à réduire le recours aux antibiotiques. L'objectif ultime est toutefois la lutte contre la résistance aux antibiotiques.

Dans ce cadre, nous vous prions de faire enregistrer à partir du 1^{er} Janvier 2014 tout PAB que vous administreriez ou fourniriez sur le site d'une exploitation Codiplan^{pu,s} Porcs.

Le fil conducteur (fil conducteur Monitoring antibiotiques 'Fournisseurs') pour l'utilisation de cette base de données est disponible sur le site web, Vous y trouverez également toutes les informations pertinentes concernant le programme de monitoring.

Attention | Etant donné que ce projet se trouve actuellement dans sa phase de lancement, le fil conducteur pourrait encore subir des modifications limitées. La version la plus récente se trouve toujours sur le site web. Si vous souhaitez néanmoins être tenus informés par courriel, nous vous invitons à vous inscrire à notre bulletin d'information via notre site web. Belpork asbl vous tiendra ainsi toujours informés des dernières évolutions.

Pour de plus amples informations ou des remarques éventuelles, vous pouvez toujours vous adresser au secrétariat de Belpork asbl, Boulevard du Roi Albert II 35, bte 54 à 1030 Bruxelles, tél : 02/552 8144 ou envoyer un courriel à Info@belpork.be.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués,

Codiplan asbl



Délit de sale gueule ?

Dans le New York Times, des scientifiques ont indiqué les raisons biologiques officielles pour lesquelles nous trouvons certaines créatures hideuses :

“La taupe *star-nosed*” déclare Nancy Kanwisher, une neuroscientifique du *Massachusetts Institute of Technology*, “est perturbante parce qu’elle semble ne pas avoir de face.”

“Le blobfish semble avoir été fabriqué” dit Geoffrey Miller, un psychologue de l’évolution de l’université de New Mexico “au dernier stade d’une sorte d’éruption.”

Blague à part, les vraies raisons pour lesquelles nous trouvons ces êtres si laids sont évidentes : nous sommes particulièrement sensibles aux créatures dont les traits ressemblent aux nôtres. Les humains sont programmés biologiquement pour trouver la plupart des bébés animaux “mignons”, parce que nous sommes programmés pour répondre avec compassion aux appels puérils. Nous sommes aussi un peu dégoûtés par les traits d’animaux qui paraissent malsains ou qui présentent des attributs indésirables en nous-mêmes, comme de l’asymétrie, des taches, des pustules et un poil rare.



L’adorable Sharpeï plissé est cependant une autre affaire. Les scientifiques ne sont pas immunisés contre cette subjectivité. Ils ont tendance à discriminer leur job à l’encontre des animaux laids. “Les chercheurs ont trouvé 1855 articles sur les chimpanzés, 1241 sur les léopards et 562 sur les lions” rapporte le NYT, “mais seulement 14 pour le mammifère semblable au blobfish, le lamantin d’Afrique.” Pour comprendre ce biais, il faut visiter la galerie des portraits des animaux laids (<http://www.nytimes.com/slideshow/2010/08/10/science/20100810angier.html?ref=science&r=1&>). Certaines de ces créatures dévient si spectaculairement des nos normes de séduction qu’elles ne semblent pas pouvoir exister sur la planète.

Les biologistes intéressés par la faune sauvage tombent aussi dans ce travers.

“Le lamantin est le grand mammifère les moins étudié” a déclaré le professeur Trimble de l’Université de Pretoria. En réfléchissant aux raisons de cette disparité, elle nous dit : “la plupart des scientifiques sont amoureux de ce qu’ils font et beaucoup d’entre eux sont intéressés par les grands animaux poilus et mignons.”

Greenpeace et l’IFAW (*International Fund for Animal Welfare*) ont appris à valoriser ce préjugé, par leur vache à lait, les actions contre la chasse au phoque.



Quel impact pour la biodiversité ?

Quelques conservationnistes plaident pour un effort concentré sur les espèces les plus menacées et d’autres suggèrent une action à grande échelle pour sauver des espèces communes sur des zones importantes. Les mêmes arguments peuvent s’appliquer à la distribution de l’effort scientifique parmi les espèces. Les scientifiques chargés de la conservation doivent-ils concentrer leurs efforts sur les espèces menacées, les espèces communes ou toutes les espèces doivent-elles bénéficier d’un intérêt équivalent ?

Nous avons apprécié l’ “équité” scientifique parmi 1909 mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens d’Afrique du Sud en rapportant le nombre d’articles écrits sur chaque espèce à leur statut sur la liste rouge de l’IUCN (*International Union for Conservation of Nature*).

Les grands mammifères et les reptiles menacés disposaient de plus d’articles que leurs homologues non menacés, tandis que les petits mammifères et les amphibiens bénéficiaient de moins d’attention que les espèces non menacées. Les oiseaux menacés bénéficiaient d’un intérêt intermédiaire dans la littérature scientifique. Donc, le niveau de menace semble drainer un effort scientifique vers certains groupes d’animaux, alors que d’autres facteurs (par exemple la gestion des ravageurs et l’intérêt économique) semble dicter l’investissement scientifique dans certaines espèces d’autres groupes.

De plus, l’investissement scientifique par espèce diffère grandement entre les groupes – le nombre moyen d’articles par grand mammifère éclipse celui des reptiles, oiseaux, petits mammifères et amphibiens par un facteur respectif de 2,6, 15, 2156, et plus de 500 fois. Donc, aux yeux de la science, toutes les espèces n’ont pas été créées égales. Quelques espèces ont reçu une grande proportion de l’attention scientifique, tandis que pour beaucoup d’espèces, l’information qui pourrait contribuer à leur conservation est virtuellement inexistante.

<http://contrarian.ca>

<http://onlinelibrary.wiley.com>

Conservation Biology Volume 24, Issue 3,

Article first published online: 22 FEB 2010



SACHANT QU'ELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 50 OEUFS PAR JOUR ... IL N'Y A PAS DE PLACE À L'ERREUR



- **Adulticide**
- **Action sur l'environnement**
- **Ovicide**
- **Larvicide**



stronghold®

La bonne stratégie

STRONGHOLD 15-30-45-60-120-240 mg solution pour spot-on. Selamectine. **INDICATIONS :** • Chez les chats et les chiens - Traitement et prévention des infestations par les puces dues à *Ctenocephalides* spp. pendant 1 mois après l'administration, en dose unique, du médicament. Ceci grâce à l'activité adulticide, larvicide et ovicide du médicament. Le produit possède une activité ovicide pendant les 3 semaines suivant son administration. En réduisant la quantité de puces, le traitement mensuel de la femelle gestante et allaitante aide à prévenir l'infestation des chiots et des chatons de la portée par les puces jusqu'à l'âge de 7 semaines. Le médicament peut être intégré dans un programme thérapeutique contre la Dermatite Allergique aux Piqûres de Puces (DAPP) et grâce à son activité ovicide et larvicide peut contribuer à enrayer les infestations existantes dans l'environnement de l'animal. - Prévention de la dirofilariose due à *Dirofilaria immitis* par administration mensuelle du médicament. STRONGHOLD peut être administré, sans danger, à des animaux infestés par des filaires cardiaques adultes ; cependant, chez les chiens âgés d'au moins 6 mois et vivant dans des régions géographiques à risque, il est recommandé, avant d'instaurer le traitement avec STRONGHOLD et conformément aux bonnes pratiques vétérinaires, de les examiner préalablement afin de déceler toute éventuelle infestation par *Dirofilaria immitis*. Il est également recommandé de vérifier régulièrement que les chiens ne soient pas porteurs de filaires adultes, dans le cadre d'une stratégie complète de prévention contre la dirofilariose, même lorsque Stronghold est appliqué mensuellement. Ce médicament n'a pas d'activité antiparasitaire vis-à-vis des formes adultes de *D. immitis*. - Traitement de la gale des oreilles (*Otodectes cynotis*). • Chez les chats : - Traitement des infestations par les poux broyeurs dues à *Felicola subrostratus*. - Traitement des ascarioses intestinales dues aux formes adultes des ascaris (*Toxocara cati*) et traitement des ankylostomoses intestinales dues aux formes adultes des ankylostomes (*Ancylostoma tubaeforme*). • Chez les chiens : - Traitement de la gale sarcoptique (*Sarcoptes scabiei*). - Traitement des infestations par les poux broyeurs dues à *Trichodectes canis*. - Traitement des ascarioses intestinales dues aux formes adultes d'*Ascaris (Toxocara canis)*. **POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION :** Pour usage externe uniquement. Appliquer le médicament directement sur la peau, à la base du cou, en avant des omoplates. 6 mg de selamectine / kg par voie locale externe et en administration unique et ce même lorsque l'animal est affecté de plusieurs infestations parasitaires du ressort du traitement par le médicament. Chez les chats et les chiens : Infestation par les puces : Traitement et prévention : Après administration du médicament, les puces adultes présentes sur l'animal sont tuées, les œufs pondus ne sont plus viables, et les larves (présentes seulement dans l'environnement) sont tuées. La reproduction des puces est donc stoppée et leur cycle de vie interrompu, cela contribue à enrayer les infestations existantes dans l'environnement de l'animal. Pour la prévention des infestations par les puces, le médicament doit être administré tous les mois pendant la saison des puces, en commençant un mois avant que les puces ne deviennent actives. En réduisant la quantité de puces, le traitement mensuel de la femelle gestante et allaitante aide à prévenir les infestations des chiots et des chatons de la portée par les puces. Intégré dans un programme thérapeutique contre la Dermatite Allergique aux Piqûres de Puces (DAPP), le médicament doit être administré selon un rythme mensuel. Infestation par les poux broyeurs : Traitement : Le traitement consiste en une administration unique du médicament. Dirofilariose : Prévention : Pour la prévention de cette parasitose le médicament peut être administré toute l'année ou, au minimum, dans le mois suivant la première exposition de l'animal aux moustiques puis tous les mois, jusqu'à la fin de la saison des moustiques, la dernière administration ayant lieu dans le mois suivant cette fin de saison. En cas d'oubli d'un des traitements mensuels, et si l'intervalle d'un mois entre deux applications se trouve alors dépassé, l'administration immédiate du médicament, et le retour à un rythme mensuel d'administration, minimisera les risques de développement des formes adultes de *Dirofilaria immitis*. Dans le cadre d'un programme de prévention de cette maladie, lorsqu'on remplace un autre médicament anti-dirofilariose par ce médicament, la première dose de ce médicament doit être administrée dans le mois suivant la fin du traitement précédent. Ascarioses : Traitement : Le traitement consiste en une administration unique du médicament. Chez les chats : Gale otodectique : traitement : Le traitement consiste en une administration unique du médicament. Ankylostomose : traitement : Le traitement consiste en une administration unique du médicament. Chez les chiens : Gale otodectique : traitement : Le traitement consiste en une administration unique du médicament. Il est recommandé de procéder au nettoyage préalable du conduit auditif externe avant chaque administration. Une visite de contrôle chez le vétérinaire 30 jours après l'application est conseillée car une seconde application peut être nécessaire chez certains chiens. Gale sarcoptique : traitement : Pour l'élimination complète des parasites, le médicament doit être administré deux fois, à 1 mois d'intervalle. Mode d'administration : Retirer le tube de STRONGHOLD de sa plaquette de protection. En tenant le tube bien droit, appuyer fermement sur son capuchon pour perforer son opercule de protection, puis enlever le capuchon. Ecarter les poils de l'animal afin de libérer une petite zone de peau nue à l'abaxiale du cou, en avant des omoplates. Placer alors le bout du tube directement sur la zone de peau ainsi mise à nu, sans effectuer de massage. Presser alors fortement le tube pour le vider totalement de son contenu sur la surface de la peau, en un seul point d'application. Éviter tout contact du produit avec vos doigts. **CONTRE-INDICATIONS :** A ne pas administrer chez les animaux de moins de 6 semaines d'âge. Ne pas utiliser sur des chats atteints de maladies concomitantes, ou affaiblis et d'un poids insuffisant pour leur taille et leur âge. **EFFETS INDÉSIRABLES :** L'utilisation du produit chez le chat a été associée dans de rares cas à une alopecie modérée et transitoire au site d'application. Dans de très rares occasions une irritation locale et transitoire peut aussi être observée. Bien que cette perte de poils et cette irritation régressent le plus souvent spontanément, elles pourront faire l'objet, dans certaines circonstances, d'un traitement symptomatique. En de rares occasions, l'administration du médicament peut entraîner, temporairement et localement au site d'application, la formation d'une touffe de poils agglutinés et/ou l'apparition d'une zone donnant l'impression d'avoir été talquée. Ce phénomène est normal et disparaît dans les 24 heures suivant l'administration du médicament. Il n'affecte ni l'efficacité ni l'innocuité du médicament. Exceptionnellement, comme avec les autres lactones macrocycliques, des signes neurologiques réversibles, dont des convulsions, ont été observés après l'utilisation de ce produit.

Zoetis Belgium S.A.
Mercuriusstraat 20
1930 Zaventem
www.zoetis.be

zoetis™

Création de la Section Assistant Vétérinaire

Avant toute chose, qu'en est-il de la fonction d'assistant vétérinaire ?

Faisons le point sur la situation chez nos voisins.

Dans les pays anglo-saxons, que ce soit Outre-Manche ou carrément Outre-Atlantique, l'assistant vétérinaire est une personne à qui le vétérinaire délègue énormément de tâches. Au point que certains assistants se spécialisent en anesthésie, secrétariat ou encore chirurgie. Et qu'un seul vétérinaire peut alors se retrouver avec une pléiade d'assistants attitrés.

Plus près de chez nous, en France notamment, le métier est moins orienté spécialisations, on demande alors à l'assistant le savoir-faire d'un couteau-suisse.



Et qu'en est-il dans notre plat pays, la Belgique?

Pour beaucoup, l'assistant vétérinaire est encore un concept plus que nébuleux... c'est pourquoi nous vous proposons un récapitulatif de ses activités :

L'assistant vétérinaire peut remplir une double fonction : il

est à la fois secrétaire du vétérinaire et aide-soignant pour les animaux.

Celui-ci répond au téléphone et prend les rendez-vous, il peut gérer le planning du vétérinaire et organiser ses visites, assurer une tâche administrative en préparant les dossiers, en établissant les factures ou actes d'honoraires ainsi que gérer les stocks.

Il accueille les clients, a des contacts avec des services administratifs et des représentants de produits pour animaux, délivre les produits prescrits par le vétérinaire, prépare et commande du matériel médical et des produits, entretient les locaux pour en garantir l'hygiène et la sécurité.

L'assistant accompagne le vétérinaire dans les soins donnés aux animaux. Il maintient l'animal durant la consultation et assiste le vétérinaire pendant l'opération chirurgicale.

Il s'occupe aussi des animaux placés en clinique : il les prépare, surveille leur réveil, les nourrit, assure leur entretien, leur administre, selon les instructions du praticien, les médicaments nécessaires. Il prépare, range et nettoie le matériel, les instruments et les accessoires.

Il connaît les animaux, les techniques de contention et les instruments opératoires qu'il est amené à utiliser.

Polyvalent et relativement autonome, l'assistant vétérinaire exerce un métier à la fois technique et relationnel.

Il travaille en équipe et suit les indications qu'on lui donne.

L'assistant vétérinaire représente donc un gain de temps pour le vétérinaire et une meilleure qualité de travail pour celui-ci.

L'assistant vétérinaire n'est pas un apprenti vétérinaire qui viendra empiéter sur les prérogatives du praticien. Il est un collaborateur intelligent, attentif qui pourra anticiper ses besoins, et répondre à ses attentes / demandes. L'assistant sert de passerelle entre les propriétaires et le vétérinaire, il est la connexion, parfois nécessaire, entre les deux mondes.

Et si le vétérinaire s'accordait un peu de répit de temps à autres... retournait à sa famille, à ses loisirs,... et si... il délèguait!

Il pourrait alors se consacrer pleinement à son activité première, l'art vétérinaire.

Revenons à présent à l'intitulé de cet article, la création de la Section Assistant Vétérinaire.

C'est en mai 2013 que la section Assistant Vétérinaire de l'UPV a vu le jour. Section cadette de l'UPV, c'est grâce

au soutien de nos aînés que nous avons pu démarrer nos activités.

Plusieurs actions ont déjà été menées :

- Réalisation et distribution d'un questionnaire afin de savoir quelles sont les attentes des vétérinaires.
- Réalisation d'un folder informatif.
- Démarche d'information auprès des étudiants assistants de promotion sociale de Fléron.
- Présence à la JPV (Journée Pluridisciplinaire Vétérinaire) le 27 septembre 2013.
- Présence au salon Veterinexpo les 21, 22 et 23 novembre 2013 sur le stand de l'UPV.
- Présence au salon Zanimoo qui s'est tenu le week-end du 1^{er} et 2 mars 2014.



Différentes filières et écoles existent afin de se former au métier d'assistant vétérinaire en Belgique :

- L'enseignement secondaire

Institut Maria Goretti

Rue Renory, 101 – 4031 Angleur

Tel : 04/344 97 47 - Fax : 04/344 97 40 -

Mail : institut.mariagoretti@teledisnet.be

Site : www.mariagoretti.be

Institut Sainte-Ursule

Rue de Bruxelles, 76-78 – 5000 Namur

Tel : 081/25 10 50 - Fax : 081/25 10 76 -

Mail : directionsecondaire@isu.be

Site : www.isu.be

- L'enseignement supérieur

Haute Ecole Louvain en Hainaut – HELHa

Rue de Bruxelles, 99/101 - 6220 Fleurus

Tel : 071/81 15 89 - Fax : 071/81 53 64

Site : www.helha.be

- L'enseignement de promotion sociale

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française

Rue de Boussu, 84 - 7370 Dour

Tel : 065/65 24 47 – Fax : 065/65 51 64 –

Mail : iepscf.dour@belqacom.net

Site : www.iepscf.dour.be

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue Charles Delière, 11 - 4620 Fléron

Tel : 04/366 66 77 – Fax : 04/366 66 78 –

Mail : secretariat.chenee@promotion-sociale.be

Site : www.promotion-sociale.be

Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française

Place de l'École des Cadets 6 - 5000 NAMUR Tél :

081/22.29.03 – 22.92.39 - Fax : 081/23.06.82

E-mail : direction@iepscf-namur.be ou info@iepscf-namur.be

Site : <http://www.iepscf-namur.be>

- Les cours par correspondance

Centre de formation à distance

4 Quai au bois de construction – 1000 Bruxelles

Tél : +32 2 229 33 33

Site : www.formationadistance.be

- Plan de Formation-Insertion chez le vétérinaire contrôlé et subventionné par le Forem

Site : <https://www.leforem.be/entreprises/aides/formation/pfi.html>

Il s'agit d'une liste non exhaustive des différentes formations. Ces filières seront détaillées dans un prochain article.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : av@upv.be .

Pour la Section A
Valérie Madaj, Aurore Désert,
Natacha Beukelaers



Anticiper l'agrément ?

Bonjour,

J'ai eu dernièrement une conversation au sujet du «long» délai pour obtenir l'agrément à la sortie des études. En effet j'aimerais m'installer en juillet si tout se passe bien et je me rends compte que, pour bénéficier de l'autorisation de détention de stock de médicaments à usage vétérinaire ainsi que l'autorisation d'être vétérinaire sanitaire dans d'éventuelles exploitations, il faut être agréé.

On m'a signalé que l'UPV « jeunes » était sur le dossier, qu'en est-il ?

En effet, la ministre ayant notre agrément dans ses fonctions nous donnera-t-elle des allocations compensatrices liées au fait de nous empêcher ou plus tôt de ne pas nous permettre de travailler ? Penses-tu qu'il n'est pas possible d'obtenir une dérogation ou un éventuel agrément provisoire durant la période d'attente inhérente aux vacances annuelles des fonctionnaires ? Aurais-tu plus d'informations à ce sujet ? Ne pourrait-on pas profiter des promesses de campagnes électorales pour réclamer un éventuel assouplissement de cette réglementation ou un éventuel aménagement nous permettant de nous faire agréer dès la remise du diplôme tant attendu.

Dans l'attente d'informations concernant mes différentes questions et inquiétudes, reçois mes salutations distinguées.

ChC

Bonjour,

A l'heure actuelle, si ton quotidien de vétérinaire nécessite l'agrément, il est impossible légalement de s'installer seul les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme et, même pire, de faire un remplacement seul si on doit signer des documents ou bien pratiquer des actes qui nécessitent d'être agréé !!!

Or l'agrément est nécessaire dans bien des situations (rurale : tuberculination d'achat d'un bovin, contrat d'épidémiosurveillance, ... // canine : vaccin rage, ...) Attention aux seniors qui te diront «t'inquiète pas» ! En l'absence d'agrément, il n'y a pour l'heure aucune dérogation de prêter serment pour cette période d'attente.

Ni aucune compensation financière prévue face à l'impossibilité de travailler seul (à son compte ou en remplacement ou en renfort ... mais seul car certaines signatures/actes impossibles) pendant 3 mois.

Où en est la section jeunes de l'UPV ?

(section jeunes de l'UPV = des jeunes vétérinaires en activité qui font ça sur leur temps libre)

> Mail envoyé au SPF chargé d'organiser la prestation de serment : aucune réponse.

> Prises de contact à venir avec Ordre/SPF/FMV pour améliorer l'organisation et réduire les délais de la chronologie des démarches administratives pour le jeune diplômé.

Profiter des élections pour demander des choses : si une adaptation de textes de loi doit être faite, cela prendra du temps et ne te concernera sûrement pas.

Le SPF n'a pas l'air très préoccupé de ce problème jamais soulevé auparavant (chaque année, de jeunes confrères pratiquent dans l'illégalité en attendant d'être agréés).

Tu ne pourras pas, même si par magie l'agrément est accéléré, être en ordre de TVA / UCM / n° de dépôt / ... pour le 15 juillet car il y a une suite d'événements obligatoires (un papier est nécessaire pour obtenir le suivant...).

Nous tiendrons informés les GMV3 d'avancées dans ce dossier,

Au plus tard lors du séminaire initiatique en juin.

Bien à toi,

Pascal

Liste des races de chiens et passeports

Je me permets de vous transmettre ma réaction quant au listing proposé par le SPF.

Je suis allé sur leur site, mais n'ai pas trouvé la possibilité de leur transmettre cette réaction; merci de me relayer auprès d'eux.

Le listing proposé est d'une complexité incroyable: pas d'ordre alphabétique, pas de liste par langue, tout est mélangé: merci beaucoup aux fonctionnaires qui nous ont pondu cette incohérence.

En plus, il y a certainement des races qui ne sont pas reprises: elles seront donc des «croisées quelque chose...»

Le listing français pratique au moins par une liste alphabétique et non par numéro.

Autre point qui concerne les chiens importés et détenteur d'un passeport de leur pays d'origine: pour chaque inscription sur l'ABIEC, je dispose d'un passeport délivré avec la fiche d'identification, passeport qui ne sera pas utilisé, puisque le chien en a déjà un.



Le mois de l'hygiène dentaire un succès record grâce à vous !

Vous avez été plus de 2.200 vétérinaires à participer en mars dernier à la 9^e édition du Mois de l'Hygiène Dentaire organisé en partenariat avec l'Union Professionnelle Vétérinaire. Merci, une fois de plus, vous êtes formidables. Continuons à agir ensemble pour garder les chiens en bonne santé.



Pourquoi la sensibilisation est-elle primordiale ?

4 chiens sur 5 de plus de 3 ans souffrent de problèmes bucco-dentaires qui peuvent affecter leur santé. C'est pourquoi chaque année en mars, Pedigree® invite les propriétaires de chien à faire contrôler la dentition de leur compagnon à quatre pattes chez les vétérinaires participants.



Qu'en pensent vos confrères vétérinaires ?

- 94% connaissent le Mois de l'Hygiène Dentaire
- 92% sont satisfaits de leur participation à l'événement
- 70% recommandent Pedigree® DentaStix® à leurs clients
- 67% mentionnent spontanément Pedigree® DentaStix® pour la prévention des problèmes dentaires canins

(Etude GFK auprès de 270 vétérinaires belges en novembre 2012)



Pedigree



www.upv.be



Que faire de tous ces passeports qui s'accumulent? N'est-ce pas du gaspillage, de la pollution purement administrative? Pourriez-vous les remettre en circulation? Ne pourrions-nous pas commander des fiches d'identification, sans passeport ?

Tout le monde y gagnerait. Pour votre info, je dois avoir «en stock» plus de 600 passeports; et j'imagine que je ne suis pas le seul...

Merci de m'avoir lu et en espérant une évolution de ces situations...
Bien à vous.

EB

Un petit coup de pouce contre l'AIE

Dans le cadre de son travail de fin d'étude, notre future Consoeur Marie-France Baps demande notre participation à son enquête sur les aspects épidémiologiques de l'anémie infectieuse équine.

Son questionnaire destiné aux vétérinaires praticiens devrait permettre d'évaluer le diagnostic et les moyens de lutte contre cette maladie à déclaration obligatoire. Les observations faites par les praticiens sur le terrain et leurs avis sur une éventuelle évolution de la réglementation l'intéressent particulièrement.

La réponse au questionnaire ne prend que quelques minutes et restera totalement anonyme. Les résultats de son enquête et son TFE pourront être communiqués aux Consoeurs et Confrères ayant participé à l'enquête.

<https://docs.google.com/forms/d/1DJa2covRYHmqJawatgOFnWRSe3kUt7BItwFHmkqL8/edit>

Le taux de réponses étant actuellement insuffisant, nous nous permettons d'encourager une fois encore votre collaboration active,

*Marie-France Baps,
étudiante en dernière année de médecine vétérinaire
à l'Université de Liège.
Dr Pierre Paindaveine,
président de la section équine de l'UPV.*



Pessimisme ? réalisme ? qu'en pensez-vous ?

Mon Très Cher (Con)Frère Marcel,

Tu auras beau proclamer autant de « mildju !! » que tu veux, ainsi que tu le fais en signant ton éditorial dans le numéro d'octobre-novembre 2013 de Veterinaria, je crains que ce soit de peu d'efficacité devant la vague qui entraîne la dépréciation progressive de notre profession.

Dans le domaine de la santé publique, nous nous laissons entraîner par la pensée politiquement correcte qui fait fi de tous arguments raisonnables et de toute modération. Cela nous procure tellement d'emplois qui seraient mis en danger par l'exposé et la mise en place de mesures ciblées scientifiquement justifiées.

Dans le domaine des animaux de compagnie, y compris les chevaux, nous participons à une escalade qui ignore les problèmes graves que connaissent les humains pour faire place à une sacralisation de ces compagnons qui ne justifient, beaucoup trop fréquemment, que l'égoïsme et/ou la misère morale de leurs propriétaires. Nous cédon à la possibilité de gagner de l'argent facile face à un public ignorant, au mépris de la juste mesure et, souvent, de la rigueur qu'on est en droit d'attendre de diplômés universitaires.

Mais c'est dans le domaine des animaux de rente que la situation se trouve la plus dégradée.

A force de nous être tus, ou insuffisamment exprimés, au cours de toutes les campagnes depuis la lutte contre la tuberculose, puis la brucellose, puis l'encéphalite bovine spongiforme, puis l'IBR, nous avons vu notre statut progressivement laminé. De même, la lutte contre l'utilisation abusive d'hormones, la gestion du scandale de la dioxine, les campagnes de lutte contre les gripes aviaires et autres ont vu notre responsabilité chaque fois publiquement engagée alors que notre profession n'y avait joué aucun rôle et, surtout, n'en avait pas tiré un quelconque profit.

Dans ce domaine particulièrement, nous nous trouvons soumis aux ukases de l'AFSCA qui trop souvent nous considère responsables de ce qui ne va pas mais s'approprie les mérites de tout ce qui s'améliore. Je crains que notre timidité à contrecarrer ses décisions arbitraires trouve justifications dans l'espoir qu'elle élabore un barrage censé nous protéger des dérives que vous décrivez dans votre éditorial. Alors que cette institution qui jouit du privilège unique de définir les normes, de les faire appliquer ET, EN MEME TEMPS, d'appliquer les sanctions constitue



chaque jour une entrave à l'exercice libéral et responsable de notre activité sur le terrain.

Parce que, Mon Très Cher (Con)Frère Marcel, il faut être bien naïf, ou aveugle, ou particulièrement optimiste pour ne pas voir que toutes ces mesures cumulées n'ont pas empêché la dégradation lente mais progressive des vétérinaires indépendants.

Bien entendu, je pourrais m'étendre sur mes observations et réflexions à propos de chacune des situations que je dénonce. Surtout qu'il m'arrive d'entendre des réactions du même ordre de la bouche de confrères que je rencontre individuellement. Mais je crains que ce soit devenu inutile. Car ma profession semble avoir renoncé au rôle d'expert lié naturellement à la qualité de la formation que nous avons reçue, probablement animée par le vain espoir de bénéficier un jour des avantages accordés aux apôtres de la pensée dominante et du politiquement correct.

Je sais que le monde a changé et que notre profession ne peut plus s'exprimer comme avant que surviennent tous les événements qui ont dégradé son image. Mais permet-moi de penser qu'elle a souvent manqué les occasions de réagir alors qu'il s'agissait de domaines où elle était compétente. Ce furent chaque fois des opportunités de « reprendre la main » que nous avons ratées.

En dépit de ce qui précède, accepte de recevoir, Cher Président, l'expression de mes Vœux pour que 2014 soit pour toi une Bonne Année et que tu me procures encore de bonnes et nombreuses raisons de rester membre de notre Union Professionnelle Vétérinaire.

MB



SEMINTRA® Telmisartan 4 mg/ml Indication Réduction de la protéinurie associée à l'insuffisance rénale chronique (IRC) chez le chat. Posologie Voie orale. La dose recommandée est de 1 mg de telmisartan par kg de poids corporel (0,25 ml par kg) une fois par jour, à l'aide de la seringue (graduée en kilogrammes de poids corporel). Après administration, refermez hermétiquement le flacon avec le bouchon. Semintra est une solution orale et est bien accepté par la plupart des chats. Contre-indications Ne pas utiliser durant la gestation ou la lactation. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Semintra
LA SOLUTION

Pas évalué chez les chats de moins de 6 mois. Effets indésirables Les signes gastro-intestinaux légers et transitoires suivants ont été observés rarement dans une étude clinique: régurgitation légère et intermittente, vomissement, diarrhée ou selles molles. Des élévations des enzymes hépatiques ont été très rarement observées et les valeurs sont revenues à la normale dans les quelques jours suivant l'arrêt du traitement. Les effets attribuables à l'activité pharmacologique du produit observés à la dose de traitement recommandée comprenaient des baisses de pression sanguine et des diminutions de la numération érythrocytaire. Distributeur SCS Boehringer Ingelheim Comm.V. Sur ordonnance vétérinaire.

E.R.: E. Dhaeck - 2014/007



UNION PROFESSIONNELLE VÉTÉRINAIRE
Association sans but lucratif

rue des Frères Grisleins 11 □ 1400 Nivelles

A l'aube des prochaines élections, vos mandataires ont interpellé les partis politiques francophones. Nous ne manquerons pas de vous faire part de leurs réactions, que nous souhaitons en temps utile.

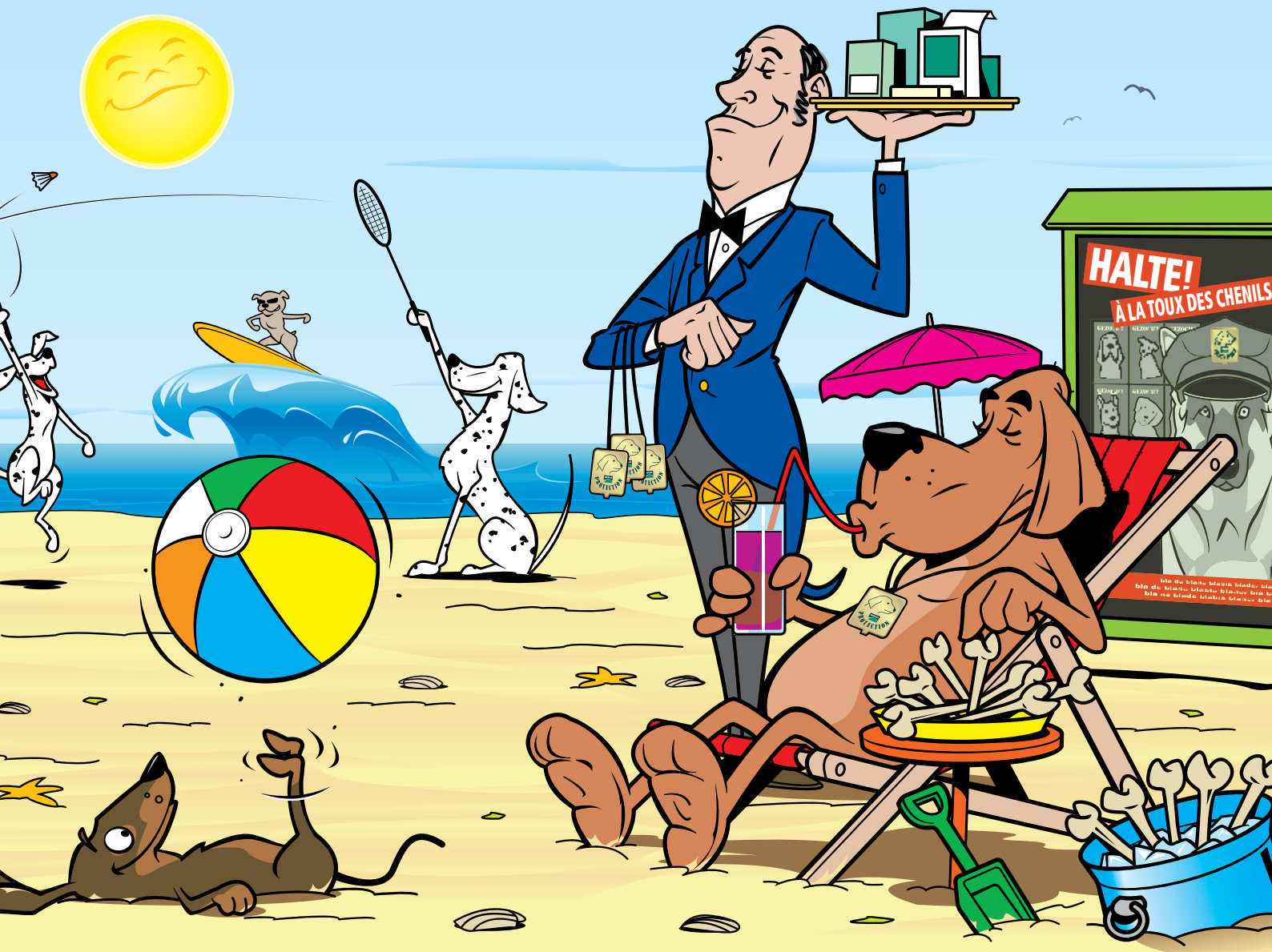
Nivelles, le 07 avril 14

Madame, Monsieur,

concerne : votre programme politique pour la mandature à venir

A l'aube d'une nouvelle législature régionale, les médecins vétérinaires représentés par l'Union Professionnelle Vétérinaire, unique organe syndical des vétérinaires francophones de Belgique, désirent vous faire part de leurs inquiétudes et de leurs attentes.

- notre réseau d'épidémiosurveillance risque d'être débordé dans les années à venir**
 - par le manque de praticiens ruraux, démotivés par la modicité de leurs revenus et les entraves croissante à leur exercice ; certains intervenants verraient d'un bon œil le découplage de la prescription et de la distribution des médicaments vétérinaires, mais ce serait le coup de grâce pour de nombreuses vocations (veuillez examiner l'avis ci-joint du Dr Vallat, Directeur de l'Office International des Epizooties)
 - par la modicité de la rémunération des vacations officielles, qui attend une revalorisation depuis des années, de l'avis même de nos partenaires de la fonction publique, qui déplorent le manque de moyens mis à leur disposition
 - par la réémergence de zoonoses anciennes (leptospirose, tuberculose, verminoses, teigne, gale, rage,...) ou l'émergence d'épizooties exotiques (borréliose, grippe aviaire, FCO, Schmallenberg...) ; les échanges internationaux (tourisme, commerce, ...) nous mettent à l'avant-garde de la diffusion d'éventuelles épidémies et la mode actuelle des NACs (Nouveaux Animaux de Compagnie) amplifie cette propagation d'agents pathogènes exotiques ; d'ailleurs, la commission européenne a lancé en 2008 une campagne de sensibilisation sur le thème "One World, One Health" et il serait opportun que nos hommes et femmes politiques s'intéressent à ce dossier
- l'émergence des antibiorésistances sera un défi majeur dans les années à venir, comme le confirment les analyses des instances internationales**
 - à ce sujet, il est désolant que les travaux de l'AMCRA (*Antimicrobial Consumption and Resistance in Animals*, asbl), mandatée par notamment par l'AFSCA, et une décision récente des autorités responsables, tiennent si peu compte des mises en garde des praticiens de terrain, des environnementalistes et de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé ; en effet, plutôt que de soutenir les efforts des praticiens traitants à l'encontre de certains grands groupes agro-alimentaires dans un usage responsable des antibiotiques, l'utilisation croissante d'oxyde de zinc dans la ration alimentaire porcine leur semble une voie privilégiée pour stimuler l'immunité des porcelets ; quant à la contamination des sols par l'épandage de lisiers pollués, "on y pensera plus tard", comme l'admettent les services agronomiques de l'état danois, grands promoteurs de ce traitement de choc
 - une seconde voie préconisée par l'AMCRA nous semble téméraire, responsabilisant de plus en plus les éleveurs dans l'administration des antibiotiques à leur cheptel ; ce recours activera sans aucun doute l'automédication dans les élevages, qui n'ont déjà que l'embarras du choix devant le grand marché Internautique



PNEUMODOG® n'abandonne pas les chiens à leur sort!

L'été est à nos portes. Cependant, de nombreux chiens passeront leurs « vacances d'été » dans une pension pour animaux. Une vaccination efficace contre la toux des chenils est donc généralement requise et souhaitable.

PNEUMODOG est le seul vaccin injectable contre la toux des chenils, et incapable de se disséminer. La vaccination peut en outre être pratiquée de manière simple, rapide et correcte, ce qui permet d'obtenir une immunité sûre et fiable. La sécurité exceptionnelle de PNEUMODOG est assurée par l'inactivation (mort) des composants Bordetella et Parainfluenza. **La dissémination de la bactérie vaccinale Bordetella et du virus vaccinal Parainfluenza dans les pensions pour animaux, aux autres animaux et éventuellement aux personnes immunodéficientes, est dès lors exclue après la vaccination avec PNEUMODOG.**

Vous n'abandonneriez tout de même pas les chiens à leur sort?



PNEUMODOG® UNE PROTECTION FIABLE ET SÛRE CONTRE LA TOUX DES CHENILS



3. **les praticiens en animaux de compagnie constatent que notre intervention est de plus en plus sollicitée à titre de consultants par les autorités communales :**
 - élevages incommodes (bruit, odeurs, effluents, ...) ou dangereux (chiens mordeurs ou aboyeurs, NACs ou Nouveaux Animaux de Compagnie tels que reptiles, ...), contrôle des identifications animales (chevaux, chiens, ...), conseil à la population lors d'épizooties critiques (blue tongue, grippe aviaire, ...), actions en faveur de l'environnement (contrôle des chats errants, soins aux animaux sauvages accidentés, protection des chauve-souris, des batraciens, de l'avifaune, ...), gestion d'espaces verts (pâturage extensif, animaux d'agrément, ...) ...
 - **une consultance vétérinaire communale doit être élaborée sans plus tarder**
4. **nombre de particuliers se lancent dans des formations sans avenir**
 - ils sont abusés par les annonces mensongères d'écoles autoproclamées de Dentistes Equins, d'Assistants Vétérinaires, de comportementalistes ... qui leur promettent une carrière lucrative au contact des animaux ; en réalité, une fois acquis un diplôme fallacieux et onéreux, ils découvrent qu'ils s'ouvrent à un exercice illégal sous couvert de formations empiriques
 - les plus honnêtes tentent de trouver un emploi salarié auprès de cabinets vétérinaires installés et subissent déconvenue sur déconvenue, le chiffre d'affaire modeste de ces derniers ne leur permettant pas d'étendre leur main-d'œuvre
 - les plus dangereux pratiquent leur marotte envers et contre tout, participant à un usage frauduleux de médicaments (avec la complicité éventuelle de "vétérinaires d'autoroute") et sans égard pour le bien-être animal
5. **la pléthore de vétérinaires diplômés dans nos universités met à mal leur formation pratique**
 - la bonne volonté et la compétence des enseignants chargés de l'encadrement de nos successeurs ne parviennent plus à faire face à l'afflux d'étudiants venus notamment de France, à tel point qu'ils admettent eux-mêmes les carences des "day one skills"
 - la masse de matières à assimiler a gonflé de façon démesurée au fil du temps et des progrès technologiques (imagerie médicale, kits d'analyses sur le terrain, techniques d'exploration biologique, ...)
 - pour compléter ces lacunes, nous préconisons des stages "post-diplômes" par secteur d'activité (animaux de compagnie, animaux de rente, laboratoires, ...)

Notre association regroupe tous les créneaux d'activités de la profession (praticiens ruraux et praticiens en animaux de compagnie, inséminateurs et transplantateurs, experts, chercheurs, hygiénistes, consultants, industriels, fonctionnaires, environnementalistes ...). Plus de 800 professionnels mettent leur réseau de relations et d'expertises à la disposition du monde politique afin de vous aider à trancher les débats évoqués ci-dessus.

Non contents de vous énumérer nos appréhensions, nous désirons vous proposer des solutions réalistes inspirées par nos groupes de travail pluridisciplinaires.

Nous serions heureux de diffuser vos réactions à la présente auprès de nos Confrères et Consoeurs en temps utile via nos canaux d'information professionnelle.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et notamment la communication de dossiers afférents aux thèmes en question.

Nous vous remercions pour votre intérêt et vous prions, Madame, Monsieur, d'accepter nos salutations dévouées,

pour l'UPV,

Dr Marcel Renard, Président.





Les annales de Médecine Vétérinaire en ligne

Comme nous l'avons annoncé voici bien longtemps, les Annales ne se sont pas évanouies, mais existent toujours *on line* et voici le sommaire de l'avant-dernier numéro (AMV 157 (1) – 2013).

1. La virothérapie oncolytique médiée par le virus de la myxomatose.

KRYGIER D., GILLET L., MARLIER D. Ann. Méd. Vét., 2013, 157, 5-14.

Résumé : Le virus de la myxomatose est un poxvirus du genre *Leporipoxvirus* qui induit une pathologie spécifique, la myxomatose, chez le lapin européen (*Oryctolagus cuniculus*). Ce virus a la particularité d'être non pathogène pour les autres espèces de vertébrés y compris l'homme. Le virus de la myxomatose (MYXV) présente aussi, de manière inattendue, un tropisme pour les cellules cancéreuses humaines *in vitro* ainsi qu'un potentiel oncolytique *in vivo*. La tolérance de ces cellules au MYXV est intimement liée au niveau intracellulaire d'Akt phosphorylée. Cette enzyme, est une serine/thréonine protéine kinase qui joue un rôle essentiel dans de nombreux processus cellulaires et fait partie de la voie de signalisation PI3k/Akt/mTOR (*mammalian target of rapamycin*), fréquemment amplifiée par l'oncogénèse. La protéine virale à répétitions ankyrines, M-T5, interagit avec Akt ce qui module le tropisme du MYXV pour les cellules tumorales humaines. Un régulateur de la croissance cellulaire et du métabolisme situé en aval d'Akt, mTOR, est spécifiquement inhibé par la rapamycine. Ainsi, l'utilisation de la rapamycine en combinaison avec le MYXV permet d'augmenter la concentration d'Akt phosphorylée, et par conséquent, d'amplifier l'oncolyse. Un meilleur contrôle chimique de la voie de signalisation d'Akt ou de la modification génétique de son génome constituera une étape décisive pour que le MYXV devienne l'un des nouveaux traitements des cancers chez l'homme.

2. Résistances aux fluoroquinolones : la situation actuelle.

MUYLAERT A., MAINIL J.G. Ann. Méd. Vét., 2013, 157, 15-26.

Résumé : Au terme de six décennies d'utilisation des antimicrobiens, les bactéries pathogènes humaines et animales ont atteint des niveaux alarmants de résistance vis-à-vis de nombreux antibiotiques. Les fluoroquinolones, antibiotiques dont l'usage en derniers recours tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire aurait dû être privilégié, n'ont d'ailleurs pas été épargnées par ce phénomène. Deux mécanismes chromosomiques sont responsables des résistances cliniques aux fluoroquinolones : l'accumulation de mutations au sein des gènes qui codent pour l'ADN gyrase et l'atopoisomérase IV, et la diminution

de leur concentration intracellulaire par une augmentation de l'activité de pompes à efflux et/ou la diminution de la perméabilité membranaire. Depuis quelques années, des souches sont apparues, qui présentent des niveaux sub-cliniques de résistance médiée par des gènes à localisation plasmidique nommé PMQR pour « *Plasmid-mediated quinolone resistance* ». Ces mécanismes PMQR ne confèrent pas seulement des niveaux sub-cliniques de résistances, mais ils augmentent également la probabilité d'émergence de souches cliniquement résistantes en présence de niveaux thérapeutiques en fluoroquinolone. Cette revue de la littérature envisagera une description des mécanismes chromosomiques et plasmidiques de résistance aux fluoroquinolones et abordera l'épidémiologie de ces phénomènes.

3. Critères d'appréciation et facteurs de variation des caractéristiques de la carcasse et de qualité de la viande bovine.

SALIFOU C.F.A., YOUSAO A.K.I., AHOUNOU G.S., TOUGAN P.U., FAROUGOU S., MENSAH G.A., CLINQUART A. Ann. Méd. Vét., 2013, 157, 27-44.

Résumé : La qualité de la viande est une notion extrêmement variable et évolutive à l'image de la transformation depuis l'animal vivant jusqu'à la carcasse puis la viande. Cet article passe en revue d'une part les critères d'appréciation subjective c'est-à-dire ceux qui varient selon le comportement et les préférences du consommateur et d'autre part les critères d'appréciation objective de la qualité de la carcasse et de la viande bovine. Pour ce qui concerne la qualité de la carcasse, ceux-ci sont principalement le poids, le classement (conformation et état d'engraissement), la composition, le rendement d'abattage et la teneur en viande de la carcasse. Enfin, la composition du muscle, les caractéristiques organoleptiques et technologiques permettant d'apprécier la qualité de la viande bovine sont présentées et discutées.

4. Trachéotomie temporaire chez le cheval.

GABRIEL A., HONTOIR F., VAN GALEN G., VERWILGHEN V., CARSTANJEN C. Ann. Méd. Vét., 2013, 157, 45-51.

Résumé : Le terme trachéotomie signifie l'incision de la trachée dans le but d'y accéder ou de court-circuiter les cavités nasales, le larynx et la partie crâniale de la trachée afin de faciliter le passage de l'air. La trachéotomie est souvent réalisée en tant que procédure d'urgence dans des conditions difficiles. Cet article décrit dans un premier temps l'anatomie, l'histologie et l'examen clinique de la trachée. Dans un second temps, il aborde les indications pour la trachéotomie temporaire, la technique chirurgicale ainsi que les risques associés.

5. L'insuffisance mitrale chez le cheval : revue de la littérature et comparaison avec la pathologie chez l'homme et chez le chien.

AL-HAIDAR A., LEROUX A., AMORY H. Ann. Méd. Vét., 2013, 157, 52-68.

Résumé : L'insuffisance mitrale (IM) est l'une des pathologies cardiaques les plus fréquemment rencontrées dans l'espèce équine. C'est, en outre, la pathologie valvulaire qui présente le plus de risque d'entraver les performances sportives, et d'évoluer en insuffisance cardiaque congestive (ICC), ce qui peut mettre en jeu la vie de l'animal affecté.

Le diagnostic clinique de l'IM dépend beaucoup l'expertise du vétérinaire en cardiologie et repose en grande partie sur l'auscultation cardiaque. Dans tous les cas, la confirmation du diagnostic et la gradation de la sévérité de la pathologie nécessite la réalisation d'une échocar-

diographie Doppler. La mise en évidence de signes de surcharge volumique du ventricule et/ou de l'oreillette gauche, d'un flux régurgitant important, d'une hypertension artérielle pulmonaire ou de dysrythmies significatives à l'échocardiographie est essentielle. Ces éléments constituent en effet des facteurs de pronostic défavorable. Ce dernier est aggravé si l'animal affecté présente de plus des signes cliniques d'ICC. D'autres paramètres échocardiographiques sont utilisés chez l'homme ou le chien pour déterminer la sévérité de l'IM mais n'ont pas été validés chez le cheval.

Le traitement de l'IM dans l'espèce équine est symptomatique et dirigé contre le développement de l'ICC. De nombreux médicaments utilisés chez l'homme ou le chien ont une utilisation limitée chez le cheval en raison de leur coût prohibitif et/ou d'un manque de données quant à leur pharmacocinétique ou leur d'efficacité.

■

Lu pour vous



Anatomie et physiologie du sabot du cheval

par Philippe Vanschepdael

Bien qu'abondamment illustré par 95 photographies et 42 schémas couleur, cette publication de 135 pages au format A4 éditée par Les Compagnons maréchaux-ferrants du Devoir et du Tour de France n'est pas qu'un livre d'images. Son auteur, Philippe Vanschepdael, est bien connu des étudiants et vétérinaires qui ont fréquenté la clinique chirurgicale équine du Sart Tilman. C'est notamment lui qui, avec le Professeur Serteyn, a mis au point la ferrure Equi+ qui est couramment appliquée pour soulager de nombreuses situations difficiles.

Se basant sur la terminologie officielle actuelle en latin et sur les termes anciens en français, l'ouvrage commence par décrire avec énormément de précision l'anatomie de la boîte cornée et de son contenu. Il poursuit par l'étude physiologique des fonctions trophiques et mécaniques du derme et de ses hypodermes, pour terminer par des notions très complètes sur le réseau sanguin et la microcirculation à l'intérieur du sabot.

Nul doute que cet ouvrage, comme les suivants, éveillera l'intérêt de tous les praticiens soucieux de préserver ou de rétablir l'intégrité de cet organe essentiel qui trouble si souvent la quiétude des amateurs d'équitation, toutes disciplines confondues.

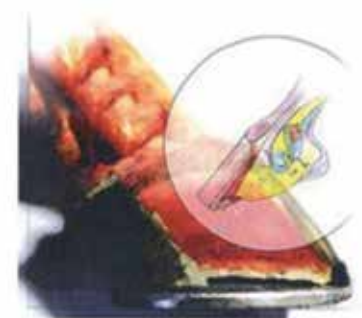
Dr Michel BRASSINNE
Libramont, mars 2014

135 pages
ISBN 10 : 2901362907
ISBN 13 : 978901362906



LES COMPAGNONS DU DEVOIR

**ANATOMIE
ET PHYSIOLOGIE
DU SABOT DU CHEVAL**



PAR PHILIPPE VANSCHEPDAEL
ET LES COMPAGNONS MARÉCHAUX-FERRANTS
DU DEVOIR



Choisissez Tylan200 comme traitement de base et remportez la victoire contre les mammites à Gram + !



- Atteint rapidement et à forte concentration la mamelle et le lait²
- Actif contre *Staphylococcus aureus* (incluant les souches productrices de β -lactamase) et *Streptococcus uberis*
- Pénètre dans les cellules phagocytaires et tue les bactéries cachées à l'intérieur¹



Tylan200 : Le bon choix au bon moment

Avec Tylan200, vous choisissez un traitement parentéral ciblé pour les mammites à Gram +, incluant les souches résistantes à la pénicilline. Tylan200 atteint rapidement la mamelle² et se concentre dans le tissu infecté³. Ceci est primordial pour combattre les mammites causées par des bactéries invasives telles que *Staphylococcus aureus* et *Streptococcus uberis*.

Références

1. Chamberland, 1993. Université Laval, Canada, Elanco Report
2. Ziv G, Sulman FG. (1973) Serum and milk concentrations of spectinomycin and tylosin in cows and ewes. Am J Vet Res. Mar; 34(3):329-33.
3. Bovine Respiratory Disease Source Book for the Veterinary Surgeon 1996: Page 46, table 1.

Contactez votre déléguée pour plus d'informations :

Olivia Leruth

+32(0)477 41 20 35

leruth_olivia@elanco.com



pharma.be animal health appelle à un usage rationnel des antibiotiques. Utilisez ces derniers avec précaution en suivant la notice.

Tylan Dénomination: Tylan 200 - 200 mg/ml - Solution injectable pour bœufs, veaux et porcs. **Principe actif:** Tylosinum (tylosin liquid base) 200 mg/ml. **Espèces cibles :** Bœuf, veau et porc. **Indications:** Traitement des infections chez les bovins, les veaux et les porcs provoquées par des germes sensibles à la tylosine, en tenant compte des propriétés pharmacocinétiques de l'antibiotique, des concentrations efficaces doivent être atteintes au niveau du site de l'infection. **Contre-indications:** Ne pas utiliser chez les poules et les dindes. L'injection intramusculaire chez ces espèces peut être fatal. Ne pas utiliser en même temps que d'autres macrolides ou lincosamides. **Effets indésirables:** Chez les porcs, on a pu constater très rarement des réactions telles qu'œdème de la muqueuse rectale et anale, diarrhée, érythème et prurit. Il suffit d'arrêter le traitement pour éliminer tous ces troubles sans complications. **Temps d'attente:** *Viande et abats bœuf et veau:* 28 jours - *Viande et abats porc:* 8 jours - *Lait:* 4 jours. **Posologie et mode d'administration :** Afin de garantir une posologie correcte et d'éviter un sous-dosage, il convient de déterminer aussi précisément que possible le poids corporel. *Bœufs et veaux* 5 à 10 mg par kg de poids par jour, administrés par voie intramusculaire ou lentement, par voie intraveineuse. Le traitement doit être poursuivi pendant 24 heures après la disparition des symptômes mais ne doit pas dépasser 5 jours. Le volume maximal par site d'injection est de 15 ml. *Porcs* 5 à 10 mg par kg de poids par jour par voie intramusculaire. Le traitement doit être poursuivi pendant 24 heures après la disparition des symptômes, mais ne doit pas dépasser 3 jours. Le volume maximal par site d'injection est de 1,5 ml. **Reg.:** BE-V114161 **A usage vétérinaire - à ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire. Entreprise responsable:** Eli Lilly Benelux S.A., Division Elanco Animal Health, Markiesstraat 1, 1000 Brussel



La Besnoitiose maladie réémergente en Europe

Vanvinckenroye C.¹, Caron Y.², Losson B.²

1. NATAGRIWAL asbl
2. Département des maladies infectieuses et parasitaires

Faculté de Médecine Vétérinaire, ULg
Bvd de Colonster, 20, 4000, Liège
Mail : cvanvinckenroye@natagriwal.be

1) Introduction

La besnoitiose est une maladie parasitaire due à *Besnoitia besnoiti*. Ce protozoaire fait partie du groupe des coccidies (Apicomplexa, Sarcocystidae) comme *Neospora caninum* et *Toxoplasma gondii*. Son cycle nécessite un hôte intermédiaire et un hôte définitif. Les hôtes intermédiaires sont les ongulés sauvages et domestiques mais ce sont les bovins les plus sensibles à la maladie. Elle peut également toucher les chèvres et les chevaux mais sous une forme atténuée et par d'autres espèces de *Besnoitia*.

Cette maladie est peu connue notamment en ce qui concerne sa prévalence, l'épidémiologie, le cycle complet du parasite (l'hôte définitif n'est pas connu), et ses modes exacts de transmission.

2) Historique et situation en Europe

La besnoitiose existe depuis des siècles en Afrique, Asie, Amérique et en Europe. La maladie était présente et localisée dans certaines régions du Portugal, du nord de l'Espagne et dans le sud de la France mais depuis les années 90, la maladie se déplace vers le nord et l'ouest français (Jacquet *et al.*, 2010).

La besnoitiose est considérée, depuis 2010, comme maladie ré-émergente par l'EFSA (*European Food Safety Authority*). En effet, depuis une dizaine d'année, des cas de bovins atteints par le parasite ont été mis en évidence en Allemagne, en Suisse et en Italie (Cortes *et al.*, 2014). Au cours de l'année 2013, des nouveaux cas de besnoitiose ont été découverts en Hongrie et en Croatie, probablement suite à l'importation de bovins issus de régions endémiques en France (Hornok *et al.*, 2014).



En ce qui concerne la Belgique, l'ARSIA avait lancé lors de la campagne hivernale de 2012, plus de 5000 tests sérologiques pour dépister la besnoitiose bovine en Wallonie. Tous les tests ont été négatifs. On peut donc se poser des questions sur la situation actuelle en Belgique.

3) Transmission et facteurs de risques

La période de transmission maximale se situe entre juin et septembre. En effet, cette transmission peut se faire via des piqûres d'insectes comme les taons ou les stomoxes (*Stomox calcitrans*) et éventuellement par des insectes non piqueurs comme *Musca autumnalis* et *Musca domestica* puisque des tachyzoïtes (forme pathogène de l'agent) ont été retrouvés dans des sécrétions lacrymales de bovins (Cortes, 2005).

La transmission peut se faire également via des aiguilles à usage multiple (dans, ce cas la transmission du parasite sera aussi observée en hiver). Des hypothèses de transmission entre animaux via des contacts avec les muqueuses présentant des kystes à bradyzoïtes (forme latente non pathogène) (léchage, saillie) sont avancées mais non confirmées.

Quelle que soit la race, la maladie touche plus fréquemment des bovins entre 2 et 4 ans et est rarement observée chez des animaux de moins de 6 mois. Toutefois, les mâles sont plus susceptibles de développer la maladie clinique (Alvarez-Garcia, 2014). Même si certains signes cliniques sont pathognomoniques, les premiers symptômes sont très peu spécifiques. De plus, il semble que moins d'un tiers des animaux infectés développent des signes cliniques. Ainsi, l'introduction d'animaux sans signes cliniques et provenant de régions endémiques dans un troupeau sain représente un grand danger pour l'exploitation.

4) Le diagnostic

Les moyens de diagnostic doivent être développés et standardisés car la clinique de l'animal ne suffit pas pour mettre en évidence la maladie.

Les signes cliniques

La maladie se présente en 3 phases (voir tableau).

La période d'incubation de la maladie est d'une à deux semaines. Ensuite, vient la phase aiguë qui est très peu spécifique de la maladie. Les parasites se multiplient au niveau de l'endothélium vasculaire sous la forme tachyzoïte.

La 2^{ème} phase de la maladie est caractérisée par des gonflements et œdèmes de la tête, du cou, des membres et de la région basse du corps comme le scrotum chez le mâle. Les kystes (0,5 mm) contenant les bradyzoïtes se localisent préférentiellement dans le tissu conjonctif, les muqueuses et les tendons. La première et la deuxième phase durent une à deux semaines.



Les symptômes les plus spécifiques apparaissent 6 à 8 semaines après l'infection. Les symptômes les plus spécifiques sont l'apparition de kystes conjonctivaux dans la sclère de l'œil, l'apparition de nodules cutanés, l'épaississement et le plissement (sclérodermie « peau d'éléphant ») de la peau, de l'alopecie ainsi que l'inflammation des testicules qui peut conduire à l'infertilité transitoire, voire la stérilité du taureau.

LA BESNOITIOSE	Signes cliniques POSSIBLES	Remarques
1 ^{ère} phase de la maladie = phase aigue Une à 2 semaines post infection	<ul style="list-style-type: none"> - Fièvre (40°C) - Anorexie - tachycardie - Diminution état général et perte de poids - Signes respiratoires important si infestation sévère 	Due à la prolifération des tachyzoïtes provoquant des vasculites et des thromboses au niveau des capillaires et petites veines du derme, fascia, testicules et système respiratoire supérieur
2 ^{ème} phase de la maladie	<ul style="list-style-type: none"> - Œdèmes au niveau du cou et de la tête - Œdèmes des membres et région basse du corps (poitrail, scrotum) - Gonflement des ganglions superficiels et raideur des membres (jusqu'à la boiterie) - Œdèmes pulmonaires dans les cas sévères 	Il est très important de reconnaître cette phase parce que le traitement semble plus efficace avant la phase chronique. A ne pas confondre avec l'ehrlichiose (<i>Anaplasma phagocytophilum</i>), la FCO, les maladies respiratoires bovines
3 ^{ème} phase de la maladie = phase chronique 6 à 8 semaines post infection	<ul style="list-style-type: none"> - Nécrose et inflammation des testicules - Kystes (nodules blanchâtres de 0,5 mm) au niveau de la sclère oculaire de la muqueuse vaginale et nasale - Écoulement nasaux et oculaires purulents - Alopecie - Hyperkératose, hyperpigmentation, épaissement, durcissement et plissement de la peau - Séborrhée - Nodules sur la peau des membres, du dos et des oreilles - Escarres sur les mamelles 	Les symptômes les plus caractéristiques sont les kystes au niveau du blanc de l'œil et le plissement et épaissement de la peau (à ne pas confondre avec la gale et d'autres dermatoses puisqu'il peut y avoir des complications bactériennes suites aux kystes) Les kystes peuvent persister plusieurs années dans les différents tissus



Figure 3 : Epaissement et plissement de la peau.
Source : Gds Rhône-Alpes, 2011



Figure 4 : Alopecie et plissement de la peau ainsi qu'une orchite chronique sur la photo de droite.
Source : Hornok et al., 2014

C'est pourquoi Il est très important que tout animal acheté soit mis en quarantaine et observé attentivement. Si l'animal provient d'une région à risque, des tests sérologiques devraient être envoyés à l'ARSIA.

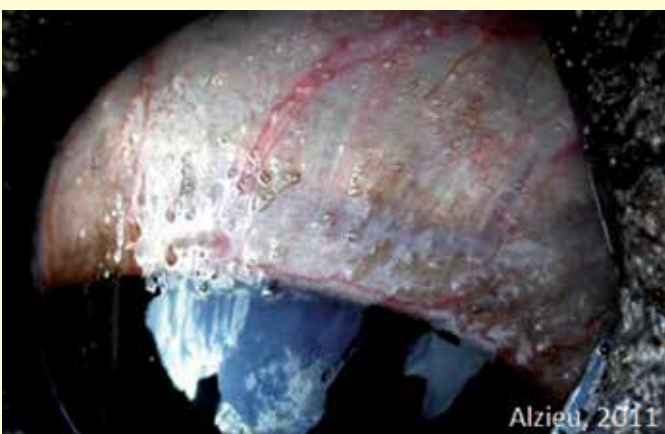


Figure 2 : présence de kystes blancs sur la sclère oculaire.
Source : JP Alzieu

Les tests indirects :

ELISA et IFAT sont deux moyens de diagnostic développés pour faciliter la détection des séropositifs sans manifestation clinique.

L'IFAT est considéré comme le test standard car les réactions croisées sont presque inexistantes (Cortes, 2014). L'ELISA est très utilisé lors d'analyses sur un nombre important d'échantillons, notamment lors de la campagne 2012 lancée par l'ARSIA (30 faux positifs sur 5036 analyses à l'ELISA, tous confirmés négatifs au western blot). Des auteurs rapportent une spécificité d'environ 87%





pour l'ELISA et 98% pour l'IFAT. En effet, l'ELISA manque encore de sensibilité et ceci est dû aux réactions croisées avec la néosporose et la toxoplasmose. L'idéal est de pouvoir le confirmer par d'autres méthodes ou de refaire un test sérologique 3 à 4 semaines après le premier pour éviter les faux négatifs dus aux infections récentes. Le western blot est une méthode de diagnostic de confirmation. Elle doit être en association avec d'autres tests à cause de ses réactions croisées, son prix et le temps nécessaire pour la réalisation du test.

Les tests directs :

La PCR en temps réel sur biopsie cutanée permet une détection précoce et permet d'avoir une information quantitative. Elle est conseillée lors de la phase aiguë de la maladie, lorsque les anticorps ne sont pas encore détectables. En effet, lors d'atteintes sub-cliniques, il se peut que la PCR soit négative si le nombre de kystes est faible. L'histopathologie sur biopsies cutanées peut être effectuée mais cette technique se fait uniquement sur une peau lésée. Cette méthode recherche les kystes à bradyzoïtes dans le derme et le tissu sous cutané.

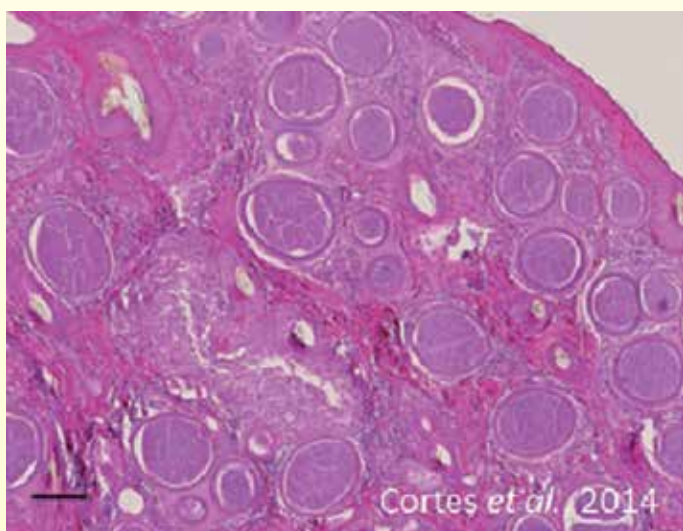


Figure 5 : double paroi des kystes à bradyzoïtes sur coupe histologique. Source : Cortes et al., 2014

5) Conséquences économiques

Bien que la mortalité soit faible (10%), les pertes économiques peuvent être importantes :

- Perte de poids
- Diminution de la production laitière
- Diminution de la valeur du cuir
- Avortement chez la femelle
- Stérilité chez le mâle

Lorsqu'on introduit des animaux séropositifs dans un troupeau sain, 10% du troupeau est susceptible d'être infecté et de perdre leur valeur commerciale dans les 3 années qui suivent. Après 3 ans, la prévalence de la maladie peut atteindre 80% du troupeau.

6) Traitement

Le traitement d'un animal atteint est encore possible si la maladie est mise en évidence assez tôt, c'est-à-dire avant la 3^{ème} phase.

De l'oxytétracycline à 30mg/kg pourrait être utilisée lors de la phase aiguë et serait efficace contre l'orchite (Cortes, 2014). Les associations à base de triméthoprime et de sulfamidés à double dose ont montré une efficacité si elles sont administrées avant la 2^{ème} phase d'œdèmes (gds Rhône-Alpes, 2012). Toutefois, l'animal reste porteur du parasite à vie ! Si des bovins sont atteints, les réformer le plus vite possible et en priorité ceux qui présentent des kystes à la surface de la peau (les plus gros réservoirs à parasites).

Lors d'un cas avéré, il faut prévenir les voisins de l'exploitation et prélever du sang sur TOUS les bovins de plus de 5 mois pour une sérologie individuelle.

Un vaccin vivant et atténué existe et est utilisé en Afrique du Sud et en Israël. Il empêcherait les manifestations cliniques mais pas les infestations subcliniques. Il n'est pas disponible en Europe.

7) Prévention

- Mettre en quarantaine les animaux importés (peu importe la région).
- Limiter les introductions d'animaux venant de régions endémiques ou faire des tests sérologiques sur TOUS les animaux entrant. Pour plus de sécurité, on peut faire 2 tests à 4 semaines d'intervalle.
- Isoler les animaux fiévreux ou présentant des kystes cutanés sur la sclère de l'œil et sur les zones à peau fine.
- Si un animal est atteint en prairie, il faut le rentrer pour éviter une contamination du reste du troupeau et des troupeaux voisins.
- Utiliser des aiguilles à usage unique.
- La lutte via les insecticides contre les vecteurs semble illusoire. Limiter les contacts semble plus réalisable.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) [Álvarez-García G., Fernández-García A., Gutiérrez-Expósito D., Ruiz-Santa Quiteria JA., Aguado-Martínez A., Ortega-Mora LM., Seroprevalence of *Besnoitia besnoiti* infection and associated risk factors in cattle from an endemic region in Europe, *The Veterinary Journal*, February 2014.](#)
- 2) Cortes H., Leitao A., Vidal R., Vila-vicosa MJ., Ferreira ML., Caeiro V., Hjerpe CA., **Besnoitiosis in bulls in Portugal**, *The Veterinary record* 157(9):262-4, August 2005
- 3) Cortes H., Leitão A., Gottstein B., Hemphill A., **A review on bovine besnoitiosis: a disease with eco-**





conomic impact in herd health management, caused by *Besnoitia besnoiti*, Parasitology 2:1-12, April 2014.

4) EFSA, Autorité Européenne de la Sécurité Alimentaire : <http://www.efsa.europa.eu/de/efsajournal/pub/1499.htm> , consulté le 02 avril 2014

5) Ecole vétérinaire de Lyon, dermatose parasitaire : <http://www2.vetagro-sup.fr/ens/DPR/dermatoses/besnoitiose.html> , consulté le 04 avril 2014

6) Jacquet P, Liénard E, Franc M., **Bovine besnoitiosis: epidemiological and clinical aspects**. Veterinary Parasitology 174(1-2):30-6, November 2010.

7) GDS Rhône-Alpes : La besnoitiose bovine [http://www.gds38.asso.fr/web/gds.nsf/0/3c62bd5313fad5b1c125775a002cbd22/\\$FILE/GDSRA_besnoitiose_201103.pdf](http://www.gds38.asso.fr/web/gds.nsf/0/3c62bd5313fad5b1c125775a002cbd22/$FILE/GDSRA_besnoitiose_201103.pdf) , consulté le 02 avril 2014

Des performances de production laitière et de reproduction élevées sont compatibles. Le management en est la clé.

P. Chapaux¹, G. Glorieux¹, Ch. Hanzen²

¹ Association Wallonne de l'Élevage

² Université de Liège, Faculté de Médecine Vétérinaire, Service de Thériogenologie des animaux de production

Introduction

L'augmentation de la production laitière s'accompagne depuis de nombreuses années d'une diminution de la fécondité (allongement de l'intervalle entre vêlages) et/ou de la fertilité (augmentation du nombre d'inséminations/saillies par gestation). La corrélation génétique existante entre la production laitière totale et l'intervalle entre vêlages est une explication souvent évoquée. Le but de cet article est de montrer que les performances de reproduction dépendent en fait essentiellement de la qualité du management et qu'une bonne fécondité est compatible avec une production laitière élevée.

Pour ce faire, nous avons analysé les données de production laitière et de reproduction de 107.770 vaches wallonnes inscrites au contrôle laitier entre 2000 et 2012 et réparties dans 3.125 années*troupeaux. La production laitière moyenne en 305 jours des troupeaux analysés était de 7.328 kg. Les paramètres de fécondité (intervalle de vêlage, période d'attente et période de reproduction) n'ont été calculés que pour les seules vaches inséminées devenues gestantes. Les performances des vaches réformées n'ont donc pas été prises en compte. Le potentiel de production des vaches (index génétique) a été exprimé en kg de lait par rapport à la moyenne des femelles wallonnes nées en 2005.

Observation 1 :

Les variations de production laitière selon le niveau de production des troupeaux, relèvent bien davantage de leur environnement que de leur niveau génétique (Figure 1)

La production laitière moyenne d'un troupeau dépend bien entendu de la valeur génétique des vaches mais également des facteurs environnementaux. Parmi ceux-ci, l'alimentation, les pathologies, les infrastructures ainsi

Figure 1 : Variations des productions laitière selon le niveau production des troupeaux. Part de la variation expliquée par la génétique et part expliquée par les facteurs

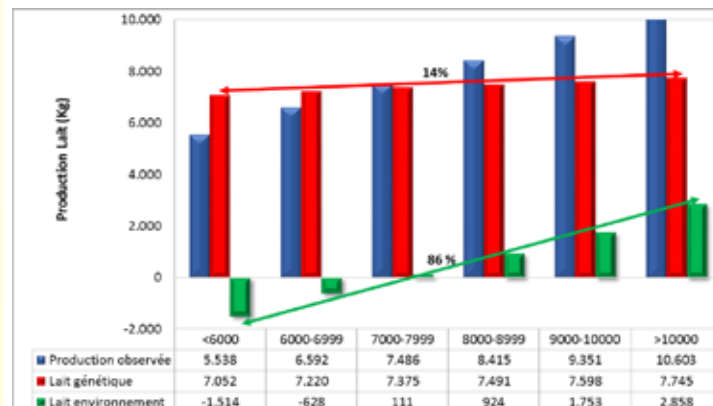


Figure 1 : Variations des productions laitière selon le niveau production des troupeaux. Part de la variation expliquée par la génétique et part expliquée par les facteurs environnementaux.

que les mesures préventives et curatives mises en œuvre, jouent un rôle déterminant. A ce titre, les divers intervenants d'une exploitation se trouvent concernés.

Notre étude permet de constater que:

- La variation de la production laitière observée, selon les niveaux de production des troupeaux (de 6.000 kg à > 10.000 kg), est de 5.095 kg de lait (10.603-5.538). Cette variation se décompose en une part de 14%, imputable au potentiel génétique des troupeaux (693=7.745-7.052/5.095) et une part de 86%, imputable aux conditions environnementales de production des troupeaux (4.734=2858+1.516/5.095).
- les troupeaux dont la production laitière moyenne observée par vache est supérieure à 8.000 kg assurent une production supérieure à leur potentiel génétique, comprise entre 922 et 2.858 kg. Cet effet positif induit une augmentation des recettes (0,35 €/kg lait) comprise entre 322 et 1.000 € par vache.
- les troupeaux dont la production laitière moyenne observée par vache est inférieure à 7.000 kg assurent une production inférieure à leur potentiel génétique →



tique, comprise entre -632 et -1.516 kg. Cet effet négatif induit une diminution des recettes (0,35 €/kg lait) comprise entre 222 et 530 € par vache.

L'impact majeur de l'environnement, et plus particulièrement du management, se trouve également confirmé par le fait que les vaches dont la production est comprise entre 9.000 et 10.000 kg ont un intervalle entre vêlages bien supérieur (437 jours) si elles se trouvent dans un troupeau dont la production est comprise entre 6.000 et 7.000 kg de lait, que si elles se trouvent dans un troupeau dont la production est supérieure à 10.000 kg de lait (IVV de 407 jours) (Figure 2).

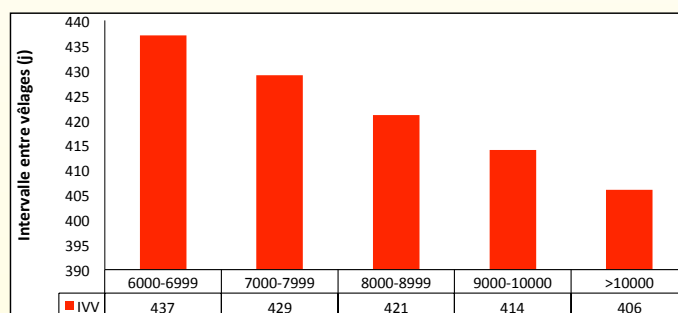


Figure 2 : Intervalle entre vêlages des vaches dont la production laitière est comprise entre 9.000 et 10.000 kg selon le niveau de production des troupeaux auxquelles elles appartiennent.

Observation 2 :

La marge brute par vache augmente avec le niveau de production moyen des troupeaux jusqu'à 9.000 kg/ vache (Figure 3)

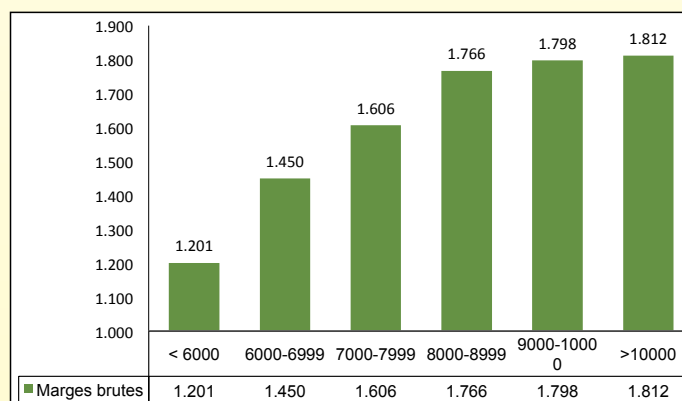


Figure 3 : Marges brutes annuelles par vache (€) en fonction du niveau de production laitière moyen des exploitations.

Par marge brute, il faut entendre, pour une période donnée, la différence entre les recettes (lait et viande) et les coûts variables liés à la production (alimentation, engrais, semences, entreprises, frais vétérinaires, inséminations, cotisations diverses) à l'exclusion des charges structurelles (investissements), très variables d'une exploitation à l'autre.

La marge brute par vache augmente avec la production laitière moyenne du troupeau. Une différence de 565 € est observée entre les troupeaux dont la production laitière moyenne est inférieure à 6.000 kg (1.201 €/vache) et ceux dont la production est comprise entre 8.000 à 9.000 kg (1.766 €/vache). Au-delà de ces niveaux de production, la marge brute ne s'accroît que faiblement.

Observation 3

L'augmentation de la production laitière n'induit pas nécessairement une diminution drastique des performances de reproduction (Tableaux 1 et 2)

Notre étude nous permet de constater que

- L'intervalle moyen entre vêlages est de 409 jours. Pour les 25 % meilleurs troupeaux, il est de 388 jours. La différence entre les troupeaux dont la production laitière moyenne est inférieure à 6.000 kg et ceux dont la production laitière moyenne est supérieure à 10.000 kg est respectivement de 12 jours, pour l'ensemble des troupeaux et de 14 jours, pour les troupeaux du TOP 25 %. Un intervalle entre vêlage de 365 jours (objectif proposé aux éleveurs) n'est observé que dans 0,4 % des troupeaux.
- L'augmentation de l'intervalle entre vêlages résulte davantage d'une augmentation de la période d'attente (PA) que de la période de reproduction (PR). Les valeurs moyennes de ces périodes sont respectivement de 89 et 38 jours pour l'ensemble des troupeaux et de 80 et 26 jours pour les troupeaux du TP 25 %. L'index de fertilité et les taux de gestation en 1^{ère} insémination, sont respectivement de 1,9 et 51 % pour l'ensemble des troupeaux et de 1,7 et 58% pour les troupeaux du TOP 25 %.
- Le taux de gestation en 1^{ère} IA augmente avec la durée de la période d'attente et pour une période d'attente donnée, diminue lorsque le niveau de production laitière s'accroît.

Production	Tous les Troupeaux					Troupeaux Top 25 % pour l'IVV				
	IVV	PA	PR	IF	TG IA1	IVV	PA	PR	IF	TG IA1
< 6000	404	89	33	1,7	56	383	78	22	1,6	62
6000-6999	407	90	35	1,8	54	386	81	23	1,6	61
7000-7999	410	89	39	1,9	50	390	81	26	1,7	57
8000-8999	412	88	42	2	48	392	80	30	1,9	52
9000-10000	413	88	43	2	45	394	79	33	1,9	52
>10000	417	95	40	2	49	397	84	31	1,7	55
Moyennes	409	89	38	1,9	51	388	80	26	1,7	58
Ecart	13	5	7	0,3	-7	14	6	9	0,1	-7

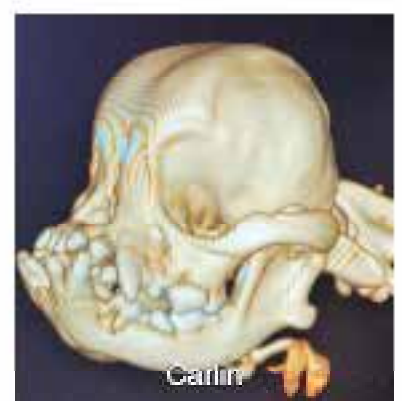
Tableau 1 : Performances comparées de reproduction des troupeaux (ensemble et TOP 25 %)





Tomovet 64

Le scanner au service de vos animaux de compagnie



À NOUVEAU UN PRODUIT
INNOVANT
DE MERIAL

UN SACRÉ MORCEAU D'INNOVATION DANS LA LUTTE CONTRE LES PARASITES

**UNE INNOVATION D'EMPLOI FACILE,
DISPONIBLE UNIQUEMENT SUR PRESCRIPTION**

**UN COMPRIMÉ À MÂCHER,
MOËLLEUX ET TRÈS SAVOUREUX!**

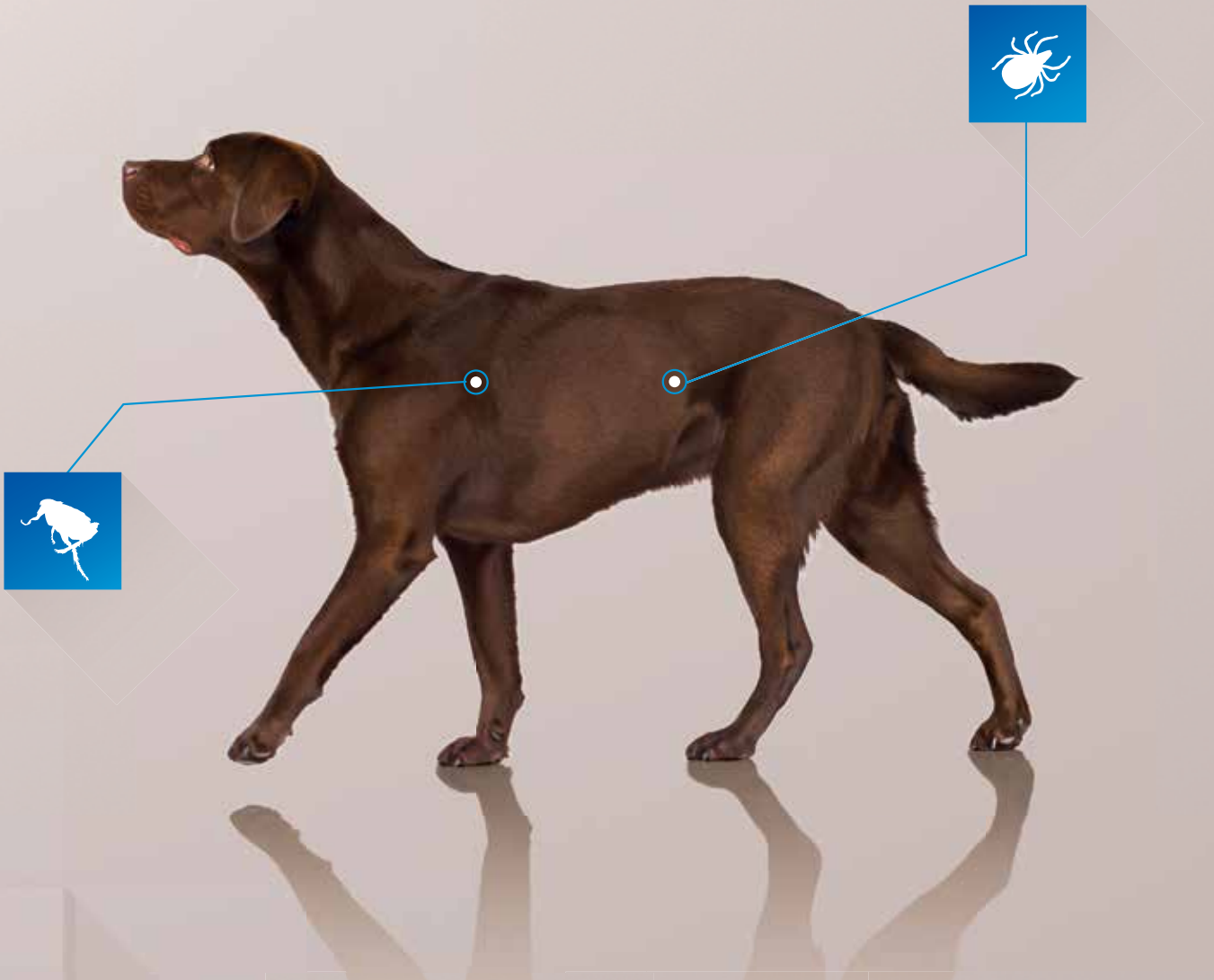
- * Une nouvelle génération d'antiparasitaire : l'Afoxolaner
- * Une facilité d'emploi considérablement améliorée : un comprimé à mâcher moelleux très savoureux, pour administration orale
- * Efficace contre les **puces et les tiques**
- * Sûr pour les chiots à partir de 8 semaines & 2 kg de poids corporel et pour les chiens adultes



NexGard 11 mg comprimés à croquer pour chiens 2-4 kg, NexGard 28 mg comprimés à croquer pour chiens >4-10 kg, NexGard 68 mg comprimés à croquer pour chiens >10-25 kg, NexGard 136 mg comprimés à croquer pour chiens >25-50 kg (Afoxolaner). Espèces cibles: Chiens. Indications: Traitement des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis* et *C. canis*) pendant au moins 5 semaines. Le produit peut être intégré à une stratégie de traitement pour le contrôle de la dermatite par allergie aux piqûres de puces (DAPP). Traitement des infestations par les tiques (*Dermacentor reticulatus*, *Ixodes ricinus*, *Rhipicephalus sanguineus*). Un traitement élimine les tiques jusqu'à un mois. Les puces et les tiques doivent s'attacher à l'hôte et commencer leur repas pour être exposés à la substance active. Pour les puces (*C. felis*), l'effet se produit dans les 8 heures. Pour les tiques, l'effet (la mort) se produit dans les 48 heures après l'attachement. Contre-indications : Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients. Effets indésirables : Aucun. Précautions particulières d'emploi chez l'animal : pour le traitement des chiots âgés de moins de 8 semaines et/ou des chiens pesant moins de 2 kg de poids corporel une évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire. Utilisation en cas de grossesse ou de lactation: L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établi par le vétérinaire.

NexGard™

COMBATTRE LES PARASITES AVEC GOÛT



Disponible très prochainement

Posologie et voie d'administration: Administration orale. Posologie: 2,7-6,9 mg/kg de poids corporel, correspondant à 1 NexGard 11 mg comprimé à croquer pour 2-4 kg, 1 NexGard 28 mg comprimé à croquer pour >4-10 kg, 1 NexGard 68 mg comprimé à croquer pour >10-25 kg et 1 NexGard 136 mg comprimé à croquer pour >25-50 kg. Pour les chiens pesant plus de 50 kg de poids corporel, utiliser une association appropriée de comprimés à croquer de différent/même dosages. Les comprimés ne doivent pas être divisés. Mode d'administration : Les comprimés sont à croquer, ils sont pris spontanément par la majorité des chiens. Si le chien n'accepte pas directement les comprimés, ils peuvent être administrés avec de la nourriture. Calendrier de traitement: Intervalles mensuels durant les saisons d'infestations par les puces et/ou les tiques et selon les situations épidémiologiques locales. EU/2/13/159/001-012. Médicament vétérinaire soumis à prescription. Pour toute information contactez Merial Belgium S.A., Leonardo Da Vinciiaan 19, 1831 Diegem. fs220114. © 2014 Merial. Tous droits réservés. PUB_NEC_NG_ADVP2P_FR_0314



Périodes d'attente	% d'animaux gestants à la 1 ^{ère} insémination					
	< 6000	6000-7000	7000-8000	8000-9000	9000-10000	>10000
<60	56	48	40	35	30	29
60-70	59	51	46	41	37	30
70-80	62	54	50	43	39	37
80-90	61	55	52	46	42	37
90-100	62	56	51	48	46	45
>100	62	57	55	52	46	44
	Très satisfaisants >45%		Acceptables 31 à 45%		Insuffisants <31%	

Tableau 2 : Effet de la production laitière moyenne sur le taux de gestation apparent en 1^{ère} insémination en fonction de la période d'attente.

Commentaires

La variabilité des performances de production et de reproduction s'explique davantage par le management des facteurs environnementaux que par les choix génétiques. L'utilisation depuis de nombreuses années, grâce à l'insémination artificielle, d'un nombre limité de taureaux à haut potentiel génétique lait a abouti à la naissance de femelles génétiquement fort proches parce que la sélection réduit la variabilité génétique. A l'inverse, les facteurs environnementaux (alimentation, suivis sanitaires, mammaire et de reproduction...) et leur gestion par les éleveurs et les professionnels de la santé animale ont un impact plus conséquent sur les performances de production laitière et de reproduction. Ces facteurs sont de nature infectieuse (les infections utérines), métabolique (acidose, acétonémie, fièvre vitulaire), locomotrice (les boiteries) ou encore zootechnique (la détection des chaleurs). Ils ont la particularité d'exercer leurs effets négatifs au cours des semaines suivant le vêlage et d'entretenir entre eux d'importantes relations.

Il semble qu'à l'avenir, la politique de sélection génétique

doive moins se concentrer sur l'élévation du niveau de production laitière que sur l'amélioration des caractères fonctionnels des animaux (longévité, fertilité, cellules somatiques) et sur leurs caractères morphologiques (membres et pis).

Recommandations

Les résultats de notre étude nous incitent à formuler quelques recommandations pratiques :

1. L'objectif d'une production laitière moyenne par troupeau de 8.000 à 9.000 kg semble pertinent car ces niveaux de productions optimisent la marge brute par vache.
2. Plutôt que d'un objectif de 365 jours, difficile à atteindre pour un intervalle entre vêlages, il conviendrait de suggérer des objectifs de 380 jours pour des troupeaux dont la production laitière moyenne est inférieure à 8.000 kg et de 390 jours si cette production est égale ou supérieure à 8.000 kg. La période d'attente serait de 60 jours dans le 1^{er} cas et de 80 jours dans le second. La période de reproduction serait de 30 jours dans l'un et l'autre cas.
Au-delà de 390 (troupeaux < 8.000 kg) à 400 jours (troupeaux >= 8.000 kg), une démarche diagnostique pour identifier les causes de cet allongement devrait être entreprise par le vétérinaire.
3. L'identification et donc le traitement aussi précoce que possible des animaux à risque d'infécondité et d'infertilité constituent encore et toujours des objectifs prioritaires caractéristiques d'une médecine de troupeaux de qualité. Les suivis alimentaires, de reproduction ou de santé mammaire en constituent les outils qui mensuellement utilisés contribuent à générer une base de données d'élevage permettant de quantifier et d'interpréter les performances de production et de reproduction. .

Attaques massives de simulies et mort brutale

Caron, Y, Losson B.

Département des maladies infectieuses et parasitaires

Université de Liège,

Faculté de Médecine Vétérinaire,

Bvd de Colonster, 20, 4000, Liège

Mail : ycaron@ulg.ac.be

Alors que les beaux jours reviennent et qu'on peut se demander s'ils sont vraiment partis, les premières attaques de simulies ont déjà été signalées en Belgique début avril. Ces petites mouches noires et bossues de 2 à 6 mm de long (Fig.1) sont hématophages et causent bien des ennuis aux bovins en pâture ainsi qu'à leurs

propriétaires (Fig. 2).

Lésions et pathogénie

Un Blanc Bleu Belge a été retrouvé mort dans la région de Mons le 1^{er} avril suite à une attaque massive de simulies. Les trayons étaient particulièrement œdématisés et présentaient de très nombreuses pétéchies hémorragiques. La mort est due aux toxines hémolytiques et anticoagulantes (simulotoxicose) contenues dans la salive de ces mouchettes ainsi qu'aux prélèvements de sang qui peuvent être très importants. En effet, lors de l'autopsie d'une vache morte, jusqu'à 25 piqûres par cm² ont été dénombrées sur les trayons (Lecomte, 2008). Les piqûres se situent principalement entre l'anus et le



Fig. 1 – Simulie (*Simulium ornatum*)



Fig. 2 – Piqûres de simulies sur le mollet.

ventre (et surtout au niveau de la mamelle ou du scrotum) (**Fig. 3**) mais peuvent aussi se localiser autour de la tête (yeux et muflle). L'animal est anémié et souffre de troubles respiratoires pouvant mener à la mort et d'autant plus si un œdème de l'auge est présent. Il ne semble pas que l'animal puisse s'immuniser contre ces toxines.

Historique

Les premières attaques de simulies ont été décrites en 1986 dans la province de Luxembourg (Libin) où 15 bovins issus de 7 exploitations sont morts. D'autres attaques ont été décrites à Bouillon sur les bords de la Semois en 1992 (11 bovins), 1999 et 2001, à Court Saint Etienne en 2005, en 2007 sur les bords de la Lesse et en 2009 de façon très dispersée et dès le mois de mars (Bughin, 2010; Lecomte, 2008).

Biologie et épidémiologie

Les simulies ont un rôle vectoriel avéré (Onchocercose) et un rôle vectoriel mécanique suspecté dans d'autres pathologies (Anémie infectieuse équine) (Taylor et al., 2007). Ces insectes s'attaquent aussi aux chevaux (oreilles, fourreau), à la volaille et à l'homme mais dans des circonstances moins tragiques. Seules les simulies femelles vont piquer car ce repas sanguin est nécessaire à la maturation des 200 à 500 œufs qu'elles pondront dans l'eau (Noirtin et al., 1981). Les stades larvaires de ces moucheron se développent dans les eaux courantes (**Fig. 4**) tout l'hiver et peuvent émerger en masse typiquement à la faveur d'une chaude journée de printemps.

Une pollution (eutrophisation) de ces eaux (rejet de laiterie, station d'épuration, engrais) tuera les prédateurs des larves de simulies (poissons) par manque d'oxygène et donc entraînera leurs pullulations. De plus, si le ruisseau présente une végétation aquatique (renoncule) importante, les larves seront à l'abri d'autres prédateurs (mollusques, libellules, éphémères), et les premières chaudes journées de l'année (>15°C) seront le théâtre d'émergence massive d'essaims immenses, surtout s'il y a peu de vent (Lecomte, 2008). Les simulies nouvellement émergées peuvent s'accumuler dans les bois, à l'abri du vent, en attendant des conditions plus favorables.

Le réseau hydrographique dense et les bosquets forestiers entourant la ferme de la région de Mons se sont révélés tout à fait convenable pour le développement larvaire des simulies et les conditions climatiques étaient, elles aussi, très favorables. En effet, les températures moyennes du week-end précédant l'attaque dépassaient les 16°C (Institut Royal Météorologique : <http://www.meteo.be>). Les essaims de simulies peuvent parfois parcourir 5 à 10 km à travers bois, ce qui classe dès lors une très grande partie de la Wallonie dans les zones à risques. Seize sites d'émergences massives y ont déjà été répertoriés par l'ARSIA. ➔



Fig. 3 – Trayon œdématié avec nombreuses pétéchies hémorragiques et simulies en vol.



Fig. 4 – Eaux vives permettant le développement larvaire des simulies.

Que faire ?

Si les attaques de début de saison ont un caractère massif, les attaques suivantes, plus diluées, concernent moins d'insectes et les répercussions sur les bovins sont limitées. Peu d'études ont été menées sur l'épidémiologie de ces attaques mais force est de constater leur impact économique puisque la mort d'un bovin est assurément une perte sèche pour l'éleveur. De plus, l'exploitant se trouve tout à fait dépourvu face à une quelconque réponse thérapeutique. La prévention par des insecticides de la famille des pyréthriinoïdes n'est pas d'une grande efficacité puisque ces produits administrés en *pour-on* sur le dos nécessitent une dizaine de jours pour atteindre des concentrations efficaces (Bughin, 2010). La pulvérisation d'insecticide rémanent sur la mamelle semble plus intéressante et l'application de corps gras associée à des huiles essentielles insectifuges (citronnelle, géranium) peut être testée. Toutefois, en cas de forte présence de simulies, il est conseillé de rentrer les animaux à l'étable entre 9h et 18h si c'est possible (Burgraff, 1995).

Des traitements biologiques préventifs à base de *Bacillus thuringiensis* ont déjà été effectués en aval de station d'épuration pour réduire les populations larvaires (Burgraff, 1995) et semblent efficaces bien que surtout valables à court terme.

Si les morts brutales dues aux simulies sont bien reconnues par l'ARSIA depuis 2005, aucune assurance ne

prévoit un dédommagement pour l'éleveur. Une meilleure gestion des cours d'eau permettrait sans doute de stopper la dégradation constante de la qualité environnementale et ceci de façon plus durable.

References

- Bughin, J. 2010. Le temps des simulies. In ARSIA Infos (Detiffe, J.), p. 4.
- Burgraff, E. 1995. Nouvelle alerte aux simulies sur la Semois: le bétail menacé. In Le Soir.
- Lecomte, S. 2008. Quand l'autopsie fait parler les morts ... En cherchant la petite bête, on peut tomber sur ... un moucheron. In ARSIA Infos (Detiffe, J.), p. 4.
- Noirtin, c., Boiteux, P., Guillet, P., Dejoux, c., Beau-cournu-Saguez, F., Mouchet, J., 1981. Les simulies, nuisance pour le bétail dans els vosges: les origines de leur pullulation et les méthodes de lutte. Cah. O.R.S.T.O.M. XIX, 101-112.
- Taylor, M.A., Coop, R.L., Wall, R.L., 2007. Facultative ectoparasites and arthropod vectors, In: Taylor, M.A., Coop, R.L., Wall, R.L. (Eds.) Veterinary Parasitology. Blackwell Publishing, Oxford, pp. 679 - 769.



ATIPAZOLE 5 mg/ml

Chlorhydrate d'atipamézole 5 mg/ml
Solution injectable pour chiens et chats

Un réveil serein tout en douceur

- **absorption rapide: réveil après 5 à 10 minutes**
- **antagonisation de la médétomidine et de la dexmédétomidine**
- **dosage simple et précis**



DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRIINAIRE: ATIPAZOLE 5 mg/ml, solution injectable pour chiens et chats. SUBSTANCE ACTIVE: Atipamézole: 4,27 mg (sous forme de chlorhydrate d'atipamézole 5 mg). ESPECES CIBLE: Chiens et chats. INDICATIONS D'UTILISATION, EN SPECIFIANT LES ESPECES CIBLES: Le chlorhydrate d'atipamézole est un antagoniste $\alpha 2$ sélectif indiqué pour inverser les effets sédatifs de la médétomidine et de la dexmédétomidine chez les chiens et les chats. CONTRE-INDICATIONS: Ne pas utiliser chez les animaux souffrant d'une hypersensibilité connue au principe actif ou à l'un des excipients. Ne pas utiliser chez les animaux reproducteurs. Ne pas utiliser chez les animaux souffrant d'une maladie hépatique, cardiaque ou rénale. Voir aussi rubrique 4.7 EFFETS INDÉSIRABLES (fréquence et gravité): Un effet hypotensif transitoire a été observé au cours des 10 premières minutes qui suivent l'injection de chlorhydrate d'atipamézole. De rares cas d'hyperactivité, tachycardie, salivation, vocalisations anormales, tremblements musculaires, vomissements, augmentation du rythme respiratoire, émissions incontrôlées d'urine et fèces ont été observés. De très rares cas de sédation récurrente peuvent survenir ou le temps de récupération peut ne pas se trouver raccourci suite à l'administration d'atipamézole. Chez les chats, en cas d'administration de faibles doses d'atipamézole pour inverser partiellement les effets de la médétomidine ou de la dexmédétomidine, toutes les précautions nécessaires devront être prises afin d'éviter l'hypothermie, même après le réveil de l'animal. POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION: Injection intramusculaire unique. La dose dépend de la dose de médétomidine ou de dexmédétomidine administrée au préalable. Le chlorhydrate d'atipamézole est administré 15-60 min après l'administration de chlorhydrate de médétomidine ou de dexmédétomidine. Chez les chiens: la dose de chlorhydrate d'atipamézole (en μg par Kg poids vif) est de cinq fois la dose préalablement administrée de chlorhydrate de médétomidine ou dix fois celle de chlorhydrate de dexmédétomidine. Du fait de la concentration cinq fois plus élevée en principe actif (chlorhydrate d'atipamézole) de ce produit comparé à celle des préparations contenant 1 mg de chlorhydrate de médétomidine par ml et du fait de la concentration 10 fois plus élevée que celle des préparations contenant 0,5 mg de chlorhydrate de dexmédétomidine par ml, un volume équivalent au volume de chacune des préparations doit être utilisé. En raison de la concentration 50 fois supérieure à celle des préparations contenant 0,1 mg de chlorhydrate de dexmédétomidine, un volume 5 fois plus faible de la préparation d'atipamézole est nécessaire. Chez les chats: la dose de chlorhydrate d'atipamézole (en $\mu\text{g}/\text{kg}$ poids vif) est deux fois et demi supérieure à la dose préalablement administrée de chlorhydrate de médétomidine ou cinq fois supérieure à celle de chlorhydrate de dexmédétomidine. Du fait de la concentration cinq fois plus élevée du principe actif (chlorhydrate d'atipamézole) dans ce produit comparée à celle des préparations contenant 1 mg de chlorhydrate de médétomidine par ml et du fait de la concentration 10 fois plus élevée que celle des préparations contenant 0,5 mg de chlorhydrate de dexmédétomidine par ml, le volume du produit administré sera la moitié de celui de médétomidine ou de dexmédétomidine administré auparavant. En raison de la concentration de 50 fois supérieure à celle des préparations contenant 0,1 mg de chlorhydrate de dexmédétomidine, un volume 10 fois plus faible de la préparation d'atipamézole est nécessaire. Le temps de récupération pour chiens et chats est raccourci à environ 5 minutes. Les animaux retrouvent leur mobilité environ 10 minutes après administration du produit. A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire. ATIPAZOLE-RCPabr.-FR-V1-29082013

La pisciculture, rien à voir avec les autres élevages

L'Aquaculture Working Group de la FVE s'est chargé d'une sensibilisation du monde politique européen aux spécificités de l'aquaculture au sein des espèces d'élevage.

Voici un des documents produits à l'intention des profanes pour souligner les enjeux de la distribution des médicaments vétérinaires dans le contexte de la publication de l'Animal Health Law, qui permettrait à des « professionnels de la santé des animaux aquatiques » (sous-entendu, non vétérinaires, donc biologistes, gradués en élevage, agronomes, etc ...) de prescrire, fournir et administrer des médicaments en aquaculture, dont notamment des antibiotiques.

Curieuse façon de lutter contre l'antibiorésistance !

Pourquoi ne prend-on jamais la température des poissons ?

Les poissons sont des animaux poïkilothermes, ce qui signifie que leur température varie en fonction de celle de leur milieu. Leur métabolisme dépend totalement de la température de l'eau qui les entoure, ce qui signifie que

- La quantité ingérée est éminemment variable : ils cessent de se nourrir en-dessous d'un seuil qui dépend des espèces (6°C pour les Salmonidés, qui peuvent hiberner et ne rien consommer pendant plusieurs mois, tant que la température de l'eau ne remonte pas) ; en revanche, ces espèces, dites d'eau froide, sont très sensibles et peuvent mourir au-delà de 22°C ; ils doivent donc être mis à jeun en-dessous de 6°C et au-dessus de 20°C ; les nourrir en-dehors de ces limites est contreproductif pour leur santé et pour l'environnement (les aliments non consommés pourrissent au fond des pièces d'eau)
- Leur reproduction dépend de la température et, par exemple, la saison propice dépend des espèces et des conditions climatiques
- Les degrés-jours, un paramètre original en élevage : certaines fonctions se déroulent selon ce paramètre :
 - par exemple, l'incubation des œufs de truites brunes (Fario) durera 40 jours à 10°C, mais 80 jours à 5°C
 - **la digestion et l'élimination des résidus sont également adaptés à la température ambiante ; c'est pourquoi, après administration de médicaments (antibiotiques, etc...), les délais d'attente sont aussi calculés en degrés-jours**
- Par voie de conséquence, une spéciation s'est opérée en fonction de la température ambiante, aussi bien en poissons de mer qu'en poissons d'eau douce et le comportement de poissons tropicaux est essentiellement différent de celui des poissons arctiques.

Il y a poissons et poissons

Nous venons de voir qu'une « spécialisation » (spéciation) s'est opérée en fonction de la température ambiante. Cette spéciation interagit avec bien d'autres éléments

- Le débit, la pente, la profondeur... : en mer ou en eau douce, un poisson d'eaux vives (torrent, pleine mer ...) présente des différences fondamentales, anatomiques, métaboliques, ... par rapport à un individu vivant en eaux calmes (étangs, lagunes ...)
- La granulométrie du fond (rocher, sable, vase), la flore, ... : la reproduction des poissons (nombre et taille des œufs, type de ponte, type d'accouplement, ...) est adaptée au milieu (sur le fond, dans un nid, au milieu d'herbiers, en pleine eau, dans la bouche d'un parent, ovipare ou vivipare...)
- Le type d'alimentation : les poissons de fond (dits benthiques) sont souvent adaptés à la capture de proies moins mobiles, fouillent la vase, ... les poissons de pleines eaux (dits pélagiques) sont généralement des chasseurs, des sprinters remarquables, certains se nourrissent de plancton, d'autres sont herbivores, d'autres carnassiers ; cela a une influence sur leur intérêt gastronomique, sur leur teneur en polluants (les anguilles sont interdites à la consommation dans plusieurs pays européens du fait de leur teneur élevée en métaux lourds), ... **et sur le mode d'administration de médicaments**
- Les paramètres physico-chimiques : des espèces sont adaptées à tous les biotopes aquatiques, selon l'oxygène dissous disponible, le pH, la turbidité, la salinité, la teneur en matières organiques, la profondeur ... ; certaines espèces passent sans mal de l'eau de mer à l'eau douce pour se reproduire ou s'alimenter, supportant le choc du transfert d'un milieu hyperosmotique (salin) à un milieu hyposmotique (eau douce) (les anguilles vivent en eau douce, sauf pour s'accoupler dans l'océan, tandis que certains salmonidés, comme les saumons et les truites de mer, vivent en mer et remontent les cours d'eau pour pondre), **ce qui conditionne également les voies thérapeutiques.**

L'eau, un bouillon de culture

L'eau est un vecteur bien plus puissant que l'air pour le transfert, voire la multiplication des germes et des parasites. De même, elle transporte sans difficulté des agents polluants de tous types.

L'impact potentiel des piscicultures dans la diffusion de bactéries multirésistantes doit être envisagé avec sérieux, de même que la dispersion de médicaments non métabolisés par les poissons.

C'est pourquoi les produits pharmaceutiques, antibiotiques, désinfectants, biocides, antiparasitaires, ... doivent être administrés de façon responsable par des professionnels compétents, formés à la pharmacologie, à

l'écotoxicologie, à l'hygiène des denrées alimentaires, ... en plus de la pathologie des poissons, la pisciculture, etc ...



Les poissons d'ornement, un risque méconnu

Comme nous venons de le voir, l'eau est un vecteur puissant pour les agents polluants et les germes infectieux, tout autant que les poissons eux-mêmes.

Il nous semble que, si les autorités sous-estiment l'impact de la pisciculture de consommation sur la diffusion de ces agents pathogènes, elles sous-évaluent encore plus celui du trafic des poissons d'ornement.

Ce risque épidémiologique ne menace pas uniquement les autres poissons, mais aussi la santé publique :

- Les poissons d'ornement sont élevés suivant des normes sanitaires plus souples que les poissons de consommation ; le contrôle des épizooties et des zoonoses, l'utilisation de médicaments, ... ne sont pas aussi rigoureux
- Dans cette perspective, les traitements incontrôlés par des antimicrobiens s'accompagnent fréquemment de la sélection de souches multirésistantes
- L'eau d'élevage ne fait l'objet d'aucune analyse ; bien plus, ces poissons sont parfois capturés dans la nature, éventuellement dans des biotopes infectés par des maladies piscicoles, mais aussi par des zoonoses (choléra, typhus, leptospirose, salmonellose, bilharziose, tuberculose...)

Ce laxisme a pour conséquence que le commerce de ces animaux s'accompagne du transport de germes dont la diffusion n'est pas limitée aux aquariums, contrairement à l'opinion la plus répandue.

La mode des pièces d'eau d'agrément s'est répandue dans nos jardins, nos parcs animaliers, ... et ces infrastructures sont fréquemment en rapport avec des cours d'eau, si ce n'est constamment, au moins lors de travaux de maintenance. Sans compter les cadavres d'individus morts en cours d'exploitation ou de transport.

Le risque de diffusion de zoonoses et de germes multirésistants augmente donc en proportion du commerce de ces poissons d'agrément.

Une cascade pour les poissons

Il arrive qu'une pathologie nécessite un médicament non enregistré dans le pays concerné pour trois raisons

- L'espèce atteinte est trop peu représentée localement pour que l'enregistrement soit rentable pour l'industrie pharmaceutiques : on parle d'espèces mineures
- La pathologie est trop peu fréquente pour développer un médicament ad hoc : il s'agit d'une usage mineur
- Le marché national est trop modeste pour intéresser l'industrie : on parle de marché mineur.

Dans ces cas, le vétérinaire a l'opportunité d'activer la procédure dite « de la cascade » :

- soit se servir d'un médicament enregistré dans le pays intéressé pour une autre pathologie mais dans la même espèce (par exemple, un médicament enregistré pour le système respiratoire pour une pathologie digestive)
- soit se servir d'un médicament enregistré pour cette pathologie, mais dans une autre espèce (médicament à usage bovin pour des porcs, par exemple)
- soit se servir d'un médicament enregistré pour cette pathologie dans la même espèce, mais dans un autre pays
- soit un médicament à usage humain ou une préparation magistrale.

Les modes d'administration des médicaments en pisciculture nécessitent des formes de conditionnement (dites galéniques) particulières, parfois redoutables pour l'environnement. En effet, sauf cas particulier, il n'est pas question de traiter chaque poisson par injection, instillation, etc...

Un lot se traite par balnéation (dispersion d'un médicament liquide dans l'eau) ou par voie orale (mélange de médicaments à l'aliment sous forme de premix), ce qui limite l'usage de formes galéniques destinées à d'autres animaux. Par exemple, les produits destinés à être dilués dans l'eau de boisson de volailles ne conviennent pas idéalement pour les poissons, même si leur substance active est adéquate : leur dissolution dans l'eau de la pisciculture sera beaucoup trop rapide pour permettre leur absorption par les individus malades, ce qui provoque des gaspillages inutiles et une contamination de l'environnement aquatique par des produits actifs.

C'est pourquoi les vétérinaires actifs en aquaculture réclament le droit de disposer en priorité des médicaments prévus pour la pisciculture, même enregistrés dans d'autres états membres.

Il s'agit d'un élément décisif pour le respect du bien-être animal. Tant que nous ne disposerons pas de cette faveur, nous devons accepter de voir disparaître des tonnes de poissons qui pourraient être sauvés.



Cynophagie ... gatophagie ... hippophagie ...

Rien de neuf sous le soleil

La cynophagie est une pratique alimentaire qui consiste à se nourrir de viande de chiens. Cette pratique fait partie de la culture culinaire de nombreux pays et notamment des pays asiatiques (Vietnam, Corée, Chine, chrétiens d'Indonésie), Allemagne, Suisse Orientale, et pays d'Afrique. Souvent perçue avec dégoût par les Occidentaux, en particulier dès la fin du XXe siècle, la cynophagie est parfois explicitement interdite.

Pourtant, nous lisons dans les « Rapports de fouille archéologique de VALENCIENNES » (2 Mai – 31 Août 2006, 2 Avril – 31 Août 2007, TOME 1 : Textes Page 154, 6.3.5. Le chien) :

« Le chien est représenté par 69 fragments dont 15.9 % portent des stigmates associés à la découpe. L'association de ces restes avec des déchets de transformation et de consommation d'autres animaux implique que la dernière utilisation du chien à vocation alimentaire ne le distingue pas du reste des animaux consommés. Ce constat exclut toute implication du chien dans des rituels funéraires, pratiques connues sur d'autres sites néolithiques (Arbogast et al., 2005). La rareté des restes dentaires ne permet pas de déterminer les âges d'abattages des chiens consommés. »

Plus tard, parmi certaines structures gauloises, les taux d'os de chiens sont assez élevés. La cynophagie est une pratique courante dans l'alimentation des Gaulois, mais sa contribution reste très marginale à l'approvisionnement carné dans la plupart des cas (Méniel 2001). Ainsi les proportions plus élevées de ces restes dans certaines structures (dépassant 3,5 %) pourraient avoir une valeur symbolique, démarquant ainsi les reliefs de repas de ces ensembles de fosses où le chien est absent. L'intérêt particulier voué à cette viande confère à l'ensemble un statut particulier.

Dans certaines civilisations, le chien est un mets très prisé des gourmets. Les Aztèques élevaient des chiens pour les vendre au marché. C'est encore le cas en Corée et dans certaines régions de Chine. Un des plats préférés des banquets de cérémonie chinois est le chow-chow de neuf mois, engraisé au riz, rasé, bouilli puis frit à l'huile. Les Vietnamiens affectionnent particulièrement les chiens roux à langue noire qu'ils conditionnent en saucisses. D'une civilisation à l'autre, affirme Jacqueline Milliet, anthropologue au CNRS, il y a mille et une façons de manger du chien. Chez certains peuples d'Afrique du Nord, il est consommé par les jeunes filles désireuses d'acquérir l'embonpoint nécessaire au mariage. Au Ghana, on les engraisse pour le festin du nouvel an ; aux Philippines, seuls les hommes sont autorisés à en consommer. Outre sa saveur raffinée, le chien posséderait des vertus thérapeutiques : pouvoir reconstituant selon Hippocrate, remède contre le paludisme au Soudan. Pour les Suisses,

sa graisse, légèrement sucrée, soulagerait les voies respiratoires.

Dans nos civilisations, le chien représente notre « compagnon à quatre pattes » et nous serions enclins à penser que la cynophagie n'est qu'une pratique de barbares. Lors de la conquête de l'Amérique, les missionnaires faisaient preuve de zèle civilisateur en obligeant les « sauvages » à renoncer à ces coutumes. Consommer du chien est en France un tabou qui, pourtant, supporte de nombreuses dérogations. Il a été retrouvé, dans certaines nécropoles gauloises, des restes de chiens qui avaient été consommés, alors que d'autres, qui n'avaient pas été dépouillés, étaient manifestement des animaux de compagnie. Pendant le siège de Paris de 1594, on faisait bouillir d'énormes marmites de chats et de chiens que l'on distribuait aux pauvres. Au cours de la guerre de 1870, la viande était vendue à 2,50 F le kilo, rue Saint-Honoré à Paris. Et on en consommait encore pendant les deux dernières guerres ...

Des Suisses continuent de manger chiens et chats

En Suisse, chacun est autorisé à manger de la viande de chien ou de chat. Les associations de protection des animaux voudraient mettre fin à cette pratique. Mais la Confédération estime que cela relève du choix personnel. ➡



photo mjk23

Clinique vétérinaire BRASSEUR



Pour le bien-être de tous vos animaux de compagnie :

- Equipe de 12 personnes à votre service
- Disponible 24h/24 et 7 j/7
- Pool de 3 chirurgiens et un anesthésiste pour toutes les chirurgies d'urgences la nuit, le week-end et les jours fériés (torsion d'estomac, césarienne,...)
- Consultations (sur RDV) en dermatologie, gastro-entérologie, cardiologie, uro-gynécologie, chirurgie orthopédique et autres
- Consultations (sur RDV) tous types de NACs
- Radiologie numérique, échographie et endoscopie (digestive, respiratoire et urinaire)
- Laboratoire d'analyses sur place (hématologie, biochimie, bactériologie,...) 24h/24 et 7 j/7
- Hospitalisation et soins intensifs jour et nuit

Consultations:

Matin: lun-mar-mer-jeu-ven de 9h30 à 10h30

Après-midi: lun-mar-mer-ven de 15h00 à 18h30 - Et sur rendez-vous

Rue Dechamps, 6 – 7170 Manage
Tél.: +32(0)64 54 12 52
www.vetebrasseur.be





Manger son meilleur ami: les Suisses qui mangent du chien ou du chat ne risquent rien sur le plan légal, s'ils le font pour leur consommation personnelle. (Illustration: viande de chien en vente sur un marché en Chine)
D'aucuns parlent de vieille légende. D'autres de réminiscences d'un passé révolu. Mais même s'il n'y a pas de statistiques, la réalité est encore bien là, rappelle jeudi le *Tages-Anzeiger*: en Suisse, on mange aujourd'hui encore de la viande de chien et de chat.

Voilà une particularité qui rapproche la Confédération de la Chine et du Vietnam. Non pas qu'être cynophage serait ici aussi courant que dans certaines contrées d'Asie. Mais parce qu'ici comme là-bas, rien ne l'interdit, en Suisse du moins, tant que cette consommation se limite à l'usage privé.

Nécessité fait loi

«Depuis toujours, l'alimentation est une manière de stigmatiser des groupes sociaux, note Isabelle Raboud Schüle, ethnologue de l'alimentation et conservatrice au Musée gruérien, à Bulle. A une époque, on racontait que les immigrés Italiens adoraient cuisiner le chat. Il n'y a rien de nouveau dans tout ça.»

Jusqu'au début des années 1960, le chat était régulièrement au menu de certaines familles dans le Jura, en Valais et dans les Grisons. Le récit d'Alexine Guinchard, 66 ans, est très représentatif d'autres témoignages recueillis. Il atteste d'une époque économiquement difficile, où la viande était rare. «Dans les années 50, les chats faisaient beaucoup de petits, raconte cette habitante de Saint-Luc. Alors les gens du village les amenaient à mon père, qui les tuait au fusil. Puis il les découpait, et les cuisinait en sauce. J'étais encore enfant, alors il me disait que c'était du lapin... En vérité, les chats, on les appelait les "lapins des toits", car la viande est semblable.»

Et les chiens? «J'en ai mangé aussi. Les amis de ma famille nous les amenaient, car ils n'avaient pas d'argent pour les nourrir, ni pour les faire enregistrer auprès des autorités. La plupart du temps, c'étaient des races d'apenzellois, plutôt des chiens de garde. On les mangeait le week-end, en famille.» L'histoire d'Alexine ne fait pas de la Suisse une exception. Outre les Chinois, connus pour apprécier le «meilleur ami de l'homme» dans leur assiette, régulièrement consommé de la viande de chien, de chat, ainsi que de rat. Selon les historiens Fedenko et Sorokin, pendant la Seconde Guerre mondiale, ce sont les Russes et les Ukrainiens qui en ont fait de copieux repas.

RDC : La viande de chien de plus en plus consommée à Lubumbashi

La vente et la consommation de la viande de chien, jadis considérées comme une habitude exclusive des ressortissants de la province du Kasaï, ont pris de l'ampleur à Lubumbashi, capitale de la province du Katanga, au point d'être presque à la mode chez toutes composantes de la population.



Photo NikaJiadze

Face à cette situation qui menace l'existence des chiens dans la ville de Lubumbashi, les autorités locales ont rendu public un communiqué portant interdiction de la vente et de la consommation de la viande de chien.

Cette mesure, précise le communiqué, vise d'une part à protéger la santé publique de la population et d'autre part à protéger les chiens, des animaux considérés comme les compagnons de l'homme à qui ils rendent d'énormes services notamment, dans le domaine de la sécurité, de la chasse, etc.

La consommation de la viande de chien est favorisée par un afflux des originaires de la province voisine du Kasaï qui viennent s'installer au Katanga à la recherche des meilleures conditions de vie après la fermeture de la mine de Bakawanga, l'unique entreprise minière de la province diamantifère.

Du fait que la mesure est rendue publique par un simple communiqué en lieu et place d'un arrêté assorti des sanctions à l'endroit des récalcitrants, l'opinion publique locale se montre sceptique quant à son application.

Les consommateurs de la viande de chien sont divisés en deux groupes : les premiers apprécient son goût et les seconds s'y adonnent du fait du coût très élevé de la viande de boucherie.

Avec une population en croissance et estimée à plus de 5 millions d'habitants, la ville de Lubumbashi est confrontée aux problèmes sociaux dans les domaines du transport, de l'éducation, de la santé, de l'adduction d'eau et de la fourniture en énergie électrique, etc... et a d'autres chats à fouetter ;



Tabou, pas tabou ?

«Anciennement, personne ne s'émouvait de voir de la viande de chien servie à table», confirme un Schwyzois. «Aujourd'hui, c'est semble-t-il, mal vu», s'étonne-t-il à moitié.

Tel est au moins le cas au sein des associations de protection des animaux. «Aujourd'hui, on ne peut plus s'imaginer manger un animal de compagnie: l'offre de viande est sinon déjà suffisante», relève Hansuli Huber, de la Protection suisse des animaux (PSA), à Bâle.

Fille de boucher, végétarienne et militante de la première heure au sein du groupement st-gallois ATS (Aktive Tierschutzgruppe Salez), Edith Zellweger rappelle qu'elle a remis, en 1993 à Berne, une pétition munie de plus de 6000 signatures. Celle-ci demandait aux Chambres fédérales d'interdire enfin ce qu'elle nomme une «ignominie culturelle».

Entre chien, chat, cheval et poulain

Mais le Conseil national et le Conseil des Etats avaient considéré alors qu'il n'était pas dans les attributions de l'Etat de légiférer sur les habitudes alimentaires des citoyens. C'est une question d'éthique personnelle, avaient-ils argumenté.

L'Office vétérinaire fédéral (OVF) reprend aujourd'hui l'argument. C'est une question d'éthique et de différences culturelles: en Suisse romande, par exemple, on mange plus de chevaux qu'en Suisse alémanique, explique sa porte-parole, alors que certains ne supportent pas l'idée de voir un poulain passer sous le couteau du boucher.

Les frontières du «carnisme»

La question de la limite et de l'endroit où la placer ne préoccupe pas que les Suisses. En Chine ou en Corée, des mouvements citoyens encouragés par la montée du bien-être voudraient aussi faire interdire la consommation traditionnelle de viande de chien.

Le *Tagi* cite à cet égard les travaux de la psychologue américaine Melanie Joy. Sous le terme de «carnisme», celle-ci décrit le système de croyances qui conditionne les gens à aimer certains animaux et à en manger d'autres. C'est ce qui rend à chacun évident de manger son steak de veau tout en caressant son chien, relève-t-elle.

Devant la difficulté du débat, les associations de protection des animaux ciblent aujourd'hui leur action sur les aspects pratiques. Si la consommation de viande de chien et de chat reste autorisée à titre personnel, au moins faut-il s'assurer, explique le président de la SPA, que les bêtes soient tuées sans souffrances inutiles. Or, la loi suisse ne prescrit pour l'heure aucune méthode d'abattage.

Dans les faits, au cours du XXe siècle, ces animaux ont peu à peu disparu des assiettes des Européens. Aujourd'hui, cette pratique est devenue extrêmement marginale en Suisse. Sur le sujet, impossible d'obtenir des données chiffrées: les services vétérinaires fédéraux ne répertorient pas la viande de chien et de chat dans la mesure où elle est interdite à la vente. Jacqueline Milliet, chercheuse au CNRS (Centre national de la recherche

scientifique, à Paris), confirme cependant que cela a quasiment disparu. «Les on-dit ne correspondent à aucune réalité, explique cette anthropologue suisse spécialiste de la cynophagie, c'est-à-dire de la consommation de viande canine. Je sais que le chien est encore consommé dans le canton de Saint-Gall. Mais la plupart du temps, c'est très ritualisé. Cela se fait par exemple entre jeunes, lors d'une fête bien arrosée. Cela peut être aussi une forme de provocation, de transgression.» Ce genre d'événement est évidemment confidentiel: les défenseurs de la cause animale soumettent à leur vindicte les consommateurs de chair canine. Rares sont les amateurs de charcuterie canine qui avouent leur péché.

Mais pourquoi est-il moralement répréhensible de manger de tels animaux? La réponse est à chercher dans le concept d'anthropomorphisme. «Notre rapport à l'animal a considérablement changé, explique Claude Fischler, sociologue de l'alimentation humaine. Le chien et le chat sont désormais considérés comme sujets, et non comme objets. On leur donne un nom, ils vivent chez nous... C'est cette dimension affective qui nous empêche de les manger, contrairement à la vache et au porc, que nous maintenons scrupuleusement à distance »

Autre explication: dévorer une bête carnivore serait tabou, au prétexte qu'elle pourrait elle-même avoir croqué de la chair humaine. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé lors de l'épisode de la Grande Peste, en Europe. Certains chiens se nourrissaient de cadavres humains n'ayant pas pu être enterrés. A partir de ce moment-là, les prêtres ont déclaré qu'il ne fallait pas les manger, pour éviter d'attraper des maladies.

REFERENCES

« Et si nous mangions du chien ? » Jacqueline Milliet, *Panoramiques* n° 31, 4e trimestre 1997.

<http://www.scienceshumaines.com>

VALENCIENNES, Rapport de fouille archéologique (2 Mai – 31 Août 2006, 2 Avril – 31 Août 2007, TOME 1 : Textes, Page 154)

<http://www.afriscoop.net>

Par [Marc-Henri Jobin](#). Mis à jour le 27.12.2012 [109 Commentaires](#)

<http://www.lematin.ch>

Maurisse Marie - 21.08.2008
(Newsnet)

<http://www.hebdo.ch>

<http://racf.revues.org> Le début du IV^e s. av. J.-C. dans l'espace culturel sénonais : les habitats de Bois d'Echallas à Ville-Saint-Jacques et de Beauchamp à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans le contexte de l'interfluve Seine-Yonne par Jean-Marc Séguier, Ginette Auxiette, Benoît Clavel, Olivier Maury et Sylvie Rimbault

<http://www.artehis-cnrs.fr> Méniel P., 2001 : Les Gaulois et les animaux. Elevage, repas et sacrifices. Errance (Collection des Hespérides), Paris



Assurer la Santé et la Durabilité en Europe Les Médecins et les Vétérinaires l'affirment : « Prévenir vaut mieux que guérir »

Ce 7 avril 2014, plus de 120 représentants des professions médicale et vétérinaire et du monde politique se sont réunis à Bruxelles pour la session désormais annuelle "One Health".
L'UPV y était, seule représentante des praticiens belges.

Le Président de la Fédération Vétérinaire Européenne (FVE), Christophe Buhot, a accueilli les participants au nom des coorganisateur, la Présidence Grecque, la Commission européenne, le CPME (Comité Permanents des Médecins Européens) ..et la FVE.

Nous voici tout de suite dans l'ambiance : plus que jamais, les transports et les échanges commerciaux favorisent la dissémination des pathogènes dans tous les écosystèmes .. et le terrorisme pourrait fort bien y participer tôt ou tard. Un fois encore, il faut insister auprès de tous nos proches et Confrères : 77 % des maladies émergentes humaines viennent des animaux.

(NDLR : Il semble que cette vérité commence à émouvoir les médecins humains : alors qu'il y avait 2 médecins et plus de 100 VT au premier colloque, il y a 5 ans, cette année, on a pu compter 10 médecins (et toujours plus de 90 VT).

Un nouveau challenge doit réunir toutes les professions de santé, humaine comme animale : l'antimicrobiorésistance (AMR) et deux principes de base doivent nous animer : l'hygiène et l'alimentation, qui doivent sous-tendre toutes les relations entre l'homme et l'animal.

Plus que jamais, ce domaine devient multidisciplinaire et englobe bien d'autres professions que les médecins et les VT : océanographes, statisticiens, biologistes, épidémiologistes, ...

Katrin Fjelstedt (Islande), présidente du CPME, souligne combien la pression

démographique va contribuer à développer ces risques de zoonoses. Pour autant, le monde politique ne peut pas se permettre de baisser les bras : l'enjeu n'est pas que médical, il est aussi économique, une notion qui polarise toutes les énergies pour l'instant.

Enfin, le Dr Spyros Doudounakis, VT actif au sein du gouvernement grec, ouvre officiellement la session. Parlons gros sous : annuellement, l'AMR coûte 1,4 milliards €. En outre, si en Europe, la sécurité alimentaire est la meilleure au monde, il faut tenir compte de la mondialisation et il faut renforcer notre action au niveau de notre continent, notamment en ce qui concerne la santé animale. L'impact de l'influenza aviaire, qui réapparaît ici et là, est un exemple des pathologies qui nous imposent de ne pas baisser la garde.

Que chacun balaie devant sa porte

Une rareté à la tribune, le Dr Lemos Silva (Portugal) est médecin et VT. De plus, il connaît bien son sujet, qu'il a abordé comme praticien et comme académique. Voici aussi le premier orateur qui clame clairement la nécessité de se soucier de trois composantes : **la santé humaine, la santé animale et l'environnement.**

Il soutient la nécessité de promouvoir la santé et le bien-être des humains, des animaux ...et des végétaux. La pollution de l'environnement ne peut qu'impacter les santé humaine et animale.

La plupart des alertes épidémiques ou zoonotiques en 2012 venaient de germes banals, comme *Campylobacter*, *Salmonella*, ... et on en a décompté 5.363.

Par ailleurs, nous ne pourrions plus jamais considérer qu'un germe pathogène soit éradiqué : la réémergence devient un phénomène trop courant pour se considérer comme à l'abri.

Une classification épidémiologique s'établit actuellement selon que les maladies passent des animaux sauvages aux humains (comme l'hantavirus, les fièvres hémorragiques, ... : type 1, etc ...)

Quelles menaces doit-on envisager en tant que professionnels ?

- o Les relations homme-animal
- o Les changements climatiques
- o L'intensification de la production
- o La globalisation du commerce
- o L'instabilité politique de certaines zones
- o L'AMR.

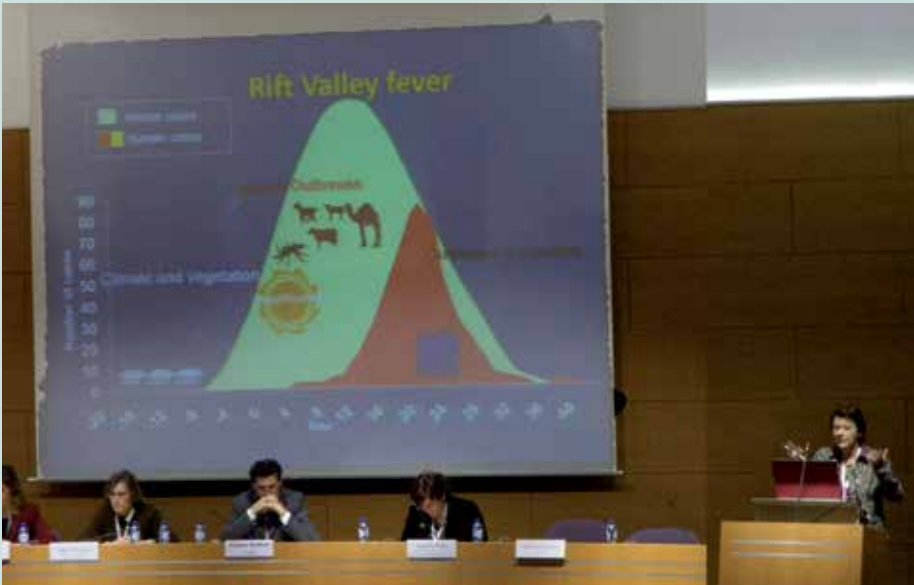
Supprimer l'usage des AB pour les animaux n'est pas une solution :

il faut soigner les animaux, c'est une clef de la sécurité alimentaire.

La coopération internationale sera la clef de voûte de toute politique sanitaire future : quand l'UE a voulu lutter seule contre le H5N1, elle a répété les échecs jusqu'à ce qu'elle envoie des experts et de l'aide sanitaire en Chine. A présent, on constate les premiers effets de cette collaboration.

Autre exemple, une dame de 55 ans a été contaminée par des moustiques porteurs de West Nile Fever. A partir de ce cas, une stratégie de contrôle a été élaborée qui a mené à l'examen de tous les chevaux en Allemagne et en France dans un rayon de 20 km et d'un nombre impressionnant de moustiques dans un rayon de 5 km autour de foyers présumés. Résultat : 46 chevaux étaient positifs sur 481 à l'insu de leurs propriétaires.

L'étude des AMR offre un troisième exemple d'une nécessaire collaboration :



Rift Valley Fever ... pour tout le monde

- les AMR sont largement les mêmes en médecine humaine et VT
- les voies de transfert les plus fréquentes de résistances sont les *Campylobacters*, les *Salmonellas* et le *E. coli*
- on a pu constater que les bêta-lactames utilisés en médecine VT provoquaient des transferts de résistances contre d'autres antibiotiques.

En conclusion,

- **il faut plus de collaboration entre médecins et VT**
- **il faut que chacun accepte la réalité : les deux professions jouent un rôle dans la propagation des AMR**
- **supprimer l'usage des AB pour les animaux n'est pas une solution : il faut soigner les animaux, c'est une clef de la sécurité alimentaire**
- **il faut contrôler strictement les POM (Prescription Only Medicines) et leur distribution**
- **il faut améliorer encore l'usage prudent des AB dans les hôpitaux et en pratique VT**
- **il faut instaurer des thérapies combinées pour ralentir l'apparition d'AMR**
- **il faut établir des diagnostics plus précoces.**

La santé, un enjeu économique

Jonathan Rushton (GB) est un économiste préoccupé de matières rurales et tente d'évaluer objectivement quelle est notre réaction sur le terrain dans un contexte de prévention.

Nous répétons à satiété que « prévenir vaut mieux que guérir », mais est-ce plus qu'un slogan ?

Les pertes économiques en cas d'épidémie sont de plusieurs ordres :

- pertes de production (perte de qualité des produits, mortalité augmentée, fertilité diminuée, ...)
- les soins coûtent cher
- et nous risquons de perdre des marchés extérieurs du fait des barrières sanitaires (*NDLR : des bateaux belges ont été refoulés par le Japon lors de la crise de la dioxine, ils transportaient des tonnes de bière ...*).

Comment réagir le plus économiquement ? Il faut tenir compte des impacts de la maladie elle-même et de ceux de la gestion humaine.

En principe, nous voudrions favoriser les éradications, MAIS ...

- l'éradication coûte très cher
- ce faisant, nous créons des populations naïves
- et les professionnels du secteur ne connaissent plus les pathologies éradiquées (*NDLR : lors de mon premier congrès FVE, un praticien breton m'a demandé quels étaient les symptômes de la brucellose ; heureux Confère, qui n'avait jamais eu à se débattre entre des fermiers décidés à déclencher des guerres civiles au sein des villages famennois*) : par exemple, la peste bovine est inconnue désormais des VT et des fermiers occidentaux ; or, la prévention reste nécessaire pour ces pathologies ; autre exemple, les effets de la prévention d'ESB ont coûté 3,5 milliards de £ au Royaume-Uni entre 1995 et 2000.

Conclusions :

- La santé animale s'est certainement améliorée dans l'UE grâce aux investissements consentis par les

autorités, mais nous courons des risques énormes du fait de l'émergence ou réémergence de maladies éradiquées.

- Et nous devons répondre à trois questions essentielles :
 - o Contrôlons-nous ?
 - o Eradiquons-nous ?
 - o Comment gérer les populations naïves ?

En réalité, une analyse socio-économique devrait être menée à terme avant d'adopter une stratégie sanitaire.

Je vois que vous n'avez pas compris ...

Petite surprise : les deux praticiens humains pressentis pour parler de prévention ont disserté intelligemment ... de prévention contre l'obésité et contre les addictions, le suicide, le lumbago, etc ... Il faut reconnaître que les participants étaient un peu estomaqués. A la pause café, certains se demandaient comment les VT pouvaient participer à ce mode de prévention.

En participant à la production de DAOA moins grasses ? ou en faisant en sorte que des animaux de compagnie luttent contre les tendances suicidaires de nos concitoyens ?

Une des conclusions de nos Confrères médecins était quand même pertinente : nos formations respectives nous appellent à soigner, pas à prévenir. Mais les médecins "ne sont pas dans le cockpit", tout comme les VT.

Il faudra bien que nos autorités s'intéressent à ce versant de la médecine, humaine comme VT.

Les interfaces, quels problèmes !

Katinka de Balogh nous vient de la FAO, où elle étudie la réduction des risques sanitaires à l'interface homme-animal.

C'est elle qui nous a demandé « combien de médecins dans la salle ? » réponse : une dizaine.

« Combien de VT ? » réponse : plus de 90.

« Et combien d'entre vous s'occupent de santé publique ? »

Après quelques hésitations, tout le monde a levé la main. Bonne entrée en matière.

Ensuite, quelques précisions sur les *OWOH (one world, one health) Manhattan Principles* (voir en annexe) qui ont servi de base à la stratégie « one health » appliquée par la Commission.

Et un petit historique à la clef :

- C'est avec la H5N1 que le monde politique a réalisé à quel point

santé animale et santé humaine étaient imbriquées : il était impossible de soigner l'une sans l'autre.

- Pour la première fois, l'UNICEF, la FAO, l'OIE, l'OMS et la Banque Mondiale ont collaboré.
- Et maintenant, on constate l'impact des zones de conflits : la brucellose monte en flèche en Syrie, où, en plus, les chiens errants mangent des cadavres et propagent la rage.
- En ce qui concerne la Rift Valley Fever, il faudra d'abord vacciner les animaux avant de soigner les gens.
- A présent, nous devons collaborer pour lutter contre le Middle East Respiratory Syndrom, l'influenza A/H7N9 en Chine (où les marchés devraient être beaucoup plus surveillés) et contre l'Ebola, propagé notamment par les pèlerinages.
- Le malheur est que dans ces pays, le secteur de la SP est trop souvent sous-financé.
- Un créneau majeur : les Food Borne Diseases.

Conclusion principale : « one health » doit agir par toute la chaîne alimentaire. Notamment en conscientisant toute la population.

Une lance pour la vaccination

Une pédiatre grecque, Agoritsa Baka, nous convainc que, dans son secteur d'activité, la lutte contre les épidémies doit passer par l'hygiène de l'eau et la vaccination.

A son point de vue, la vaccination protège même les non vaccinés ... si la couverture est suffisante (càd 90 % dans sa perspective).

Et de déplorer l'arrêt de la vaccination contre la poliomyélite en Syrie. L'éradication y était en cours, mais elle est stoppée par les conflits, l'intégrisme religieux, les rumeurs et les superstitions.

L'orateur cite aussi le projet Tycho de l'université de Pittsburg (<https://www.tycho.pitt.edu>) selon lequel chaque \$US investi en vaccination épargne 10 \$US en SP. Ah oui, quand on parle de sous ... !

Les orateurs suivants, les Drs Mangana et Gianiou, insistent sur le rôle négatif de l'intensification de la production animale et l'importance du contrôle aux frontières de l'UE.

Nous décomptons 60.000 cas de Lyme Disease en UE depuis 10 ans et 1.000.000 de cas présumés de leptospirose. Pour une détection précoce, il faut collaborer.

Le débat

Les experts, nombreux dans la salle, ont insisté sur

- le nécessaire fair-play (traduisons par « honnêteté » ou « correction ») des partenaires au sein de l'OMS et de l'OIE dans la déclaration des épidémies et des zoonoses
- le rôle éminent des animaux d'aquaculture qui transfèrent des AMR, des polluants et des agents pathogènes via l'eau de transport... et pas seulement pour les animaux aquatiques ; les poissons d'ornement sont d'ailleurs à surveiller de beaucoup plus près que les autorités ne veulent l'admettre
- à noter que les outils de prévention pour l'OMS et pour l'OIE sont identiques : surveillance, *risk assessment*, épidémiologie ; les médecins et les VT ont donc tout intérêt à partager les infos et le boulot ; nous décomptons 60.000 cas de *Lyme Disease* en UE depuis 10 ans et 1.000.000 de cas présumés de leptospirose ; pour une détection précoce, il faut collaborer.
- En réponse, selon la DG Sanco, en 2004, on a dénombré 192.703 cas de salmonellose contre 92.916 en 2012, ce qui démontre l'efficacité d'une stratégie concertée. Une vraie *success story* due à la prévention.
- Et voici un problème qui turlupine nos autorités et nos confrères et consœurs : la raréfaction des praticiens ruraux. Si la détection précoce des zoonoses est essentielle, comment réagit la Commission Européenne, alors qu'elle préconise l'inspection à la ferme, le travail de première ligne, etc ... ? Notre interlocuteur ne peut répondre que par des parades « cosmétiques », parlant de screening dans les hôpitaux et les abattoirs.
- Je me suis fait un plaisir de lui faire remarquer qu'à l'abattoir, il était souvent trop tard, comme l'a démontré la dernière épidémie de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne, où l'épidémie s'est répandue pendant un mois avant d'être révélée dans un petit abattoir de province ... inspecté par un praticien rural. Et pour ce qui est du bien-être animal, essayez toujours de l'établir à l'abattoir.
- Une question qui m'a ravi : pourquoi si peu de formation en environnement dans nos facultés de médecine et de médecine vétérinaire ? Le délégué de la Commission nous a affirmé qu'en 2020, une amélioration substantielle aurait lieu avec adaptation des programmes de cours ...
- A ce sujet, voilà une nouvelle notion : la « *translational medicine* » : en Suède, à Uppsala, on impose des cours communs aux VT et aux médecins, relatifs à l'homme, l'animal et l'environnement.

- On s'y préoccupe notamment des traces de Tamiflu non métabolisé, qui ne sont pas dégradées et arrivent directement dans l'environnement aquatique, ce qui crée des souches virales résistantes qui infectent les canards, interviennent dans des recombinaisons de souches d'influenzas entre les porcs et les humains. On peut donc s'attendre à l'apparition de nouvelles épidémies d'influenzas résistants au Tamiflu. Raison de plus pour associer des VT, des médecins et des biologistes.

Des traces de Tamiflu non métabolisé ne sont pas dégradées et arrivent directement dans l'environnement aquatique, ce qui crée des souches virales résistantes qui infectent les canards, interviennent dans des recombinaisons de souches d'influenzas entre les porcs et les humains. On peut donc s'attendre à l'apparition de nouvelles épidémies d'influenzas résistants au Tamiflu.

Un écho de première importance : des équipes « one health » multidisciplinaires existent déjà dans plusieurs pays. Et quand chez nous ?

AS

Annexe

**The Manhattan Principles
As defined during the meeting titled
Building Interdisciplinary Bridges to
Health in a "Globalized World" held in
2004**

In September 2004, WCS convened health experts from around the world to discuss the movements of diseases among human, domestic animal, and wildlife populations. Held at Rockefeller University in New York City, the symposium set priorities for an international, interdisciplinary strategy for combating threats to the health of life on Earth.

The Manhattan Principles urge world leaders, civil society, the global health community, and institutions of science to holistically approach the prevention of epidemic/epizootic disease and the maintenance of ecosystem integrity by:

1. Recognizing the link between human, domestic animal, and wildlife health, and the threat disease poses to people, their food supplies and economies, and the biodiversity essential to maintaining the healthy environments and functioning ecosystems we all require.
2. Recognizing that decisions regarding land and water use have real implications for health. Alterations in the



une approche multipartenaire

resilience of ecosystems and shifts in patterns of disease emergence and spread manifest themselves when we fail to recognize this relationship.

3. Including wildlife health science as an essential component of global

disease prevention, surveillance, monitoring, control, and mitigation.

4. Recognizing that human health programs can greatly contribute to conservation efforts.

5. Devising adaptive, holistic, and forward - looking approaches to the prevention, surveillance, monitoring, control, and mitigation of emerging and resurging diseases that fully account for the complex interconnections among species.
6. Seeking opportunities to fully integrate biodiversity conservation perspectives and human needs (including those related to domestic animal health) when developing solutions to infectious disease threats.
7. Reducing demand for and better regulating the international live wildlife and bushmeat trade, not only to protect wildlife populations but to lessen the risks of disease movement, cross - species transmission, and the development of novel pathogen - host relationships. The costs of this worldwide trade in terms of impacts on public health, agriculture, and conservation are enormous, and the global community must address this trade as the real threat it is to global socioeconomic security.
8. Restricting the mass culling of free - ranging wildlife species for disease control to situations where there is a multidisciplinary, international scientific consensus that a wildlife population.



EJCAP – Spring 2014 Issue

The Spring 2014 issue of the European Journal of Companion Animal Practice (EJCAP) is published.

The interactive issue contains the usual variety of videos (what is the difference between simple and complex partial seizures?), slideshows (how to repair broken flight feathers), quizzes (test your knowledge on diagnostic imaging of the shoulder), interviews (tips on mast cell tumour diagnosis), and tables (which treatments are considered 'best practice' for pets with congestive heart failure?).

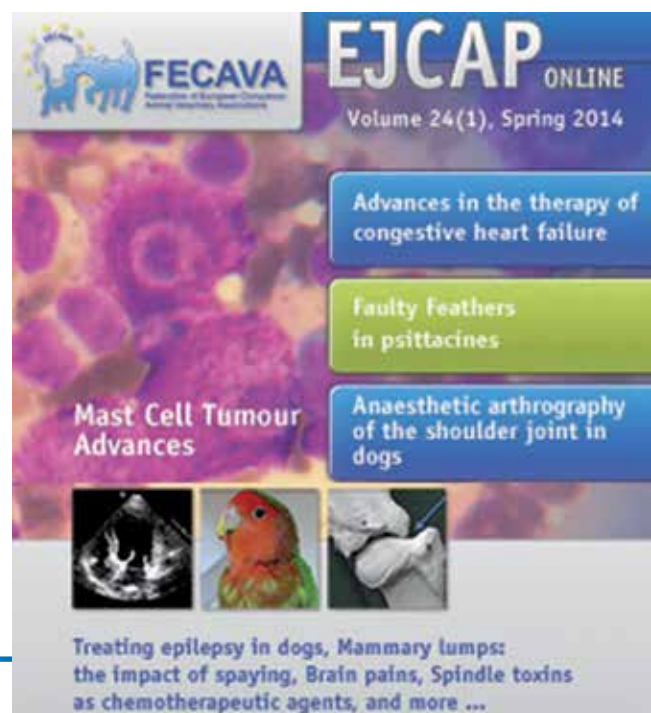
EJCAP – accessible on tablets – also contains book reviews and news reports on the FECAVA/Laboklin travel bursary, European pet night and the puppy trade in Europe. In a short video, FECAVA president Monique Megens presents the highlights of the FECAVA Council meeting held there early March.

Please note that EJCAP is available through open access to all veterinary practitioners, nurses and students - worldwide!

It is also available in Russian, and all papers can be

downloaded as pdfs.

Link : <http://ejcap.fecava.org/#/en/241251/110608/cover-ejcap-online-234.html>





En bref...

Province de Liège, une vierge en plâtre fait preuve d'un peu de phosphorescence et voilà que des milliers de personnes crient au miracle !

Un couple de retraité de Jalhay qui mangeait tranquillement la soupe sous l'œil bienveillant de Marie depuis plus de quinze ans a vu son quotidien bouleversé par des hordes de pseudo croyants qui arrivent de toute part, disposés à mettre un genou à terre en signe de foi devant leur nouvelle idole qui depuis peu se nimbe d'un halo lumineux à l'heure du JT.

L'évêché, la presse et la télévision en perdraient leur latin si quelques esprits scientifiques et frondeurs n'étaient pas passés par là pour faire remarquer que le phénomène de phosphorescence était aussi miraculeux que l'indexation des salaires en temps de crise. Mais ce que la science explique, la ferveur populaire s'en moque et voilà nos deux retraités obligés de jouer les gardiens du temple dans leur cuisine dès la tombée de la nuit.

Les autorités sont dépassées à tel point qu'ils ont dû recourir à des barrières nadar et des plots de béton pour canaliser le flot ininterrompu de ces promeneurs d'un soir et croyants de toujours.

Les propriétaires de la maison, de la cuisine, de l'étagère et de la vierge qui trône dessus en ont ras le bol de cette déferlante pieuse et quotidienne.

Personnellement, ce qui m'inquiète le plus dans toute cette histoire c'est la facilité avec laquelle le plus petit événement à connotation pseudo religieuse peut soulever des foules ! A croire que tous ces braves gens n'attendaient que ça ! Pourquoi certaines personnes sont-elles à ce point mal dans leur monde que pour se précipiter tête baissée sur la première idole venue ?

En feuilletant les trop nombreuses pages de publicités assommantes qui chaque semaine dégoulinent de nos boîtes aux lettres, je suis tombé sur le catalogue de printemps de chez C... Tournant une page après l'autre, j'ai pu découvrir une quantité invraisemblable d'objets décoratifs tous aussi ridicules les uns que les autres.

Je vous laisse juge: en page 6 vous pourrez trouver les traditionnels nains de jardin en polyrésine multicolore... une merveille de bon goût pour les 7 à 77 ans. Première nouveauté de cette année: un mouton en céramique émaillée. 45 cm de long, on jurerait un vrai ! Et tout cela n'est rien à côté du contenu de la page 7 ! Un papillon en métal de 41cm pour la modique somme de 5,99 EUR. Certes, son intérêt m'échappe

encore aujourd'hui mais avouez que pour 5,99 EUR, ce serait idiot de s'en priver. Si votre cœur ne bat pas pour les nains et les papillons, vous avez d'autres choix: un bulldog rouge, une taupe avec un casque de mineur ou un écureuil et ses noisettes ... eeeeeet, le tout en polyrésine, bien entendu !

Pour ceux d'entre vous qui auraient eu la bonne idée d'aménager un plan d'eau, une mare ou une flaque au beau milieu de leur jardin à la française, il y a mieux ! Infiniment mieux !! Un cygne, un canard, un héron et un flamand rose, et en quoi svp ? En polyrésine évidemment ! Mais ce n'est pas tout, il y a encore **mieux**, excusez-moi je crie, je m'emballe et je m'énerve, mais je suis tellement excité, c'est dingue, c'est complètement ouf !! Pensez donc, une tête d'hippopotame ou de crocodile de 25 cm de long en **POLYRESINE!!!!!!**

Les mots me manquent, j'ai le souffle coupé par tant de splendeurs, tant de beauté que pour une poignée d'euros, le premier crétin venu (pour autant qu'il fasse ses courses « à C... ») pourra s'offrir pour agrémenter son jardin.

Aujourd'hui 18 mars, cela fait 10 jours que le Boeing 777 de la Malaysian Airlines a disparu avec 295 passagers à son bord, le monde entier est en émoi, la planète s'inquiète.

Aujourd'hui 18 mars, cela fait 3 jours que j'ai paumé les clés de mon abri de jardin et tout le monde s'en fout !

Vous allez dire que je ramène tout à ma petite personne ou à mon petit confort mais avouez tout de même que c'est dramatique, avec le printemps précoce que nous vivons, ma pelouse pousse de plus en plus et si je n'ai pas rapidement accès à ma tondeuse, ça va virer au cauchemar. Et parti comme c'est là, ce ne sont pas les satellites chinois et le FBI qui vont remuer le petit doigt pour m'aider à retrouver mes clés !

Wite

Zoothérapie

La lecture d'un article dans Le Vif a éveillé en moi quelques réflexions. Il s'agissait d'un texte sur les bienfaits de la zoothérapie, appelée par certains la pet-thérapie. Afin de couper court aux idées fausses, je rappelle immédiatement aux plus ignares d'entre vous (qui se font rares, je l'admets) que la pet-thérapie n'est pas une méthode de médication basée sur l'émission anarchique de flatulences mais bien une méthode où il faut prendre le mot « pet » dans son acception anglophone à savoir « animal de compagnie ». Il s'agit de faire ou de se faire du bien à l'aide d'un animal de compagnie. Là aussi, je devine les regards conster-

nés de mes fidèles lecteurs à l'idée des nombreuses possibilités grotesques et/ou zoophiles que suggère l'idée de faire du bien à un animal de compagnie mais ne nous égarons pas et revenons à la lecture de ce fameux article.

Depuis longtemps, des études ont montré l'action bénéfique des animaux sur divers troubles physiques, cognitifs, psychologiques ou sociaux avec pour conséquence l'apparition de toutes sortes de thérapies assistées par l'une ou l'autre bestiole. C'est ainsi que nous connaissons déjà:

la **delphinothérapie**: qui consiste à mouiller sa chemise au propre et au figuré pour faire une photo stupide au moment précis où vous donnez un bisou sur le « nez » de ce vous croyez encore être un gros poisson gris.

l'**ichtyothérapie**: en plus de bouffer les peaux mortes que vous avez sur les pieds, il est reconnu que de regarder des poissons rouges barboter dans un aquarium est particulièrement apaisant sauf pour le chat !

la **canithérapie**: chien d'aveugle, chien de sauvetage ou chien de berger, tout le monde sait qu'à part le chihuahua, tout chien digne de ce nom est capable d'aider l'homme (le principal animal de compagnie du chien).

l'**hippothérapie**: super pour les autistes, les handicapés et les fabricants de lasagnes.

l'**asinothérapie**: même chose que l'hippothérapie mais pour les pauvres qui n'ont pas les moyens de s'acheter un cheval.

la **ronronothérapie**: ou l'art et la manière d'utiliser le chat comme un antidépresseur, les poils en plus.

Et quid des autres animaux de la création me direz-vous ? Il en faut pour tout le monde, alors je proposerais en plus:

- l'**esturgeonthérapie**: pour moi, un animal qui se sacrifie et sacrifie ses propres oeufs pour le seul plaisir de l'espèce humaine à Noël et au réveillon du Nouvel An, ça mérite tout de même d'être souligné.

- l'**abeillethérapie**, qui s'apparente à une forme douloureuse et allergisante d'acupuncture, nous apporte outre l'indispensable pollinisation de nos vergers, du bon miel pour le petit déjeuné.

- la **téniathérapie**: voilà un petit animal qui, il faut bien le dire, travaille dans des conditions pour le moins obscures et permet malgré tout à de nombreuses personnes de garder la ligne tout en évitant les séances pénibles de vomissements ou de régimes draconiens.

Et enfin que dire de la femme-thérapie !



Une espèce qui nourrit, entretient, divertit et parfois aime un animal rustre et balourd comme l'homme ne peut que mériter toute notre considération.

Wite

Inquiétudes royales

Panique au palais royal, le prince Laurent a été hospitalisé en stoemeling aux cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles pour une raison qui, au début, était assez obscure.

En fait, à y regarder de plus près, la panique a été assez sélective et elle a surtout frappé les médias et le bas peuple royaliste que nos sommes, particulièrement quand on nous a appris que les médecins avaient décidé de plonger son altesse dans un coma artificiel afin de faciliter le traitement princier.

Mais le mot « coma » avait été prononcé! Pour le commun des mortels, dont je suis, ça fout les jetons! On imagine le pire, un électroencéphalogramme ultra plat comme une limande, des tuyaux rentrant ou sortant de tous les orifices, des soins aussi intensifs que les infirmières qui les donnent. Mille et une raisons de s'alarmer, de s'inquiéter, bref, de ne pas vouloir être à la place de ce patient, fût-il de sang royal.

Par contre, comme je vous le disais,

la panique a soufflé avec une intensité bien différente parmi les membres de la famille royale. La preuve, Albert et Paola sont restés en vacances et c'est via leur GSM qu'ils ont suivi le déroulement des aventures hospitalières de leur fils maudit. En revanche, Philippe a finalement trouvé 2 minutes pour poser sa couronne et venir voir si son frangin était toujours en état de réclamer sa dotation. Soulignons tout de même l'initiative de la princesse Astrid qui, se rappelant les liens qui unissent Laurent et son ami Guy Gilbert, le Hell's Angel du clergé français, a demandé à ce dernier de venir au chevet princier. Revêtu de son inusable perfecto persillé de vieux pins, le père Gilbert a su trouver les mots qu'il fallait pour reconforter le célèbre malade qui, paraît-il, aurait fondu en larmes en ouvrant les yeux et en entendant la voix de son ami.

En fait, selon des sources incontestables, le prince Laurent aurait sangloté non pas à la suite des mots de soutien de son curé mais à la vision du halo phosphorescent qui illuminait la chevelure grisonnante du pieux homme. Tandis que l'homme au pieu n'en croyait pas ses yeux et criait déjà au miracle, le corps médical déclarait unanimement qu'il s'agissait là d'une simple hallucination, un effet secondaire du coma artificiel dans lequel on l'avait plongé depuis quelques jours. Sage précaution afin

d'éviter tout déferlement de crédules propices à vénérer le premier veau d'or venu se présenter sous les traits d'un curé loubard.

Mais à l'heure où j'écris ces quelques mots, les choses s'améliorent lentement mais sûrement pour Laurent. Guy Gilbert aura son miracle, le v'la en route pour la canonisation et pour rattraper ses défunts potes, les papes Jean XXIII et Jean-Paul II.

Albert et Paola finiront bien par revenir de vacances et peut-être pousseront-ils une petite pointe jusqu'à Saint-Luc¹. Et si par hasard leur fiston a déjà quitté son lit de douleurs, Albert pourra toujours en profiter pour faire vérifier son col de l'utérus ou du fémur selon le spécialiste qui sera de garde à ce moment-là.

Bon, soyons sérieux, Laurent va mieux et c'est tant mieux. Pensons à son épouse et à ses enfants qui ont dû se faire un sang d'encre (bleue bien sûr!).

Wite

¹ Soyons de bon compte, entre-temps nos ex-souverains ont rendu une visite appréciée (diversement) au prince Laurent ...



Les vétérinaires belges et l'après-Guerre 1914-1918

A côté des 112 officiers vétérinaires combattants, l'Armée belge en campagne pendant la Guerre 1914-1918 compta encore 88 soldats, caporaux et sous-officiers mobilisés ou volontaires qui deviendront ultérieurement vétérinaires. Sur ces 200 combattants, 85 ont reçu la *Croix de Guerre* et 5 la *Médaille commémorative des campagnes d'Afrique*, les récompenses militaires les plus élevées de l'Armée belge et de la Force publique au Congo.

Dans le pays il y avait une pénurie de praticiens dans les campagnes, conséquence des décès non compensés pendant quatre ans par l'arrivée de nouveaux diplômés, l'École vétérinaire ayant dû fermer ses portes. Tous les vétérinaires fonctionnaires qui avaient servi dans l'armée ont été réintégré dans leurs grade et emploi après la guerre. Deux vétérinaires ont été révoqués de leur fonction de vétérinaire agréé pour dénonciation ou collaboration avec l'ennemi.



Signature de l'Armistice le 11 novembre 1918 à Rethondes près de Compiègne (France).

Après la guerre, la démobilisation des vétérinaires militaires commença seulement à se faire graduellement à partir de 1919. Des démarches ont été faites à cette époque par les associations professionnelles vétérinaires auprès du ministre de la Guerre Fulgence Masson, fils de vétérinaire, pour obtenir une libération plus rapide des vétérinaires mobilisés, particulièrement ceux qui étaient chefs de famille.

Dès la fin de la guerre, les vétérinaires civils sinistrés ont pu obtenir des avances en argent et en nature du ministère de l'Agriculture de Belgique, à valoir sur les dommages de guerre qui leur ont été attribués plus tard. En outre, ce ministère leur versa à ce moment une indemnité journalière de 500 francs qui était réduite au fur et à mesure qu'ils trouvaient des ressources dans l'exercice de leur profession.

L'arrêté royal du 12 janvier 1919 porta provisoirement la durée des études à l'École vétérinaire de Cureghem à trois années, dont une pour la candidature et deux

pour la médecine. Cette mesure a permis à 87 étudiants vétérinaires belges, combattants ou non, de faire des études vétérinaires écourtées après la guerre.

Après la Guerre 1914-1918, il s'avéra nécessaire de reconstituer le cheptel national qui avait perdu un nombre considérable d'animaux pendant le conflit. Pour ce faire, le Gouvernement interdit l'abattage de certaines catégories d'animaux bovins et porcins (AR du 31-12-1918 et du 26-06-1919). Les vétérinaires civils étaient autorisés à délivrer des certificats pour déroger à ces prescriptions, notamment pour les maladies nécessitant un abattage d'urgence ou lorsqu'un animal s'avérait être impropre à l'élevage par suite d'une conformation défectueuse (stérilité, anomalies diverses).

On chercha à se procurer les chevaux des armées alliées qui avaient participé à la guerre. A Montreuil-sur-Mer, en décembre 1918, le vétérinaire Léopold Frateur, professeur à l'Université catholique de Louvain, conclut pour le Gouvernement belge un accord avec les autorités militaires britanniques pour céder à la Belgique, à des conditions très avantageuses, 50.000 chevaux et 25.000 mules. De la même manière, l'Armée canadienne laissa en Belgique 24.000 de ses chevaux.



Professeur Léopold Frateur (1877-1946).

Entretiens on prépara un traité de paix entre l'Allemagne et les Alliés. A partir du 20 février 1919, le professeur Léopold Frateur fit partie, comme conseiller technique, de la *Commission de répartition des dommages de guerre*, dans la délégation belge à la *Conférence de la paix* à Versailles. Il devait conseiller les délégués belges pour toutes les matières touchant l'agriculture et tout particulièrement les questions relatives au cheptel bovin et à l'espèce chevaline. Frateur exigea la récupération des dommages causés à l'agriculture belge et notamment la restitution par l'Allemagne, en nature ou par équivalence, de tout le cheptel belge disparu au cours du conflit. Le *Traité de paix* signé à Versailles le 28 juin 1919, stipula que l'Allemagne



Conférence de la Paix dans la Galerie des glaces du château de Versailles en 1919



Signature d'un délégué à la Conférence de la Paix à Versailles le 11 juin 1919

devait livrer à la Belgique dans les trois mois qui suivront la mise en vigueur du traité, à raison d'un tiers par mois et par espèce, les quantités suivantes de bétail vivant, à titre d'acomptes sur les réparations en espèce :

- 200 étalons de 3 à 7 ans de la race de gros trait belge ;
- 5.000 juments de 3 à 7 ans ;
- 5.000 pouliches de 18 mois à 3 ans ;
- 2.000 taureaux de 18 mois à 3 ans ;
- 50.000 vaches laitières de 2 à 6 ans ;
- 40.000 jeunes bêtes bovines ;
- 220 béliers ;
- 20.000 brebis ;
- 15.000 truies ;
- 35.000 poules.

Ces animaux devaient être de santé et de condition normales. Ils étaient choisis par les Allemands et leur livraison devait se faire en présence de commissions de réception belges qui devaient marquer leur accord. Les animaux étaient regroupés dans des parcs pourvus d'un lazaret (infirmerie) qui se trouvaient en Allemagne. La commission belge, qui comprenait plusieurs personnes dont un vétérinaire civil, se rendait sur place. Le vétérinaire devait faire un examen selon les directives détaillées dans une brochure imprimée intitulée *Directives spéciales pour les médecins vétérinaires*. L'examen médical

des animaux avait pour objets :

1. la constatation de leur état de santé,
2. le diagnostic de la gestation,
3. l'épreuve de la tuberculine,
- 4 l'épreuve de la malléine.

Tout symptôme pathologique, toute manifestation anormale, selon sa nature ou sa gravité, entraînait soit le refus de l'animal, soit son renvoi au lazaret pour examen spécial. Le refus était prononcé par la commission toute entière sur l'avis du vétérinaire. L'examen spécial permettait de donner au vétérinaire plus de temps pour se prononcer. La découverte d'une maladie contagieuse comme la fièvre aphteuse entraînait le refus de tout le lot et la suspension du travail de la commission. Les animaux réagissant à la tuberculine étaient marqués d'un T au fer rouge. Les chevaux réagissant à la malléine étaient marqués d'un V au fer rouge sur le sabot antérieur gauche. Les animaux marqués au fer rouge ne pouvaient être embarqués sur les trains à destination de la Belgique.

L'organisation de cette opération se révéla être un travail difficile, notamment pour le choix des races bovines à accepter. Elle fut néanmoins conduite à son terme par le professeur Félix Hendrickx de l'Ecole de Cureghem, et les fonctionnaires Jules Boes et Gilbert Mullie qui avaient été chargés de la diriger avec l'aide de plusieurs praticiens belges.

Malgré les précautions prises, la récupération de bêtes vivantes en Allemagne déclencha une grave épizootie de fièvre aphteuse dans le bétail, ainsi que l'introduction en Belgique de maladies contagieuses des chevaux, autrefois inconnues, telles que la dourine et la lymphangite épizootique. La situation se compliqua par l'arrivée accidentelle de la peste bovine en Belgique à la même époque. Il est permis de se demander si la restitution des animaux vivants prévue par le *Traité de Versailles* était la bonne chose à faire pour l'élevage national !

En plus des quotas destinés aux éleveurs civils, l'Armée belge reçut à titre de dommages de Guerre, 2.000 chevaux d'arme. Ce fut le général-major vétérinaire à la retraite Octave Migeotte qui fut chargé de choisir ces animaux en Allemagne.

En juillet 1922, le colonel vétérinaire en retraite Octave Migeotte, qui avait été chef du Service vétérinaire et de remonte militaire de 1919 à 1922, fut élevé à titre honoraire au grade de général-major vétérinaire. Le général Octave Migeotte et les généraux Joseph Verfaillie et Oscar Bonnyns qui lui succéderont à la tête du Service vétérinaire militaire, sont les seuls vétérinaires militaires belges à avoir accédé au grade d'officier général depuis 1830.

Marc Mammerickx

INDEX NOMINUM

FRATEUR, Joseph Constant Léopold (dit Léopold) naquit à Boom le 7 mars 1877 et mourut à Bekkevoort le 15 mars 1946. Il était le fils d'un maréchal-ferrant issu d'une lignée de maréchaux-ferrants. Formé à l'Ecole de médecine vétérinaire de l'Etat à Cureghem, il fut diplômé ➡



médecin vétérinaire par le Jury vétérinaire belge en 1899, premier de sa promotion. Recruté à la Faculté des sciences de l'Université catholique de Louvain en 1899, il succéda à Edouard De Marbaix comme professeur agrégé, puis professeur ordinaire à la chaire de Zootechnie de l'Institut agronomique de Louvain.

La redécouverte par Hugo De Vries en 1900 des lois de la génétique découvertes au 19^e siècle par le moine Gregor Mendel permit à Frateur de se lancer dans l'étude de la *Génétique appliquée à l'exploitation des animaux domestiques*. Il travailla sur ce problème en laboratoire avec des lapins et des poules de 1901 à 1910. Pendant toute sa brillante carrière il s'intéressa à la Génétique avant tout. En 1907, il créa un Institut de zootechnie à l'Université de Louvain où il menait ses recherches et qui fonctionna jusqu'en 1939. Le Gouvernement belge avait envisagé une réforme radicale des procédés mis en oeuvre jusque-là pour améliorer les races bovines et qui consistaient essentiellement à apprécier les animaux par l'extérieur. Dans le but de mieux contrôler chez l'animal le phénotype (son rendement individuel) et le génotype (contrôle de la descendance) un arrêté royal créa un Institut de zootechnie dont la direction fut confiée à Frateur en 1919.

Léopold Frateur fit deux séjours au Congo belge : six mois en 1910 (à l'initiative du roi Léopold II et pour la *Société foncière, agricole et pastorale*, en Afrique du Sud et au Katanga), et deux mois en 1927 (pour le ministère des Colonies et pour la Forminièrre au Bas-Congo). En 1910, il négocia l'achat d'un troupeau de bétail en Rhodésie, ce troupeau fut amené à pied jusqu'au Congo belge par Bernardo Raineri au cours d'un trek mémorable qui dura 8 mois. En 1910, il étudia aux Etats-Unis d'Amérique l'élevage de l'autruche en vue de l'introduire au Congo belge, mais ce projet n'eut aucune suite.

Léopold Frateur a été administrateur de la Banque du Congo belge, régent de la Banque nationale de Belgique, administrateur de plusieurs sociétés d'élevage au Congo, membre du Conseil supérieur de l'agriculture, président de l'Institut national du crédit agricole, membre du Conseil

général du Boerenbond, membre de l'Académie royale de médecine de Belgique (6^e section), membre de la Commission de surveillance de l'Ecole vétérinaire de Cureghem de 1921 à 1939, et membre et conseiller de pratiquement toutes les associations en rapport avec les matières qui touchaient à l'agriculture et à l'élevage en Belgique.

Le professeur Frateur est sans doute le vétérinaire belge qui est parvenu au plus haut niveau du pouvoir (économique, financier et politique) en Belgique. Il était pourtant connu dans les milieux professionnels comme un homme simple, cultivé, parfaitement organisé et resté modeste dans son comportement. Il avait cinq filles et huit fils, un de ses fils mourut en bas-âge et les sept autres devinrent prêtres, dont trois missionnaires en Afrique. Un de ses petits-fils, André Gobin, en possession de toutes les archives familiales des Frateur a publié, en 1999 et à compte d'auteur, une biographie détaillée de son grand-père.

MASSON, Fulgence Paul Benoît naquit à Dour le 16 février 1854 et mourut à Mons le 24 janvier 1942. Il était docteur en droit, professeur à l'Ecole normale de l'Etat à Mons et avocat au Barreau de Mons. Il fit une longue carrière politique comme : conseiller communal et échevin de l'instruction publique



Portrait du vétérinaire Charles Masson (1818-1892), père du ministre Fulgence Masson



Plaquette du ministre de la Guerre Fulgence Masson (1854-1942).

à Mons, conseiller provincial de Hainaut, membre de la Chambre des représentants du Parti libéral, député de l'arrondissement de Mons de 1904 à 1933. Pendant la Guerre 1914-1918 il dirigea le Comité provincial du Hainaut du Secours et de l'Alimentation. Il protesta auprès des autorités allemandes en Belgique pour les déportations de civils belges faites contrairement aux lois de la guerre. Il fut finalement arrêté le 21 avril 1918 et emprisonné en Allemagne jusqu'au jour de l'Armistice, le 11 novembre 1918. Dès son retour au pays, il fut chargé du portefeuille de ministre de la Guerre qu'il conserva jusqu'en 1920. Il fut ministre de la Justice de 1921 à 1925, puis ministre d'Etat. Il existe une plaquette à son effigie, oeuvre d'Egide Rombaux. Un boulevard de Mons, une rue à Hensies et à Dour, et une place à Montignies-sur-Roc, portent son nom.

Fulgence Masson était le fils de Charles Masson (1818-1892) diplômé vétérinaire de 1^e classe par le Jury vétérinaire belge en 1838. Il fut d'abord professeur agrégé à l'Ecole vétérinaire de Cureghem de 1838 à 1842 pour les répétitions des leçons de Pharmacie, Thérapeutique, Médecine opératoire, Maréchalierie et Extérieur. Il sera ensuite vétérinaire du gouvernement établi à Boussu (Hainaut), puis à Dour. Il fut aussi membre de la Commission d'agriculture de la province de



Monument du cheval blessé de la cavalerie britannique à Chipilly dans la Somme (France).

Hainaut, membre de la Commission médicale de la province de Hainaut, membre du Conseil supérieur de l'agriculture, membre et vice-président du Comité consultatif pour les affaires relatives aux épizooties et à la police sanitaire des animaux domestiques de 1882 à 1890 et fondateur et premier président de la Société vétérinaire provinciale de Hainaut pendant près de trente ans (1863-1892).

Sources

Annuaire de l'Université catholique de Louvain (Léopold Frateur), 1944-1948, III, 153-157.

Biographie nationale. Académie royale de Belgique (Fulgence Masson), Tome XXXVIII, 1973-1974, 569-576.

Gobin A. *Professor J. Leopold Frateur*. Deux tomes. Utrecht, Chez l'auteur André Gobin, 1999.

L'Echo vétérinaire (Charles Masson), 1892, 357-360

L'Echo vétérinaire (cheptel national), 1919, 9-10, 72-73, 112-113. ■



Mémorial aux animaux de guerre ayant servi sous le commandement des Britanniques et de leurs alliés, inauguré à Londres en 2004



Cavalerie et chars d'assaut à Arras, 1918, une peinture décrivant une charge de cavalerie à Arras en 1918, dessinée par le lieutenant Alfred Bastien.



LES SARRIETTES

CARTE DE VISITE :

Famille : Lamiaceae.

(Sous-famille : Nepetoideae. Tribu : Menthae.)

Genre : Satureja.

Espèce : (1) *Satureja hortensis*, sarriette des jardins, sarriette d'été (GB : summer savory) (2) *Satureja montana*, sarriette des montagnes, sarriette d'hiver (GB : winter savory).

Sous-espèce :

Variétés botaniques : nombreuses variétés dont *S. montana citriodora* (sarriette citronnée), *S. montana repens* et *S. montana illyrica* (variétés naines).

Variétés commerciales :

Origine : (1) Asie Mineure et Asie Centrale jusqu'à 1500 m (2) bords de la Mer Noire.

Parties consommées : feuilles.

Exposition : plein soleil.

Type de sol : (1) léger et riche (2) rocailles.

pH du sol : optimum 6,0 à 7,0 ; tolère 5,5 à 8,2.

Humidité du sol : humide bien drainé.

Gradient thermique : (1) optimum 20 à 26°C, tolère 14 à 30°C et supporte les faibles gelées (2) plus rustique ; au nord de Loire, demande cependant des biotopes protégés pour hiberner sans problèmes.

Type de végétation : (1) plante annuelle (2) plante vivace.

Parties aériennes : plante pubescente avec tiges lignifiées à la base et herbacées au sommet, très ramifiées ; feuilles opposées (1) étroites, molles, vert cendré, plus courtes que les entrenœuds (2) coriaces, vertes et luisantes, très aiguës, plus longues que les entrenœuds.

Parties souterraines : (1) touffe racinaire peu pénétrante (2) pivotante avec de nombreuses ramifications.

Hauteur : (1) 15-30 cm (2) plus grande 15-40 cm.

Floraison : floraison continue (1) juillet à août (2) un peu plus tardive juillet à octobre.

Inflorescence : (1) glomérules pauciflores à l'aisselle des

feuilles supérieures (2) longues grappes terminales

Fleur : fleur typique à calice tubuleux-campanulé 5 dents (1) plus longues que le tube (2) plus courtes ; corolle (1) lilas pâle, tube plus court que le calice (2) corolle blanche ou rose à tube longuement saillant.

Fructification : août à octobre.

Fruit : tétrakènes dont chaque nucule renferme de petites graines globuleuses noires.

Rusticité : semi- rustique.

Propagation : (1) semis en avril sur site, couvrir à peine, levée en 2 semaines, se resème facilement ; dans les pays à hivers doux, également semis en automne (2) semis en avril sous abri sur compost maintenu humide, levée lente (> 1 mois) et erratique, repiquer en pots et placer sur site à partir du mois d'août. Si la plante n'a pas atteint un développement suffisant, reporter l'implantation définitive à l'été suivant ; également bouturage sous abri pendant la saison chaude et division de touffe au printemps.

Espacement des plants : 25 cm dans et 40 cm entre les lignes ; peut aussi servir de couvre-sol.

Taille et soins : les tiges florales seront coupées dès leur apparition si l'objectif est la production de feuilles. *S. montana* est une plante vivace mais pour obtenir une bonne récolte, il est préférable de réensemencer tous les 2 ans. On peut aussi, chaque année, après l'hiver couper les tiges à quelques cm du sol afin d'obtenir de jeunes pousses de remplacement.

Récolte : (1) à partir de 2 mois après le semis (2) dès que la plante est bien installée dans son site définitif.

Maladies et insectes nuisibles : repellent efficace.

Santé : antiseptique, carminative, digestive, expectorant.

Toxicité : RAS.

Espèces voisines : *Satureja spicigera*, sarriette rampante, plante vivace non gélive, résiste jusqu'à moins 10°C (Asie mineure) ; *Satureja thymbra*, sarriette à feuille de thym, plante vivace gélive (Grèce, Balkans).



LA SARRIETTE A TRAVERS LES AGES

La sarriette est considérée depuis la plus haute antiquité comme une plante médicinale et condimentaire. Cependant sa notoriété, elle la doit à son pouvoir aphrodisiaque supposé ou réel. Cette réputation l'a suivie au cours des siècles et lui a valu d'être absente du Capitulaire de Charlemagne et interdite de séjour dans les jardins monastiques. Par contre, elle est omnipré-

sente dans les philtres d'amour et les remèdes contre l'impuissance et la stérilité.

En cuisine, elle était très appréciée des anciens Egyptiens, Grecs et Romains puis disparut des tables par la suite. Enfin pas tout à fait, puisque qu'elle s'imposa assez vite comme le condiment idéal de certains plats à digestion difficile (fèves des marais, par

exemple).

Les Anglais l'appréciaient beaucoup, surtout *Satureja hortensis*. Les 2 sarriettes arrivèrent en Amérique du Nord avec les premiers colons.

En Europe occidentale, elle revint dans les boîtes à épices familiales avec le retour des vacanciers du midi de la France.



UTILISATION CULINAIRE

LS. montana est la préférée des herboristes et S. hortensis a séduit plus d'un gourmet.

Ses feuilles fraîches finement ciselées parfument les crudités, les salades, les farces, les marinades, les sauces, le gibier, le lapin, le rôti de porc, les viandes grillées et les poissons. Elle est indispensable aux plats de haricots secs, de fèves des marais et de champignons.

Elle fait partie des herbes de Provence avec le thym, le romarin, la marjolaine,

l'origan et parfois le basilic. Ce mélange est pour beaucoup dans le succès des barbecues estivaux.

L'arôme de sarriette présente pas mal de ressemblance avec celui du thym et des autres épices à thymol. Cependant, elle a un petit plus, une note poivrée qui donne de l'authenticité aux plats qu'elle gouverne.

Il existe aussi une sarriette lemon (S. biflora) dont l'huile essentielle contient surtout du citral, un peu de camphre, de menthone et de pulegone. Elle est peu utilisée en cuisine mais pourquoi pas ?



Sarriettes des jardins

RECETTE : LAPIN À LA SARRIETTE

Ingrédients : (pour 4 personnes) :

1 lapin coupé en morceaux, 1 gousse d'ail, 2 oignons hachés, 1 cuillère à soupe de farine, 3 dl de vin blanc sec, 1dl de coulis de tomates, 1 feuille de laurier, 1 belle branche de sarriette, une douzaine de petits oignons, 250 gr de champignons des prés (Agaric Champêtre) ; beurre et huile de cuisine, sel et poivre au moulin.

Temps de préparation : 20 minutes.

Temps de repos : 0 minute.

Temps de cuisson : 80 minutes.

Total : 100 minutes.

Matériel : sauteuse, 1 casserole, 2 poêles antiadhésives.

Préparation :

- Faire sauter le lapin à l'huile; assaisonner, jeter l'excès de gras, saupoudrer de farine et mouiller avec le vin ; ajouter le coulis de tomates, la feuille de laurier et la sarriette ; laisser mijoter pendant 80 minutes.
- Pendant ce temps, faire cuire à casserole les champignons ; éliminer l'excès d'eau, puis les faire rissoler au beurre, dans une poêle.

- Faire fondre les petits oignons au beurre.
- Avant la fin de la cuisson du lapin, ajouter les champignons et les petits oignons.
- Servir avec des pommes de terre fermes vapeur et bon appétit !!!

NB : on peut remplacer les champignons des prés par des champignons de Paris

D'après une recette familiale



Sarriette Rampante

UTILISATION EN PHYTOTHERAPIE

En phytothérapie, on utilise surtout S. montana. Ses sommités fleuries et les feuilles contiennent essentiellement des flavonoïdes, des acides-phénols (surtout rosmarinique), des tannins, des triterpènes (acide ursolique), des stérols (sitostérol) et une huile essentielle.

L'huile essentielle de sarriette se caractérise par la présence de phénols : carvacrol (20 à 85%), le thymol ne représente que quelques pour cent, de monoterpènes et dérivés : cymène (12%) et terpinène (22%) ainsi qu'un peu de sesquiterpènes.

Il existe cependant de grandes variations de composition selon la provenance du cultivar.



Sarriettes des montagnes

Usage interne :

Plante entière, sommités fleuries: antiseptiques, carminatives, stomachique et expectorantes. Elles sont principalement utilisées en cas de gastro-entérite, cystite, congestion bronchique, mal de gorge et troubles menstruels.

Usage externe :

Huile essentielle (en massage crânien) : dans tous les cas de calvitie précoce.

Plante entière (pommade) : arthrite.

Des réserves s'imposent lors de l'emploi de cette plante et ses dérivés en cas de grossesse.

Texte et photos : Josy Arendt



Joyau de Picardie, étendard du tourisme de la région, la Baie de Somme, qui s'étend sur plus de 7000 hectares, est aussi célèbre pour sa colonie de phoques veaux marins, la plus importante de France. C'est également de cette même baie que Guillaume le Conquérant partit conquérir l'Angleterre en 1066 en partant de Saint-Valéry-sur-Somme.

Le Crotoy

Au nord de la baie de Somme, face à Saint-Valéry-sur-Somme, cette sympathique bourgade et son port ont surtout une activité de station balnéaire familiale. Le Crotoy accueille de nombreux personnages célèbres : outre Jules Verne, Toulouse-Lautrec, Boudin ou encore Colette s'y sont arrêtés.

L'estuaire de la Somme (72 km²) atteint 5 km de large entre la pointe du Hourdel et celle de St-Quentin. Phoques veaux marins et canards sauvages peuplent d'immenses espaces aux paysages baignés d'une belle luminosité. À marée basse, la mer découvre des étendues infinies de sable et d'herbe où l'on pêche. En partant de Fort-Mahon vers le Sud, vous profiterez du parc ornithologique du Marquenterre, découvrirez le Crotoy et ses chars à voile, puis le charme du petit port de St-Valéry-sur-Somme. Le tour de la baie s'achève au Hourdel (www.picardietourisme.com – www.baie-de-somme.org).

Terroirs de Picardie : la marque des Picards

La Picardie est riche de nombreux produits fermiers ou artisanaux qui pâtissent souvent d'un manque de notoriété ou d'image auprès des consommateurs. C'est pourquoi nous souhaitons les mettre en avant afin que chacun puisse les découvrir, les apprécier et les consommer régulièrement.





Il est souvent question de commerce équitable, ce qui est une bonne chose, mais celui-ci doit commencer également à nos portes. Consommer local, c'est préserver le travail d'agriculteurs, d'artisans ou de transformateurs que nous côtoyons tous les jours. Nos achats participent ainsi au maintien de l'emploi et de la vie dans nos communes, ils sont un acte citoyen, porteur de sens et de valeur. Derrière chaque produit, il y a un professionnel avec un savoir-faire spécifique que vous découvrirez.

La marque collective régionale « Terroirs de Picardie » met ces produits en valeur aux yeux des consommateurs de Picardie d'abord et de nos visiteurs ensuite (www.terroirsdepicardie.com).

Mouton de prés salé AOC

chez François Bizet à Morlay-Ponthoile.

Commercialisé sous la marque Estran, l'agneau de pré-salé est élevé en Baie de Somme sur des espaces recouverts par la mer au moins six à huit fois par an, lors des grandes marées. Ce recouvrement par la mer entraîne la pousse d'une végétation typique, la puccinelle, qui donne à la viande d'agneau sa couleur particulière et sa saveur iodée. Quand la mer se retire, les agneaux suivent lentement le courant, gourmands d'une herbe fraîche et salée, suivis -plus que dirigés- par le berger et ses chiens, des « Collies écossais ».

La qualité de la viande de ce mouton, à tête noire, de race locale (mélange de Suffolk, d'Hampshire de Texel, de Boulonnais de Solognot et même d'Oif) est exceptionnelle. Le métissage a donné des moutons superbes, bien conformés, exempts de consanguinité et surtout très rustiques, capables de rester dehors été comme hiver. Les qualités organoleptiques de la viande d'agneaux de pré-salé sont: chair ferme, viande non grasse, riche en sels minéraux, goût très fin.

La salicorne

La salicorne, appelé aussi passe-pierre, est une plante « sauvage ». Elle pousse dans les prés-salés, recouverts par la mer lors des fortes marées. Elle est récoltée de fin mai à fin septembre, entre le Hourdel et Saint-Valery-sur-Somme. La tradition de la cueillette de la salicorne remonte à des décennies : elle fait partie intégrante de l'activité des « pêcheurs à pied », au même titre que les moules de bouchots ou les coques. Elle est mise en bocal, dans le vinaigre, pour servir de condiment. Très riche en sels minéraux, elle est aussi vendue pour être consommée crue en salade, ou cuite en légume d'accompagnement de la viande ou du poisson.

La Conserverie St Christophe, à Argoules, est une conserverie artisanale spécialisée en viande, volaille, gibier, poisson, condiment et salicorne. Les conserves sont présentées en verrines. Elles sont garanties production artisanale, authentique et traditionnelle sans ajout d'additifs chimiques et dans le respect de toutes les normes et contraintes vétérinaires. Elle vous propose des spécialités de la Picardie Maritime (comme la terrine d'agneau de pré salé, la salicorne) ainsi que des spécialités flamandes comme le Potje Vlees, la Carbonnade, le Waterzoï de Poulet et un large choix de près de 50 références tels : pâtés, terrines, plats cuisinés, condiments (www.conserverie-st-christophe.com).

Escargotière de Marquenterre à Saint-Quentin en Tourmont

Les escargots du Marquenterre vous invitent dans leur univers: «Dès la mi-mai, nous serons nombreux à jouir des bienfaits de la nature». Dominique Bremer partagera sa passion avec une visite des parcs d'élevage, des panneaux pédagogiques et une vidéo. Spécialités : la «Cagouillotine» et les bocaux d'escargots au naturel (www.escargotieredumarquenterre.fr).



Et sur la route du retour ne ratez pas les **joyeuses bulles de chez Delobel** à Loison-sur-Créquoise.

Créé en 1985 par Hubert Delobel à partir de la vieille recette régionale du Pas-de-Calais le «vin de groseille», le Perlé de Groseille est devenu l'apéritif régional de la Côte d'Opale et du Nord-Pas-de-Calais. Située à 30 km du Touquet, entre Montreuil-sur-Mer et Hesdin, la Maison du Perlé fabrique également le Perlé de Framboise, le Perlé de Cerise avec chacun leurs particularités et leurs qualités. Hubert Delobel, spécialiste des fermentés de fruits rouges, est aussi le producteur de la Frênette, du Cidre du Montreuillois et des 7 vallées, de confitures artisanales et de terrines et plats cuisinés au Perlé élaborés en partenariat avec des conserveries régionales. En tout, 18 spécialités. Le «vin de groseille» est alors devenu en 1985 le Perlé de Groseille.

L'élaboration du Perlé de groseille consiste à faire fermenter du jus de groseilles, de l'eau et du sucre sans ajout de vin ni de raisin. Cette fermentation se fait dans une cuve à pression pour conserver le pétillant naturel. En fin de fermentation, le degré alcoolique obtenu est de 11,5° et la bulle continue à s'affiner jusqu'à la mise en bouteille. Cette bulle est très intéressante en bouche car elle ne crée pas de mousse et permet une dégustation plus agréable. Aucun ajout de gaz ou de colorants n'est utilisé. Dans le souci de découvrir d'autres goûts et senteurs, le Perlé de Framboise est créé en 1989 après également plusieurs années de recherche. Enfin, en Juillet 2004, le Perlé de Cerise voit le jour et connaît un vif succès. Il a profité des 20 années d'expérience obtenues avec le Perlé de Groseille et le Perlé de Framboise. Avec ce 3ème Perlé, Hubert DELOBEL est devenu le spécialiste des fermentés de fruits rouges en France.

A l'occasion de la fête de la Groseille (19 - 20 Juillet 2014) et du 1er Juillet au 31 Août, son épouse Cathy vous propose ses superbes crêpes à la bière avec coulis de framboise et chantilly maison dans sa crêperie champêtre (www.perledegroseille.com).



Pour vos nuitées et collations Auberge de la Dune au Crottoy

Située dans l'arrière pays, l'Auberge de la Dune est le lieu idéal pour visiter la région de la Baie de Somme et du Marquenterre. Dans cet hôtel restaurant Logis de France classé 2 Cheminées, 2 cocottes et 3 étoiles, Colette & Jean-Marie vous accueillent dans le cadre authentique d'une ancienne ferme picarde au style estaminet (www.auberge-de-la-dune.com). Il conserve le charme des anciennes habitations de cette région chaleureuses et conviviales. Chaque chambre est dotée d'une décoration inspirée des 4 saisons, et est équipée d'une salle d'eau indépendante, téléviseur (écran plat), téléphone et WIFI gratuit. Bon séjour au cœur de la Nature!

Colette & JM vous proposent également leur gîte sis à moins de 5 minutes de leur Auberge.



Restaurant Les Corderies à Saint Valery sur Somme - Hôtel (4* Michelin)

Créé en 2009, au sein du quartier des Corderies tout proche du quartier des marins, l'hôtel de facture traditionnelle, joue le luxe décontracté dans un style résolument contemporain. Le mobilier design associé aux matériaux nobles comme le parquet en chêne font de l'hôtel un lieu à la fois moderne et authentique. L'hôtel s'agrandit en 2012. L'ancien atelier de couture est totalement rénové. Il abrite aujourd'hui le spa «Samaris» (Le Spa est équipé d'un hammam, d'un Sauna avec une fantastique vue sur la Baie, tout comme les cabines de massage Duo ou Solo, le bain hydro massant, la salle de repos, le solarium, le jacuzzi) - Spa nature en Baie de Somme, et 7 chambres supplémentaires. Baptisé «Bien-être», ce bâtiment tout habillé de zinc et de cèdre rouge offre une vue fantastique sur la baie de Somme.

L'hôtel joue le luxe décontracté. Les 18 chambres de ce lieu authentique offrent confort et détente au cœur de la Baie de Somme. Le choix de la décoratrice s'est porté sur un mobilier design, confortable et élégant (www.lescorderies.com). Le Chef vous propose une cuisine à la fois traditionnelle et créative, basée essentiellement sur les produits locaux, comme le poisson pêché sur nos côtes. En été, il est agréable de manger en terrasse! Joyeuses découvertes,

Patrick Thibaut



L'AFSCA met en garde contre la rage chez les chiens errants en provenance de Roumanie)

L'AFSCA a été informée d'un transport de chiens errants roumains qui serait en route vers la Belgique, plus spécifiquement vers Glabbeek en province de Brabant flamand.

Vu les informations diffusées dans les médias selon lesquelles il s'agirait de chiens errants roumains, et vu l'absence à ce jour d'une notification des autorités roumaines concernant ce transport, les doutes quant à la conformité de ces chiens avec toutes les conditions en matière de rage sont légitimes. En Roumanie, la rage constitue encore un gros problème, tant chez les animaux urbains et domestiques que chez les animaux sauvages. En Roumanie, en 2013, plus de 400 cas (officiels) de rage ont été constatés. L'AFSCA souhaite attirer une nouvelle fois l'attention sur le grand danger pour les hommes et les animaux !!!

Attention !!! Même des animaux vaccinés ayant été contaminés avant la vaccination peuvent encore représenter un risque pendant 6 mois pour l'homme et l'animal.



Chiens, chats et furets qui sont importés sont soumis à certaines conditions sanitaires à l'importation et doivent en particulier avoir été vaccinés selon les règles. La plupart des cas de rage chez les chiens dans les pays voisins concernent des animaux illégalement importés de pays où la rage est très présente et où aucune obligation de vaccination n'est en vigueur (notamment au Maroc). Ces cas représentent un danger important pour les humains et les animaux au voisinage de l'animal contaminé.

Dès l'apparition de symptômes, la rage est toujours mortelle chez l'homme et chez l'animal.

Dans les 48 heures après l'infection, donc avant l'apparition des premiers symptômes, un traitement doit être instauré.

L'Agence alimentaire prendra toujours, et donc y compris si nécessaire dans le cas présent, les mesures nécessaires pour empêcher une contamination de l'homme et de l'animal.

Plus d'information : <http://www.favv-afsc.fgov.be/voyager-animaux-compagnie/>
26/03/2014

Vigilance à l'égard de la peste porcine africaine

À propos de la maladie

La peste porcine africaine est une maladie virale très contagieuse des porcs et des sangliers, qui est la cause d'une importante mortalité chez ces animaux. Il n'existe pas de traitement spécifique contre la maladie, et les porcs ne peuvent pas non plus recevoir une vaccination préventive. Le virus est totalement inoffensif pour l'homme.

La maladie sévit depuis 2007 déjà dans le Caucase et de là, s'est étendue à la Russie et vers l'Europe de l'Est (Ukraine, Biélorussie).

Depuis début janvier 2014, la maladie s'est également manifestée dans l'Union européenne : dans la zone frontalière de la Pologne et de la Lituanie avec la Biélorussie. On a trouvé plusieurs sangliers contaminés. Mis à part l'île italienne de la Sardaigne, où la maladie circule déjà depuis des dizaines d'années chez les porcs sauvages et les sangliers, c'était la première fois en plus de 20 ans qu'elle a été constatée dans l'UE.

Pour rappel : en 1985, la Flandre occidentale a été brièvement confrontée à la peste porcine africaine après que de la viande porcine contaminée en provenance d'Espagne, qui n'était pas indemne de la peste porcine africaine à l'époque, s'est retrouvée auprès de porcs : au total, 12 exploitations ont été contaminées et il a fallu détruire plus de 30.000 porcs.

Pays à risque

La maladie est actuellement présente dans le Caucase, en Biélorussie, en Russie, en Ukraine, en Lituanie et en Pologne. En outre, l'île italienne de la Sardaigne est déjà touchée depuis de nombreuses années. Ailleurs dans le monde, la peste porcine africaine est encore fréquente en Asie et en Afrique, moins en Amérique centrale et du Sud, mais le risque de contamination en provenance de ces régions est moindre.

Quels sont les risques ?

Outre les risques évidents associés à l'introduction de porcs ou de sangliers contaminés ou de carcasses / viandes contaminées de porc et de sanglier, il est important de prendre en compte le risque lié à toutes les personnes, véhicules ou matériels venant des zones ou pays où la peste porcine africaine est présente. Le virus de la peste porcine africaine est très résistant et pourrait être véhiculé par exemple par des travailleurs ou des chasseurs venant des pays à risque.

En outre, le virus peut aussi être présent dans la viande et les préparations de viande – y compris les produits 'secs' comme le salami – et il est donc possible d'introduire involontairement la maladie par cette voie en provenance d'une zone contaminée.

Directives pour les voyageurs et en particulier pour les chasseurs



Vu l'importante résistance du virus dans la viande et les préparations de viande, il est strictement interdit de ramener ces produits de pays où est présente la peste porcine africaine. Le virus peut, en effet, survivre longtemps dans de tels produits et peut, par cette voie, pénétrer dans notre cheptel porcin.

Il est en outre important de savoir que le virus peut également être véhiculé par des personnes, des véhicules ou du matériel qui a été en contact avec des porcs ou des sangliers dans les zones contaminées.

Les chasseurs qui vont chasser à l'étranger dans une zone contaminée doivent prendre les mesures de précaution en vue d'éviter l'introduction de la peste porcine en Belgique.

Cela est possible en respectant les règles ci-après :

- se laver les mains à l'eau et au savon après la chasse;
- nettoyer et désinfecter à fond les bottes et les matériels utilisés qui ont été en contact avec un sanglier. Un bon nettoyage est réalisé en commençant par enlever le plus gros de la saleté avec une brosse. Ensuite on nettoiera à l'eau et au savon toutes les surfaces et on les fera sécher; après cela, on procédera à la désinfection au moyen d'un désinfectant agréé utilisé à la concentration appropriée;
- nettoyer le véhicule sur place ou dans une station de lavage voisine (y compris les passages de roues). Nettoyer et désinfecter aussi les surfaces salies à l'intérieur du véhicule (p.ex. les tapis). Les sièges peuvent être recouverts à l'avance de plastic;
- laver les vêtements à 40°C ou 60°C avec un programme coton;
- ne pas emmener de chiens de chasse à l'étranger dans des zones contaminées.

Quiconque a été en contact avec des porcs ou des sangliers dans les pays contaminés ne peut pas se rendre dans des exploitations porcines durant 72 heures après son retour en Belgique.

Liens intéressants :

- OIE
- SPF Affaires Etrangères
- Cerva
- Afsc Professional



Dans le but de renforcer ses équipes et dans le cadre de ses activités de production de semences bovines, **l'Association Wallonne de l'Élevage recherche un/e**

un vétérinaire (m/f)

Description de la fonction :

- Suivi de la santé des taureaux.
- Evaluation et conditionnement de la semence bovine sur tous les sites de l'AWE.
- Participation aux aspects pratiques et sanitaires liés à l'exportation des paillettes.
- Travail dans un environnement ISO 9001 et participation à la démarche qualité.
- En appui au vétérinaire d'épidémiologie :
 - o Introduction et contrôle sanitaire des reproducteurs ainsi que le suivi des documents sanitaires liés à ces contrôles.
 - o Suivi des exigences et documents sanitaires nécessaires aux importations et exportations des semences selon la réglementation en vigueur

Compétences requises :

- Vous avez de très bonnes connaissances des pathologies bovines. Une expérience en pratique rurale constitue un avantage.
- Vous avez des bonnes connaissances des outils d'évaluation et conditionnement de la semence bovine.
- Vous êtes dynamique, communicatif et autonome, capable de vous intégrer dans une équipe.
- Vous parlez l'anglais. La connaissance du néerlandais est un atout
- Vous maîtrisez l'outil informatique.

Contraintes sanitaires : Le contact avec des bi-ongulés en dehors du centre d'insémination est interdit.

Contrat : salarié temps plein ou temps partiel **Lieu de travail :** Ciney et Wavre

Intéressé? Les candidatures doivent être envoyées avec cv et lettre de motivation à l'adresse emploi@awenet.be avant le 15 mai 2014

Plus d'infos: www.awenet.be

AWE scrifs : chemin du Tersoit 32 | B-5590 Ciney

| Tél. : 083 68 70 70 | Fax : 083 68 70 39 | emploi@awenet.be

envoyer CV et lettre de motivation avant le 15/05/14 à emploi@awenet.be ou AWE scrifs chemin du Tersoit à 5590 - Ciney

rens. : Marie-Ange Moureaux 083/68 70 70 ou emploi@awenet.be"

- Province de Namur . Cabinet vétérinaire mixte recherche un (e) vétérinaire en petits animaux à partir de juillet pour collaboration en vue association . Pour tous renseignements : 0477020044

A REMETTRE

- Cabinet PA (Bruxelles) à remettre. Clientèle agréable et en constante croissance. Très bien situé (bcp de passage). Possibilité de rachat du matériel et Médicaments. Toutes les formules sont possibles. Prix intéressant. Pr cause manque de temps
Tél. : 0488/51 54 80
Réf. : 187 II, III/14
- Vétérinaire Belge cède, cause retraite clientèle petits animaux (équine et rurale possible) en France. 60 km de la frontière Région Metz-Nancy. Clientèle fidèle et sympa (35 ans d'exercice au même endroit). Agglomération de 15.000 habitants. Qualité de vie assurée – ou forte expansion possible selon ambition personnelle.
Petits Prix – pas de reprise de matériel ou de stock – facilités à l'installation possibles.
Tél : 0033 6 83 45 94 26 ou VETBEL@orange.fr
Réf 175. : I, II, III/14
- Cause retraite clientèle PA à remettre Bruxelles, Bâtiment en option.
Tél : 0498/52 10 50
Réf. : 179 I, II, III/14



06/05/2014

08:0 à 16:30

UPV - Experts

A l'attention des CDM de l'AFSCA Programme de formation à la communication professionnelle et à la gestion de conflits - Module 1: connaissance de soi et dynamique des comportements (jour 2)

Lieu : Loyers (Namur)

Orateur : Mr Jean-Pierre Bastin

Rens. : UPV Tél: 067/21 21 11

Fax : 067/21 21 14 upv@upv.be

13/05/2014

20:00 à 22:00

AVPL

Utilisation des tests diagnostiques simples face aux dermatoses prurigineuses du chien et du chat

Lieu : Libramont (Hôtel

l'Amandier)

Orateur : Dr Jan Declercq

Rens. : Dr Dominique Bonnevie

dominique.bonnevie@ieck.be

15/05/2014

20:00 à 22:00

CVU

Quand la dermatologie flirte avec la médecine interne : session interactive de résolution de cas cliniques.

Lieu : Sart-Tilman (ULg - FMV - Amph C)

Orateurs : Drs Jacques Fontaine, Dr Isabelle Remy

Rens. : Dr Annick Hamaide

Tél : 04/366 42 06

annick.hamaide@ulg.ac.be

Calendrier - Belgique

15/05/2014

20:30 à 22:30

CVSEEM

Alimentation thérapeutique via le rationnement ménager ou les aliments à objectifs nutritionnels particuliers chez le chien et le chat

Lieu : Barbençon (Salle communale de Barbençon)

Orateur : Dr Marianne Diez

Rens. : Dr Ruddy Coulon

Tél. : 071/53 32 28

ruddy.coulon@skynet.be

22/05/2014

19:30 à 22:30

CVB

La rupture des ligaments croisés
Lieu: Bus Bavard : Bruxelles en Bandes Dessinées : promenade à pied

Conférencier: Dr

CHARBONNEAU

Rens.: Dr D. Bruyère

tél: 0475/24 27 25

cvb@numericable.be

22/05/2014

20:00 à 22:00

AVC

Données pathologiques et pronostics des lymphomes canins et félins

Lieu : Ransart (L'Orchidée)

Orateur : Dr Sandra Jolly

Rens. : Dr Pierre

Mathieu Tél.:071/78 00 78

vet.p.mathieu.spy@skynet.be

27/05/2014

19:00 à 22:00

AVPL

Vaches laitières : Acido-acétonémie ou acét-acidose, par quel bout prendre le problème?

Lieu : Libramont (Hôtel

l'Amandier)

Orateur : Dr Emilie Knapp

Rens. : Dr Dominique Bonnevie

dominique.bonnevie@ieck.be

2PFCC

28/05/2014

08:00 à 16:30

UPV - Experts

A l'attention des CDM de l'AFSCA
Programme de formation à la communication professionnelle et à la gestion de conflits - Module 2 : comprendre le processus de communication et l'appliquer au quotidien

Lieu : Loyers (Namur)

Orateur : Mr Jean-Pierre Bastin

Rens. : UPV Tél. : 067/21 21 11

Fax : 067/21 21 14 upv@upv.be

03/06/2014

20:30 à 22:30

CVC

Phytothérapie et gestion des MBau - Troubles de mobilité

Orateur : Dr Estelle Lhoest

Rens. : Dr A-M. Teucq

Tél. : 064/54 98 90

teucqam@skynet.be

04/06/2014

13:30 à 17:45

7èmes Assises sanitaires de l'ARSIA

Espace Vinçotte, parc scientifique
Créalys, Les Isnes

Rens. : Lecomte Sylvie

083/23 05 15

sylvie.lecomte@arsia.be

05/06/2014

17:30 à 22:00

CVSEEM

Cercle Vétérinaire de l'Entre Sambre et Meuse

Robots de traite pour les nuls B-A-BA du robot de traite : découverte interactive

Lieu : Barbençon (Salle communale de Barbençon)

Rens. : Dr Ruddy Coulon

Tél : 01/53 32 28

ruddy.coulon@skynet.be

8 PFCC

09/06/2014

09:00 à 12:00

AVBW

Les ponctions de liquides et de masses-Comment bien les réaliser, les analyser et les interpréter au cabinet

Lieu : Ferme de Froidmont

Rixensart

Orateur : Dr Marianne Heimann

Rens.: 0496/48 67 41 inscription :

avbwformation@gmail.com

12/06/2014

08:00 à 16:30

UPV - Experts

A l'attention des CDM de l'AFSCA
Programme de formation à la communication professionnelle et à la gestion de conflits - Module 2 : comprendre le processus de communication et l'appliquer au quotidien

Lieu : Loyers (Namur)

Orateur : Mr Jean-Pierre Bastin

Rens. : UPV Tél. : 067/21 21 11

Fax : 067/21 21 14 upv@upv.be



14/06/2014

08:30 à 18:00

La Liégeoise

L'oeil à portée de main, atelier pratique en ophtalmologie vétérinaire : examen clinique et chirurgie courantes

Lieu : Sprimont (Salle le Tilleul)

Orateurs : Dr Anne-Marie

Verbruggen, Dr Anne-Catherine Jaspas

Rens. : Dr Sandra Jolly

Tél : 04/366 40 77

sandra.jolly@ulg.ac.be

14PFCC

19/06/2014

20:30 à 22:30

CVSEEM

La toux chronique chez le chien non-cardiaque : approche clinique

Lieu : Barbençon (Salle

communale de Barbençon)

Orateur : Dr Frédéric Billen

Rens. : Dr Ruddy Coulon

Tél : 071/53 32 28

ruddy.coulon@skynet.be

2PFCC

17/09/2014

20:00 à 22:00

AVPL

La fourbure : reconnaître les lésions du pied pour chercher les causes chez le bovin et dans l'élevage

Lieu : Libramont (Hôtel

l'Amandier)

Orateur : Dr Yves Debeauvais

Rens. : Dr Dominique Bonnevie

dominique.bonnevie@ieck.be

2 PFCC

18/09/2014

14:00 à 16:00

Cercle des vétérinaires de la région de Ath et Tournai

La fourbure : reconnaître les lésions du pied pour chercher les causes chez le bovin et dans l'élevage

Lieu : Pipaix (Le Trolls et Bush)

Orateurs: Dr Yves Debeauvais

Rens. : Dr Pierre Dejonckheere

Tél : 068/84 20 44

dejonckheere.pierre@skynet.be

18/09/2014

20:30 à 22:30

CVSEEM

La fourbure : reconnaître les lésions du pied pour chercher les causes chez le bovin et dans l'élevage

Lieu: Barbençon (Salle

communale de Barbençon)

Orateur : Dr Yves Debeauvais

Rens. : Dr Ruddy Coulon
Tél : 071/53 32 28
ruddy.coulon@skynet.be

25/09/2014

20:00 à 22:00

AVPL

Anémies

Lieu : Libramont (Hôtel l'Amandier)

Orateur : Dr Vincent Pironnet

Rens.: Dr Dominique Bonnevie
dominique.bonnevie@ieck.be

02/10/2014

20:30 à 22:30

CVSESEM

La gestion du poulain nouveau-né par le vétérinaire

Lieu : Barbençon (Salle communale de Barbençon)

Orateur : Dr Laureline Lecoq

Rens.: Dr Ruddy Coulon

Tél : 071/53 32 28

ruddy.coulon@skynet.be

09/10/2014

14:00 à 18:30

AVPL

Robots de traite pour les nuls ou le B-A-BA du robot de traite : découverte interactive

Lieu : Libramont (Hôtel l'Amandier)

Orateur : Drs Emilie Knapp, Benjamin Boudry

Rens. : Dr Dominique Bonnevie

dominique.bonnevie@ieck.be

8 PFCC

09/10/2014

20:30 à 22:30

CVC

Epilepsie

Orateur : Dr Dominique Peeters

Rens. : Dr A-M. Teucq

Tél. : 064/54 98 90

teucqam@skynet.be

23/10/2014

20:00 à 22:00

AVC

Les tests dynamiques en hormonologie

Lieu : Ransart (L'Orchidée)

Orateur : Dr Van de Weerd M-L

Rens.: Dr Pierre Mathieu

Tél.: 071/78 00 78

vét.p.mathieu.spy@skynet.be

23/10/2014

20:00 à 22:00

AVC

Les tests dynamiques en hormonologie

Lieu : Ransart (L'Orchidée)

Orateur : Dr Marie-Lys Van de

Weerd

Rens. : Dr Lorent Audrey

Tél : 071/32 17 85

lorentau@hotmail.com

06/11/2014

20:00 à 22:00

AVPL

Sémiologie neurologique : examen clinique du chien et du chat souffrant de myélopathie ou d'affection du système nerveux périphérique

Lieu : Libramont (Hôtel l'Amandier)

Orateur : Pr. Dominique Peeters

Rens. : Dr Dominique Bonnevie

dominique.bonnevie@ieck.be

2 PFCC

06/11/2014

20:30 à 22:30

CVSESEM

Cardiomyopathie féline

Lieu : Barbençon (Salle Communale de Barbençon)

Orateur : Dr Natacha De Visscher

Rens. : Dr Ruddy Coulon

Tél: 071/53 32 28

ruddy.coulon@skynet.be

13/11/2014

20:00 à 22:00

AVPL

Le tympanisme ruméral : de la prévention à la marsupialisation

Lieu : Libramont (Hôtel l'Amandier)

Orateur : Dr Bertrand Guin

Rens. : Dr Dominique Bonnevie

dominique.bonnevie@ieck.be

2 PFCC

14/11/2014

14:00 à 16:00

Cercles de Ath et de Tournai

Le tympanisme ruméral : de la prévention à la marsupialisation

Lieu : Pipaix (Le Trolls et Bush)

Orateur : Dr Bertrand Guin

Rens. : Dr Pierre Dejonckheere

Tél : 068/84 20 44

dejonckheere.pierre@skynet.be

14/11/2014

20:30 à 22:30

CVSESEM

Le tympanisme ruméral : de la prévention à la marsupialisation

Lieu : Barbençon (Salle communale de Barbençon)

Orateur : Dr Bertrand Guin

Rens. : Dr Ruddy Coulon

Tél : 071/53 32 28

ruddy.coulon@skynet.be

2 PFCC

20/11/2014

20:30 à 22:30

CVC

Gestion du diabète sucré chez le chat

Orateur : Dr Miguel Campos

Rens. : Dr A-M Teucq

Tél : 064/54 98 90

teucqam@skynet.be

27/11/2014

20:00 à 22:00

AVC

Radiologie abdominale du chien et du chat : de l'ombre à la lumière

Lieu : Ransart (l'Orchidée)

Orateur : Dr Paul Barthez

Rens. : Dr Audrey Lorent

Tél : 071/32 17 85

lorentau@hotmail.com

04/12/2014

20:00 à 22:00

AVPL

Anomalies du poulain nouveau-né

Lieu : Libramont (Hôtel l'Amandier)

Orateur : Dr Sigrid Grulke

Rens. : Dr Dominique Bonnevie

dominique.bonnevie@ieck.be

04/12/2014

20:30 à 22:30

CVSESEM

Outils diagnostiques des maladies infectieuses utilisables en ferme

Lieu : Barbençon (Salle communale de Barbençon)

Orateur : Dr Huges Guyot

Rens. : Dr Ruddy Coulon

Tél : 071/53 32 28

ruddy.coulon@skynet.be

2 PFCC

08/12/2014

13:00 à 17:00

UPV - CPR

Formation Initiale certificative dans le cadre de l'agrément DQV.

Lieu : Loyers (Namur)

Rens. : UPV: Tél : 067/21 21 11

Fax : 067/21 21 14 upv@upv.be

18/12/2014

20:00 à 22:00

AVPL

Approche des troubles respiratoires chez le veau après l'époque des antibiotiques

Lieu : Libramont (Hôtel l'Amandier)

Orateur : Dr Bart Pardon

Rens. : Dr Dominique Bonnevie

dominique.bonnevie@ieck.be

2 PFCC

08/01/2015

20:00 à 22:00

AVPL

Les mécanismes d'antibiorésistance et leur implication pratique sur le terrain
Lieu : Libramont (Hôtel l'Amandier)

Orateur : Pr. Jacques Mainil
Rens. : Dr Dominique Bonnevie
dominique.bonnevie@ieck.be

22/01/2015

20:00 à 22:00

AVPL

Zoonoses chez le chien et le chat

Lieu : Libramont (Hôtel l'Amandier)

Orateur : Dr Philippe Léonard
Rens. : Dr Dominique Bonnevie
dominique.bonnevie@ieck.be

Calendrier - Étranger



21/05-23/05/14

Congrès SNGTV 2014

Les examens complémentaires : atouts du diagnostic et de la prescription raisonnée
Lieu : Reims

02/07/2014 - 04/07/2014

European Society of Dirofilariosis and Angiostrongylosis (ESDA)

Fourth European Dirofilaria and Angiostrongylos Days

Lieu : Budapest – Hungary
Rens. : fedad2014@blaguss-congress.hu
<http://esda.usal.es>

27/07/2014 - 01/08/2014

World Buiatrics Congress

Lieu : Cairns – Australia
Contact : Dr Josy Arendt josy.arendt@numericable.eu n° de Tél : 02/410 52 52
Adresse : rue Osseghem 2721080
Bruxelles

26 - 27/09/14

congrès d'ophtalmologie

Les journées de l'AFOV à Paris (école d'Alfort)
26/09 : la cataracte (Examen du cristallin, indications et contre-indications de la chirurgie)
27/09 : pathologie du cristallin
rens.: Firmin Weverberg (02/395 53 93)
www.afov.net



Imprimerie DE SMET sprl

Imprimerie reconnue par l'Etat pour l'impression de reçus fiscaux, fiches et registres pour les professions libérales, ainsi que tout imprimés pour les services de TVA.

Hendrik Baelskaai 30
Industriezone 7
8400 OOSTENDE
Tél. 059 33 22 24
Fax 059 33 22 19
drukkerij.desmet@pandora.be
BTW/TVA 0428 977 557

VILLERS LA VILLE

Tél. 071 87 65 57

Imprimerie.desmet@pandora.be

CARNETS DE RECUS FISCAUX

50 reçus par carnet (papier autocopiant)

10 carnets	4,60 € par carnet
20 carnets	3,60 € par carnet
40 carnets	2,60 € par carnet
60 carnets	2,25 € par carnet
100 carnets	1,90 € par carnet

Pour les membres UPV -10%

